

COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

**Les programmes universitaires du secteur
de la théologie et des sciences des religions**

Rapport n° 4

Juin 1998

Numéro de publication : 98-06
Dépôt légal – 2^e trimestre 1998
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-920079-57-3

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MANDAT DE LA COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

Note au lecteur

Le mandat

La Commission des universités sur les programmes a reçu le mandat d'examiner la pertinence et la complémentarité des programmes des universités et de recommander aux établissements des modalités de concertation, pouvant aller jusqu'au partage de domaines ou de programmes, tout en maintenant une offre de la meilleure qualité et aussi diversifiée que possible. Ces recommandations doivent tenir compte des ressources à la disposition des universités, des besoins sociaux et culturels en général ainsi que des réalités du marché du travail, de même que du voeu de la société québécoise, par l'intermédiaire de ses gouvernements successifs, de maintenir l'accessibilité à l'université pour tous ceux et celles qui en ont les capacités intellectuelles et la motivation, quelle que soit par ailleurs leur situation financière.

C'est dans cette perspective que la Commission a adopté son Document de référence qui situe le cadre de ses travaux et, notamment, interprète la portée des impératifs que la ministre de l'Éducation souhaitait voir pris en compte, dans la lettre qu'elle adressait le 6 novembre 1996 au président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, à l'occasion de son accord à la création de la Commission.

Son secrétariat ayant ouvert ses portes en janvier 1997, la Commission a tenu sa première réunion à la mi-février. Dès le début, elle a prouvé, par les conditions qu'elle a mises en place, qu'elle poursuit ses travaux à livre ouvert, sans réponse toute faite, y associant des professeurs, des étudiants et des personnes de l'extérieur de l'université. Elle donne accès sur son site WEB à diverses publications et communications.

Le fonctionnement en sous-commissions

La Commission a choisi de confier à des sous-commissions sectorielles le mandat d'effectuer l'analyse de la situation et de formuler des recommandations. En effet, compte tenu du caractère nécessairement spécialisé de l'enseignement universitaire, le redéploiement des forces et le partage des programmes entre les universités ne sont possibles que par la mise à contribution des hommes et des femmes qui enseignent dans les disciplines et champs d'études offerts dans les établissements. À part quelques exceptions récentes, aucune discussion systématique, par secteur disciplinaire ou champ d'étude, n'a été faite jusqu'à maintenant sur une base interuniversitaire en vue d'une offre conjointe de programmes, de l'adoption de créneaux respectifs de programmation ou encore de partage de cours ou de ressources et il était essentiel que l'on prenne le temps nécessaire pour réaliser cet exercice.

Aussi, même si la méthode adoptée, qui fait largement appel à la discussion et à la consultation, entraîne un certain délai, elle présente l'avantage d'associer les acteurs qui seront appelés à implanter les recommandations formulées par les diverses sous-commissions et, par là, le temps requis aujourd'hui par le processus en constitue autant de gagné lors de la mise en oeuvre des recommandations que la Commission fera aux établissements. Compte tenu des fonctions qu'elles occupent ou ont occupées, ces personnes connaissent le secteur, ses forces et ses faiblesses,

notamment en matière de recherche et de création qui constituent un des éléments clés des programmes d'enseignement aux deuxième et troisième cycles; elles connaissent les collaborations interinstitutionnelles formelles et informelles, de même que celles qu'il faut développer.

Plusieurs facteurs expliquent le fait que les travaux peuvent aboutir rapidement à des perspectives de collaboration de toute nature à l'intérieur des sous-commissions. La réunion autour d'une table, avec un objectif explicite de concertation, des personnes déléguées par les universités qui offrent un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat dans un secteur provoque nécessairement une dynamique de dialogue. De plus et sans aucun doute, la conscience de l'effet qu'ont sur chacune des institutions les importantes réductions budgétaires actuelles contribue au caractère productif de ce dialogue. En outre, dans la mesure où les effectifs professoraux sont en profonde mutation en raison des nombreux départs à la retraite – 900 professeurs, soit l'équivalent du corps professoral de l'UQAM, partiront sur une période de moins de deux ans dans tout le système universitaire et très peu seront remplacés pour le moment – il est clair que le temps est révolu où tout le monde pouvait penser tout offrir. Des choix institutionnels s'imposent et les conclusions de la Commission pourront, à brève échéance, contribuer à les rendre cohérents dans une perspective systémique.

Dans ce contexte, les sous-commissions sont amenées à s'entendre sur les conditions de la consolidation des programmes actuels, sur l'abandon de certains d'entre eux ainsi que sur les possibilités de développement dans certains secteurs particulièrement cruciaux pour l'avenir de la société québécoise. Les sous-commissions sont le lieu où les unités d'une même discipline dans l'ensemble des universités se concertent sur les spécialités que chacune compte privilégier et où elle envisage combler des postes de professeurs lorsque les conditions le permettront.

Toutes les sous-commissions sont présidées par un ou une membre de la Commission. Les membres provenant de l'enseignement universitaire sont des professeurs mandatés par leur université, occupant ou non une fonction de direction académique. Une représentation étudiante, du premier cycle ou des cycles supérieurs, est également assurée. Les sous-commissions invitent à siéger au moins une personne oeuvrant à l'extérieur du milieu universitaire et reconnue dans le domaine à l'étude. Elles peuvent, en outre, rencontrer tout interlocuteur susceptible d'éclairer leurs travaux.

Les données utilisées

La première démarche des sous-commissions, avec le soutien du secrétariat de la Commission, consiste à réaliser le portrait des enseignements dispensés dans chacun de ces secteurs dans l'ensemble du Québec, avec les données sur les caractéristiques des programmes, les corps professoraux qui y enseignent et les effectifs étudiants. Les tendances de la dernière décennie y sont également observées, incluant l'évolution des nouvelles inscriptions et de la diplomation par secteur.

Les données sont extraites des sources communes que sont les banques d'information constituées conjointement par les universités et le ministère de l'Éducation, notamment le système de recensement des clientèles étudiantes, (RECU). Celles de la recherche sont traitées selon les catégories de subvention retenues par le système d'information sur la recherche universitaire (SIRU). On complète le portrait à l'aide des annuaires des établissements ainsi que de leurs données sur le corps professoral. Les travaux sur la durée des études et sur les taux de diplomation, de même que sur le suivi des diplômés réalisés par le ministère de l'Éducation font également partie du tableau. Toutes ces données font l'objet d'une collecte et d'une validation conjointement avec les institutions.

On s'assure que l'information suivant les spécificités des différents secteurs permettent de s'en faire une idée juste : les activités de recherche, le rayonnement scientifique ou artistique et les services aux collectivités locales ou régionales ne s'évaluent pas de la même façon en droit qu'en musique, en génie, en sciences humaines ou en sciences pures.

La CUP a également recours aux résultats des travaux de concertation menés depuis près de trente ans en matière de développement des collections de bibliothèques et qui ont donné lieu à des acquisitions sélectives selon les spécialisations des établissements, notamment au niveau des études supérieures. Plus récemment, les bibliothèques ont choisi de se partager l'achat de certains périodiques coûteux. Elles se sont engagées à les acquérir pendant une période de trois ans et à transmettre par voie électronique copie de tout article requis aux usagers des autres universités en moins de 48 heures après réception de la demande, dans chacun des établissements universitaires du Québec.

Élaboration des recommandations

Les sous-commissions procèdent ensuite à la préparation et à l'examen des hypothèses de rationalisation qui paraissent souhaitables ou nécessaires, et faisables. Cela peut se traduire par des propositions de regroupement des forces d'un secteur dans une ou plusieurs universités, de retrait ou encore de réorientation en vue d'occuper un champ jusqu'à maintenant non couvert, ou toute autre solution qui paraît réalisable. Les formes de la concertation interuniversitaire sont multiples, allant de l'offre de plusieurs cours planifiée conjointement entre deux ou plusieurs départements à l'offre conjointe de tout un programme, en passant par la mobilité des étudiants d'une université à l'autre pour certains cours, ou encore par celle de professeurs pour un ou plusieurs cours, selon le cas. Dans les sous-commissions qui sont convenues de recommandations jusqu'à maintenant, presque toutes les formes possibles de concertation sont apparues.

Tous les formats ne conviennent pas également à tous les secteurs – la musique et la physique s'appréhendent de façon différente – et le fait d'avoir recours aux praticiens des diverses disciplines permet de valider les solutions envisagées en cours de travail. En outre, il faut prendre garde d'affaiblir l'offre des cours dont un grand nombre est dispensé aux étudiants de plusieurs programmes à la fois. La suppression d'un programme constitué de certains cours communs à d'autres pourrait avoir comme conséquence directe de diminuer la viabilité de ces derniers et d'appauvrir la diversité de l'offre proposée aux étudiants.

Les sous-commissions acheminent leurs propositions à la Commission qui porte ultimement la responsabilité des recommandations qu'elle fera aux établissements et qu'elle rendra publiques. La Commission prévoit avoir terminé les travaux sectoriels à la fin de l'hiver 1999 et procéder à la vérification des suivis donnés à ses recommandations au cours de l'année 1999.

Une entreprise commune

L'entreprise est complexe et le temps pour y procéder limité. Son succès dépend, pour une large part, de la volonté explicite des différents acteurs qui, à un titre ou l'autre, apportent leur contribution. Cela comprend le personnel que les universités affectent à la préparation de dossiers ou à la participation aux travaux de la Commission et de ses sous-commissions, les étudiants ainsi que des personnes extérieures aux universités, de même que le personnel des Affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation qui rend disponibles les données sur les activités des universités.

Il faut réitérer que les travaux de la Commission ont pour objet d'examiner l'offre de programmes qu'ensemble les universités du Québec proposent à la clientèle étudiante, en s'assurant que la

couverture des disciplines et des champs professionnels de niveau universitaire continue d'être aussi exhaustive que possible en dépit de conditions adverses. Le travail de la CUP se déroule parallèlement à d'importantes opérations de planification et de réorganisation dans les établissements universitaires du Québec. Il n'en est pas un qui ne réexamine actuellement ses priorités académiques et son organisation administrative, compte tenu des compressions à intégrer dans les budgets au cours d'une période de trois ans devant se terminer en juin 1999.

L'exercice doit également prendre en compte le contexte concurrentiel dans lequel vivent les universités à l'échelle mondiale et les défis auxquels, avec la société québécoise et notamment sa main-d'oeuvre hautement qualifiée, elles doivent pouvoir se mesurer dans une ère de mondialisation. Il faut en même temps aider à conserver une offre de programmes de base dans toutes les universités, y compris les plus petites, qui desservent une clientèle en provenance de leur région et d'ailleurs dans le monde selon leurs secteurs d'excellence.

Compte tenu des coupures de 370 millions déjà effectuées ou annoncées, il est clair que l'intégrité de l'offre globale des programmes universitaires est au coeur des travaux et la CUP verra à la préserver. La CUP doit s'assurer que les réorganisations à faire dans chacun des secteurs préservent une étendue de programmation que l'on attend des universités dans une société développée.

Mars 1998

La religion n'est qu'une des modalités de la culture et, à ce titre, elle relève du champ du dialogue interculturel qui est un important problème de société actuellement, quel que soit le pays.

(...)

Les relations entre les hommes, les peuples et les cultures subissent une telle accélération exponentielle qu'il ne sera bientôt plus possible de croire en son dieu comme si celui des autres n'existait pas.

(...)

Il ne faut pas avoir peur du mélange mais plutôt de la précipitation. Le dialogue ne nous laissera pas indemnes.

Jean Mouttappa

Directeur du secteur Spiritualité chez Albin Michel

Extraits d'une entrevue au Devoir, 14 juillet 1997

Faits saillants

Dans le présent rapport, la théologie et les sciences des religions sont traités comme des champs distincts, quoiqu'elles partagent certains objets d'étude et outils méthodologiques. La théologie est reconnue comme discipline universitaire depuis la fondation des grandes universités au Moyen Âge; les sciences des religions ont fait leur apparition à l'université à la fin du siècle dernier.

Le contexte d'enseignement de la théologie au Québec, comme ailleurs dans le monde, a considérablement changé au cours des trente dernières années. Le paysage socio-religieux s'est complexifié, marqué à la fois par la sécularisation de la société et la diversification des religions et des cultes. Ainsi, tout en continuant à répondre aux besoins de formation théologique des pasteurs et des autres intervenants ecclésiaux, les facultés et départements de théologie s'adressent aujourd'hui à une clientèle beaucoup plus large, à la recherche d'une formation scientifique, professionnelle ou personnelle. Cette clientèle est majoritairement laïque. Les programmes de théologie s'intéressent désormais aux quêtes de sens, à la grande diversité des croyances et appartenances, à la gestion du pluralisme religieux, à la montée de fondamentalismes, etc. Dans les facultés et départements qui enseignent la théologie, soit aux universités Concordia, Laval, McGill, de Montréal, de Sherbrooke, à l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR, l'offre de formation s'est diversifiée et, dans certains cas, des programmes complets en sciences des religions ont été développés. Les unités de théologie de l'Université de Sherbrooke, de l'UQAC et de l'UQAR offrent également des programmes complets en éthique.

Trois facultés de théologie catholique, celles de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke, ont des statuts canoniques qui leur permettent d'octroyer des grades canoniques en plus des grades civils. Quant aux départements de l'UQAC, de l'UQAR et de l'UQTR, ils décernent des grades civils en théologie dans une perspective confessionnelle. Dans le cas de McGill, l'Université enseigne la théologie en vertu d'ententes avec trois dénominations protestantes. Enfin, le *Department of Theological Studies* de Concordia répond aux besoins des catholiques anglophones.

Le *Department of Religion* de Bishop's, celui de Concordia ainsi que le Département de sciences religieuses de l'UQAM ont choisi de consacrer leur enseignement et leur recherche aux sciences des religions dans un contexte non confessionnel. Par l'entremise de sa *Faculty of Religious Studies*, McGill offre également une série de programmes en sciences des religions, cette fois en collaboration avec la Faculté des arts.

Tant que la grille-matière des écoles primaires et secondaires prescrira l'enseignement moral et religieux, ce sont les facultés et départements de théologie et/ou de sciences des religions qui continueront à préparer les maîtres à cet enseignement dans les écoles, en collaboration avec les facultés d'éducation. Dans le cas du Département de sciences religieuses de l'UQAM, la majorité de sa clientèle se retrouve dans les programmes d'enseignement moral et religieux catholique. Toutefois, les programmes de formation des maîtres sont actuellement en transition. Les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique en décembre 1997 donneront plus de latitude aux écoles en matière d'enseignement moral et religieux et devraient amener les universités à offrir de nouvelles formations en matière de culture religieuse pour répondre à de nouveaux besoins.

À l'automne 1996, dix universités québécoises offraient 69 programmes, dont 22 certificats, dans les deux champs du secteur – théologie et sciences des religions. Au total, 2927 étudiants y étaient inscrits. Considérant les différentes catégories disciplinaires (théologie catholique, théologie pratique, études bibliques; théologies protestante et juive; sciences des religions; études juives; culture religieuse et enseignement moral et religieux), de même que la dualité linguistique des établissements et la perspective confessionnelle ou non, aucun dédoublement n'apparaît dans une même ville.

Depuis 1989, on assiste à un changement de clientèle dans les cours de théologie. De plus en plus, la clientèle est composée d'étudiants qui ont choisi d'autres cheminements qu'une formation complète dans

ce domaine. À titre indicatif, à la session d'automne 1996, on comptait 861 étudiants en équivalence au temps complet (EETC) provenant d'autres programmes que ceux propres aux champs de la théologie et des sciences des religions, sur un total de 1777 EETC. Par ailleurs, bien qu'il soit en baisse, le nombre d'inscriptions dans les programmes de théologie n'est pas moins élevé que celui du début des années 80.

En ce qui a trait aux programmes en sciences des religions, les effectifs sont plus petits mais en augmentation. Les étudiants qui ne sont pas inscrits dans les programmes peuvent en fréquenter les cours.

Autre aspect notable : la clientèle du secteur est composée en majeure partie d'étudiants à temps partiel (69%). On sait que le taux de diplomation des étudiants à temps partiel est très faible. Par contre, le nombre de diplômés, tant en théologie qu'en sciences des religions, semble se maintenir d'une année à l'autre, ce qui démontre un intérêt constant pour le secteur disciplinaire.

Les impacts des changements culturels et sociaux sur les conditions d'enseignement de la théologie, la diminution de la clientèle propre aux programmes en théologie, de même que les récentes compressions budgétaires qui touchent l'ensemble du système universitaire, ont incité les facultés et départements de théologie et de sciences des religions à rationaliser leurs activités. Du côté de la théologie particulièrement, plusieurs programmes ont été abandonnés, les choix de cours ont été restreints et le nombre de cours communs à plus d'un programme a été augmenté. Autre fait remarquable, les corps professoraux des facultés et départements de théologie ont été coupés de moitié depuis les années 70. On compte aujourd'hui 126 professeurs au total dans le secteur de la théologie et des sciences des religions.

Certains programmes pourraient faire l'objet d'une plus grande concertation. À cet effet, des ententes sont déjà conclues : un programme de doctorat conjoint en sciences des religions existe depuis plus de 10 ans; trois programmes – une maîtrise et deux doctorats en théologie – sont offerts par extension. D'autres ententes, indiquées dans le présent rapport, sont en préparation. Pour aller plus loin dans la concertation, il faut que les établissements se reconnaissent entre eux leurs spécialités. La Commission recommande d'ailleurs aux établissements de se spécialiser de façon complémentaire et d'envisager d'autres partages d'enseignement selon ces spécialités.

Comme le présent rapport le démontre, l'enseignement de la théologie et des sciences des religions répond à des besoins bien identifiés. L'avenir du secteur réside dans sa capacité à véritablement travailler en réseau à l'intérieur d'un champ (théologie ou sciences des religions) d'abord et, dans une moindre mesure, entre les deux champs et avec d'autres secteurs. C'est le sens des recommandations qui émanent de la sous-commission et que la Commission a faites siennes.

Table des matières

Faits saillants	i
Table des matières.....	iii
Introduction	1
1. Un contexte particulier.....	3
1.1 La théologie et les Églises.....	3
1.2 Les sciences des religions.....	5
1.3 Théologie et sciences des religions : distance et convergence.....	5
1.4 Le rôle du Comité catholique et du Comité protestant	7
1.5 Interventions dans le domaine de l'éthique.....	8
1.6 Terminologie employée par les unités académiques.....	8
1.7 Motivations aux études dans le secteur : le point de vue des étudiants.....	8
1.8 Formation des maîtres en enseignement religieux et moral.....	9
1.9 Cours de service et clientèle hors programmes.....	9
2. Description de l'enseignement universitaire dans le secteur	11
2.1 Historique des unités responsables et développement des programmes.....	11
2.2 Recensement des programmes.....	16
2.3 Répartition des effectifs étudiants	20
2.4 Évolution des effectifs étudiants	25
2.5 Taux de diplomation, durée moyenne des études et « indice de diplomation ».....	35
2.6 Effectifs professoraux.....	35
2.7 Activités de recherche et de rayonnement	39
3. Intégration des diplômés.....	45
4. Efforts de rationalisation déjà consentis et collaborations	47
5. Avenir du secteur : recommandations.....	51
I. Harmoniser les règlements pédagogiques afin de faciliter la concertation.....	53
II. Reconnaître les spécialités des établissements : une étape incontournable	53
III. Des rapprochements à encourager.....	54
Conclusion	57
Annexes.....	59

Introduction

Les facultés de théologie, comme les facultés de droit, de médecine et des arts, ont dans la plupart des cas présidé à la fondation des universités occidentales. Dans le contexte catholique aussi bien que protestant, les universités du Québec n'ont pas échappé à cette caractéristique.

Les autorités religieuses, auxquelles les dirigeants des facultés de théologie étaient intimement liés, ont été associées à la fondation des universités Bishop's, Laval, de Montréal et de Sherbrooke. Dans le cas de McGill, trois collèges protestants s'y sont affiliés en 1948. Par la suite, il faut attendre la fondation de l'Université du Québec par le gouvernement en 1968 pour trouver une université à fondation laïque et des départements de théologie sans statut canonique. À la suite d'ententes avec les Grands Séminaires de Chicoutimi, Rimouski et Trois-Rivières, les départements de sciences religieuses de l'UQAC et l'UQAR, de même que le département de théologie de l'UQTR offrent désormais les baccalauréats en théologie.

Parallèlement, l'UQAM met sur pied un département de sciences religieuses offrant un programme orienté vers l'étude du phénomène religieux en dehors d'un contexte confessionnel. Quant à Concordia, formée de la fusion de l'Université Sir George Williams et du Collège Loyola, elle conserve son secteur d'enseignement de la théologie catholique en anglais qui provient de ce dernier, tout en intégrant le *Department of Religion*, de Sir George Williams, dont la création date de la fin des années 50.

Constitués au départ exclusivement d'ecclésiastiques, les corps professoraux des facultés de théologie se sont modifiés progressivement, à partir de la fin de la Seconde Guerre chez les protestants et des années 60 chez les catholiques, alors que la société québécoise connaissait une importante sécularisation. Rappelons que les institutions de la société québécoise francophone étaient jusqu'à cette époque fortement dominées par l'Église catholique. De leur côté, les Églises protestantes exerçaient également une influence non négligeable sur la vie et la pratique des fidèles. On était alors dans une société généralement marquée par l'homogénéité culturelle et la pratique religieuse était attendue de tous les citoyens. De plus, l'institution religieuse a déterminé la configuration du système d'éducation qui, pratiquement depuis la Conquête et jusqu'au vote historique du Parlement du Canada de novembre 1997, a été fondé sur la distinction confessionnelle des commissions scolaires (et non des écoles) chargées de sa gestion.

Aujourd'hui, les facultés de théologie des universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke offrent des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat¹ en théologie qui mènent à un double grade : civil et canonique. Les facultés tendent de plus en plus à adapter leurs programmes aux besoins de leur clientèle composée en très grande majorité de laïcs. Parallèlement, certains événements concernant des sectes religieuses et la diversification des religions présentes au Québec depuis l'arrivée d'une immigration autre qu'occidentale, ont suscité un intérêt grandissant au Québec pour l'étude des phénomènes religieux. Ces phénomènes sont l'objet même des sciences des religions, mais les facultés et départements de théologie s'y sont également intéressés. Des intérêts en éthique se sont aussi développés, si bien que la majorité des unités de théologie ou de sciences des religions offrent des cours sinon des programmes dans ce domaine.

Entre 1984 et 1989, les effectifs des programmes en théologie ont connu une forte hausse, car les Églises ont dû parer à la décroissance du clergé en ouvrant aux laïcs plusieurs fonctions qui lui étaient jusqu'alors réservées. Depuis le début des années 90, on assiste plutôt à une diminution des effectifs dans les programmes. Actuellement, le nombre d'étudiants serait comparable à celui du début des années 80. Cette évolution cyclique des clientèles des programmes en théologie est un phénomène observé ailleurs qu'au Québec; ainsi en est-il à Ottawa, tant à l'Université Saint-Paul qu'au Collège Dominicain. Les facultés et départements de théologie ont réagi en adaptant graduellement leurs programmes à divers nouveaux besoins exprimés par les Églises et par une clientèle qui diffère des aspirants au sacerdoce autrefois largement majoritaires. Elles ont aussi vu se réduire leurs effectifs professoraux de moitié depuis les années 70. Les cours en théologie attirent aujourd'hui une clientèle diversifiée, formée en bonne partie d'étudiants inscrits à des programmes autres que ceux du secteur, si bien que les cours peuvent être donnés à des groupes d'assez grande taille.

¹ Le doctorat offert à l'Université de Sherbrooke est celui de l'Université Laval.

On constate aussi que, malgré qu'ils soient plus petits, les effectifs étudiants des programmes en sciences des religions tendent à augmenter. Une profonde empreinte des institutions religieuses sur la société québécoise explique probablement en partie la faiblesse de l'intérêt actuel pour l'étude de la religion dans un contexte non confessionnel. Ces faibles effectifs peuvent également s'expliquer par le fait que la tradition des sciences des religions est relativement jeune au Québec. La méconnaissance du champ lui-même, y compris à l'enseignement pré-universitaire, est peut-être également responsable de ce fait. Il existe seulement quatre programmes de baccalauréat en sciences des religions offerts dans un cadre non confessionnel.

La situation particulière de l'enseignement religieux et moral dans les écoles du Québec attire un nombre important d'étudiants dans les facultés et départements de théologie et de sciences des religions. On compte une grande quantité de programmes de formation des maîtres qui requièrent des enseignements de la part de ces unités. De même, divers programmes en sciences humaines et sociales font appel à des cours de service en théologie ou en sciences des religions. Les cours peuvent également constituer une formation d'appoint ou servir à enrichir une culture générale.

Les programmes en théologie, à l'instar des programmes en sciences des religions, accueillent désormais des gens de toutes confessions et de toutes religions. On vient y chercher soit une formation scientifique en théologie (théologies catholique, protestante, juive) ou en sciences des religions dans un contexte confessionnel ou non, soit une formation professionnelle (intervention pastorale et communautaire, enseignement religieux, recherche, etc.), soit une formation personnelle. L'âge moyen des étudiants est relativement élevé et beaucoup parmi eux sont déjà détenteurs de diplômes universitaires ou sont sur le marché du travail : ils viennent ou reviennent à l'université pour un perfectionnement ou une réorientation. Enfin, les étudiants viennent de toutes les régions du Québec et de divers pays.

Dix universités québécoises possèdent leur faculté ou leur département de théologie et/ou de sciences des religions, ou les deux séparément. Leur vocation et leur niveau d'activité varient considérablement. On y trouve de grosses et de petites unités. La recherche subventionnée y est inégalement implantée et, quoiqu'elle varie d'une institution à l'autre, sa reconnaissance internationale est un fait à souligner. Plusieurs unités, avec des ressources décroissantes, répondent surtout à des besoins régionaux et donnent des cours de service ou des cours destinés à une clientèle variée à l'intérieur de leur institution respective.

Si l'on tient compte de la nécessité de former du personnel qualifié en région, d'offrir l'enseignement au premier cycle dans les deux langues et à des communautés dont les besoins en formation religieuse sont variés; si l'on tient compte également du caractère non confessionnel de certains départements qui ont fait des sciences des religions leur spécialité ainsi que des besoins en spécialistes en enseignement moral et religieux pour l'enseignement primaire et secondaire, les impressions voulant qu'il y ait trop de programmes en théologie et en sciences des religions ne sont pas fondées.

Malgré les importantes réductions effectuées dans le passé, les facultés et départements de théologie et de sciences des religions, comme les autres composantes du milieu universitaire, subissent actuellement des compressions budgétaires. Les responsables des facultés et départements de théologie catholique francophones avaient conclu récemment qu'une plus grande concertation entre les facultés et départements permettrait de préserver un enseignement de qualité dans le secteur. La création d'une sous-commission par la Commission des universités sur les programmes a été l'occasion d'explorer différentes possibilités et d'opter pour des solutions qui permettent de maintenir les facultés et les départements actifs dans le secteur. En effet, pour la première fois, tous les responsables des facultés et départements, ainsi que des observateurs externes et des représentants des étudiants se sont réunis autour d'une même table (voir la composition de la sous-commission en Annexe II).

Le présent rapport décrit les programmes offerts et les ressources à leur disposition et propose : 1) aux facultés et départements de se spécialiser de façon complémentaire, compte tenu de leurs obligations locales et de leur mission particulière et 2) une plus grande concertation entre les facultés et départements dans l'offre de programmes.

1. Un contexte particulier

Il a paru utile de présenter ici certaines caractéristiques particulières des deux champs d'étude que sont la théologie et les sciences des religions, avec des éléments de contextualisation qui tiennent en partie à la place historique de la religion au Québec et à sa situation dans la société actuelle.

1.1 La théologie et les Églises

La théologie est d'abord au service de l'intelligence de l'expérience croyante : « la foi en quête d'intelligence », selon la définition classique d'Anselme de Cantorbery. Avant d'être une instance de formulation de la foi, elle se définit comme critique et interprétation de l'expression croyante à l'intérieur d'une tradition religieuse particulière. Par ailleurs, la recherche en théologie consiste également à fouiller les conditions de la révélation et de la constitution des Écritures, fournissant de larges champs à la recherche en histoire, en philologie, en archéologie et dans nombre d'autres sciences susceptibles d'éclairer les fondements rationnels de la foi.

Le sociologue Fernand Dumont a écrit que « le théologien [...] est un artisan de paroles. Son discours [...] porte ouvertement sur le savoir de la foi. *Norme et savoir* : comment le théologien ne s'interrogerait-il pas sur la parenté de ces deux visées? »² La pratique de la théologie s'est développée en relation avec des communautés chrétiennes qui, s'élargissant et se diversifiant, se sont affrontées face au problème de définir la référence d'un aussi vaste regroupement de personnes aux cultures différentes. Tout au long de l'histoire, les normes se sont multipliées sous la forme de définitions dogmatiques, codes liturgiques et moraux, prescriptions canoniques. De là est né ce qu'il est convenu d'appeler un magistère, une instance régulatrice des expressions de l'expérience croyante. Si les théologiens d'hier ont enseigné la doctrine en justifiant les énoncés du magistère, le théologien d'aujourd'hui a pris ses distances envers l'institutionnalisation des normes de la foi. Toutefois, malgré ce climat de libre recherche, il subsiste des liens institutionnels entre l'Église catholique et certaines universités et facultés possédant un statut canonique.

Au Québec, trois facultés de théologie sont dotées d'un statut canonique, soit celles de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke. Chacune d'elles a maintenu ce lien particulier avec l'institution ecclésiale, tout en intégrant des changements profonds à leurs programmes d'études théologiques. La charte respective de ces universités et les règlements de chacune des facultés, tout en faisant d'elles de véritables unités d'enseignement et de recherche intégrées à l'université, reconnaissent un rôle aux autorités ecclésiastiques (diocésaines) dans certains aspects de la vie des facultés, notamment quant au contenu des programmes et au statut des professeurs de théologie. D'une université à l'autre, les liens avec l'autorité diocésaine diffèrent, mais le fondement de leur statut canonique est le même. La Constitution apostolique *Sapientia christiana* et les textes de la Congrégation romaine pour l'éducation catholique énoncent les normes générales qui s'appliquent aux universités et facultés canoniques. En cas de conflit insoluble sur un sujet de sa juridiction en rapport avec la faculté, la décision de l'autorité ecclésiastique prévaut. Enfin, les facultés dotées du statut canonique bénéficient d'une reconnaissance qui leur permet de décerner des grades en théologie catholique reconnus universellement dans le vaste réseau des universités catholiques.

Par ailleurs, la *Faculty of Religious Studies* de McGill entretient des liens institutionnels avec des Églises de tradition protestante. Quant aux départements de théologie de Concordia, de l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR, ils maintiennent aussi des liens avec l'institution ecclésiale, soit en poursuivant un projet de théologie inspiré de la tradition catholique, soit en formant des enseignants pour l'enseignement moral et religieux catholique. L'UQAM est la seule université francophone qui n'offre aucun programme de théologie, mais elle participe à la formation des maîtres en enseignement moral et religieux catholique.

² DUMONT, Fernand. *L'institution de la théologie*, Montréal, Fides, p. 82.

Il n'est pas exceptionnel qu'une autorité externe à l'université intervienne pour définir les standards de la formation offerte de manière à correspondre aux besoins d'une discipline et de la société en général. Chaque discipline universitaire, quelle qu'elle soit, possède ses propres « magistères » : un corpus de textes reconnus comme fondateurs pour la discipline, des cadres théoriques privilégiés, des règles d'interprétation et des usages normalisés pour la formulation des notions dans un domaine spécifique. On observe aussi l'existence d'instances institutionnelles, tels les ordres et corporations professionnels (droit, médecine, génie, etc.) et les instances gouvernementales qui procèdent à l'agrément de programmes d'études (sciences de l'éducation).

Dans le contexte des facultés canoniques, les programmes de théologie offerts par les universités et les grades qui les sanctionnent ont un double statut : civil et canonique. Le diplôme est civil, parce qu'approuvé et décerné par une université constituée en vertu des lois civiles. Il est aussi canonique, dans la mesure où il répond aux normes établies par l'Église pour conférer en son nom des grades académiques. En matière de programmes, l'autorité ecclésiale indique les domaines qu'elle veut voir couverts, à charge pour la faculté de répondre à ces indications dans le secteur de la théologie catholique. De nos jours, les futurs prêtres ou ministres du culte suivent les cours de théologie dans les universités, puis les Grands Séminaires ou l'équivalent (séminaires confessionnels protestants) assument leur formation spirituelle et pastorale. Au Québec, seul le diocèse catholique de Montréal maintient la formation intégrale des futurs prêtres au Grand Séminaire. Ainsi, dans l'ensemble des facultés et départements de théologie, les programmes d'études s'adressent sans distinction aux laïcs et aux futurs membres du clergé.

Dans le contexte québécois, marqué par une profonde sécularisation, la pratique qui s'est développée dans les facultés de théologie canoniques veut que les normes romaines générales soient administrées par les autorités locales (évêque diocésain) dans le respect de l'autonomie universitaire, qu'il s'agisse des programmes d'études et des contenus de l'enseignement ou de la gestion du corps professoral. Les interventions des autorités ecclésiastiques dans les affaires des facultés canoniques ne sont plus ce qu'elles ont pu être dans le passé. La distinction qui s'est effectuée à la fin des années 60 entre les Facultés de théologie et les Grands Séminaires où elles logeaient, a aussi coïncidé avec le fait que les corps professoraux sont graduellement devenus plus laïques qu'ecclésiastiques et que les clientèles sont désormais majoritairement composées de laïcs. Cette évolution a profondément modifié la pratique de la théologie et la nature des enseignements en fonction des quêtes de sens de l'époque actuelle. Le regretté Fernand Dumont, qui a lui-même soutenu et publié une thèse de théologie à la fin de la cinquantaine, consacre à cette question des pages éclairantes dans son autobiographie publiée à titre posthume à l'automne 1997, faisant valoir notamment :

« Il y a une longue histoire où la théologie du prêtre a été interrogée par celle du laïc. [...] D'un côté, une théologie assurée d'un statut défini par un magistère et constituée en genre littéraire propre, élaborée par des prêtres; de l'autre, une exploration chrétienne elle aussi, conduite par des laïcs, plus solidaires des errances de l'époque et dont les formes bigarrées ont longtemps paru interdire son intégration à la pensée plus officielle de l'Église. Cette espèce de division du travail est maintenant heureusement dépassée. Les clercs qui pratiquent la théologie ne se définissent plus comme jadis à partir de cadres strictement fixés de l'extérieur. Par contre, les laïcs envahissent les facultés de théologie en Europe et au Québec. »³

En milieu francophone, les universités Laval, de Montréal, de Sherbrooke, ainsi que l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR dispensent des programmes en théologie de tradition catholique. Le *Department of Theological Studies* de Concordia donne en anglais la formation en théologie de tradition catholique. L'Université McGill offre en anglais la formation en théologie de tradition protestante, selon une entente avec les collèges protestants des Églises anglicane et unie du Canada pour la formation en théologie, ratifiée par l'Assemblée législative du Québec en 1948, et à laquelle le Collège presbytérien s'est joint en 1968 (« Entente des trois Collèges »). Le programme de baccalauréat en théologie de McGill est un passage

³ DUMONT, Fernand. *Récit d'une émigration*, Montréal, Fides, pp. 180-183 et 220-224.

obligé pour les futurs ministres protestants qui poursuivent ensuite une maîtrise (*Master of Divinity*) dans leur Collège respectif.

Il faut noter que les facultés et départements de théologie sont sollicités par différents organismes religieux pour développer la formation d'autres types de théologie. Ainsi en est-il de l'Université de Sherbrooke qui est à élaborer un certificat en théologie orthodoxe, de l'Université Laval, qui a conclu une entente avec le Grand Rabbinate du Québec pour offrir des programmes en théologie juive et de l'Université de Montréal qui a conclu une entente avec l'Institut biblique Laval (tradition évangélique).

1.2 Les sciences des religions

Champ disciplinaire relativement nouveau par rapport à la théologie, les sciences des religions reçoivent leur consécration académique en Europe à la fin du XIX^e siècle. Logées dans les facultés de théologie, les premières chaires étaient consacrées à l'étude des religions non chrétiennes. Identifié à l'origine par un objet spécifique, c'est-à-dire l'histoire générale des religions et la philosophie de la religion en ce qu'elles se distinguent de l'objet propre de la théologie, le champ des sciences des religions a trouvé graduellement son identité et son autonomie dans une approche et une méthodologie particulières, en utilisant entre autres la méthode comparative.

Alors que la théologie contemporaine se comprend comme l'interprétation d'une expérience et d'une tradition particulière, les sciences des religions explorent, par-delà les appartenances confessionnelles, le phénomène religieux dans l'ensemble de ses manifestations. Elles sont attentives aux différents systèmes religieux, à la genèse des croyances diverses, aux multiples manifestations du sacré dans l'expérience des individus et des collectivités, à la fonction sociale de ce qu'elles appellent le « religieux », etc. La mise en oeuvre d'un tel projet commande des emprunts ou la contribution constante des disciplines comme l'histoire, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, pour ne mentionner que les plus fréquentes. Ainsi, les sciences des religions ne peuvent concrètement se déployer que dans la perspective d'une entreprise interdisciplinaire.

Dans les universités occidentales de tradition judéo-chrétienne, les intérêts des chercheurs, outre les projets de classification et de comparaison des religions, se portent sur un certain nombre de questions dont il est possible d'identifier quelques lignes de force : ensemble de questions ayant rapport à la naissance et au développement du christianisme, de ses liens avec le judaïsme et les autres religions du Proche-Orient ancien, mais aussi étude des religions orientales qui ne se réclament pas d'une révélation et sans « église » au sens institutionnel du terme. La première tendance s'explique par le désir et la nécessité de comprendre le développement d'une tradition religieuse qui a façonné l'histoire de l'Occident depuis 2000 ans; la seconde, par la découverte de l'importance des religions orientales et de la différence fondamentale de leur nature. Depuis quelques années, on assiste au développement rapide d'un intérêt pour l'étude du phénomène religieux dans ses composantes psychologiques et sociales et des expressions nouvelles du religieux dans nos sociétés traditionnellement chrétiennes. Les questions relatives au dialogue interreligieux retiennent également l'attention.

Avec des ressources diverses et selon des accents variés, ce sont ces domaines qu'explorent, dans des contextes institutionnels différents, les programmes non confessionnels de sciences des religions des universités Bishop's, Concordia, McGill, et de l'UQAM, et, en contexte confessionnel, des universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke.

1.3 Théologie et sciences des religions : distance et convergence

L'approche interdisciplinaire est progressivement devenue essentielle aussi bien à la théologie qu'aux sciences des religions. Le phénomène religieux est complexe et son étude intègre de façon critique les cadres théoriques et les problématiques de toutes les disciplines des sciences humaines, ce qui se

comprend d'autant mieux dans un contexte où la perspective herméneutique traverse tant la théologie que les sciences des religions.

Autant la littérature spécialisée américaine que la littérature européenne font état de la différence et de la distance entre la théologie et les sciences des religions. Si leurs objets paraissent voisins, c'est-à-dire la connaissance d'une tradition religieuse ou d'un ensemble d'interprétations d'une expérience religieuse, le cadre interprétatif et les présupposés de départ diffèrent : la théologie s'inscrit dans une tradition interprétative particulière du religieux cependant que les sciences des religions adoptent une approche que l'on pourrait qualifier « d'hétéro-interprétative ». Cette distinction, si elle indique des accents particuliers, ne doit pas être, par ailleurs, trop durcie.

Parmi les spécialistes des sciences des religions, les avis sont très partagés quant aux relations que ce complexe disciplinaire devrait entretenir ou non avec la théologie. Certains estiment que n'étant méthodologiquement et épistémologiquement dépendantes d'aucune religion, les sciences des religions devraient être clairement dissociées de la théologie. D'un autre côté, il va de soi qu'un nombre important de théologues et de théologues non seulement s'intéressent, au titre même de leur discipline, au champ des sciences des religions mais continuent d'y intervenir avec une compétence et une autorité reconnues. C'est ce qui explique le développement, dans les facultés de théologie, au Québec et ailleurs dans le monde, de cheminements ou de programmes en sciences des religions, lesquels font aussi appel à des spécialistes du domaine.

Pour certains, les sciences des religions bénéficient d'un avantage par rapport à la théologie dans l'université moderne : la théologie serait trop liée au moment institutionnel du religieux, à celui où le religieux se fait religion, une institution inscrite dans une histoire déterminée, alors que les sciences des religions observent les faits religieux en dehors d'un contexte confessionnel. D'autres voient des limites dans une approche universitaire qui se pose en extériorité et croient que l'inscription assumée à l'intérieur d'une tradition religieuse, comme c'est le cas pour la théologie, favorise la compréhension et l'explication de phénomènes ou d'expressions du religieux. Les discussions à ce sujet sont loin d'être épuisées.

L'importance de ce débat ne doit cependant pas masquer le fait que ces deux domaines d'enseignement que sont la théologie et les sciences des religions semblent vulnérables en ce qui a trait à leur clientèle. Comme l'indique Ray L. Hart dans *Religious and Theological Studies in American Higher Education: A Pilot Study*, « Enrollment declines, fiscal constraint, retrenchment: the first budget cuts are in the college of liberal arts, within that sector, the humanities, within that segment, religious studies. ».⁴

La théologie et les sciences des religions sont des disciplines essentielles à la compréhension de l'humain. La diminution du contrôle autrefois exercé par les Églises, le vieillissement de la population pratiquante et le déclin des vocations font que plusieurs estiment que la religion est en voie de disparition. Mais, plutôt qu'une sécularisation complète de nos sociétés contemporaines, on assiste à l'apparition de nouveaux mouvements religieux : charismatiques et sectaires (dans les années 70), puis fondamentalistes et politisés (dans les années 80)⁵. En outre, avec l'immigration, de plus en plus de traditions religieuses se côtoient et s'offrent aux individus. Ainsi, même si dans bien des cas les institutions religieuses ont perdu beaucoup de pouvoir, même si la religion est devenue un aspect parmi d'autres de la vie sociale, on doit constater qu'elle demeure un repère majeur pour donner du sens à sa vie et pour en marquer, par les rites des cérémonies religieuses, les principaux passages.

Au Québec, on a pu vérifier récemment les effets de cette persistance, au travers de débats sur l'enseignement religieux, à l'occasion de la tenue des États généraux sur l'éducation. La déconfessionnalisation des commissions scolaires constitue une étape importante du mouvement de laïcisation des institutions de la société québécoise, amorcé avec la révolution tranquille et que la

⁴ In *Journal of the American Academy of Religion*, LIX/4, p. 715-827. Mentionnons que les *religious studies* dont on traite ici incluent tant la théologie que les sciences des religions.

⁵ DUHAIME, Jean (Faculté de théologie, Université de Montréal), 1997. *La théologie et les sciences religieuses en milieu universitaire*. Article annexé à la suite du présent rapport.

modification constitutionnelle vient de confirmer. Dans un autre ordre d'idée, le pluralisme religieux lié à l'immigration pose des problèmes d'une autre nature à la société d'accueil, comme en témoignent des pratiques telles que le port du voile musulman dans les écoles et devant les tribunaux, et le port du turban dans la Gendarmerie royale – des exemples où on a constaté des tensions entre les valeurs morales de certains groupes religieux et celles qui sous-tendent la charte des droits de la personne. Le nouveau contexte religieux, complexe et diversifié, appelle à la continuation de son étude propre et des relations qu'il entretient avec les autres aspects de la vie en société. De plus, tant qu'il y aura des besoins en ce sens, il faudra continuer à préparer certaines personnes à une tâche professionnelle au sein des Églises et pour le moment, il faut continuer à former des maîtres en enseignement moral et religieux pour l'éducation des élèves aux niveaux primaire et secondaire.

Bien avant que les travaux de la sous-commission n'aient débuté, les responsables des facultés et départements de théologie francophones – universités Laval, de Montréal, de Sherbrooke, UQTR, UQAC et UQAR (voir section 4) – avaient décelé le besoin de réaffirmer, entre autres auprès de la communauté universitaire, la pertinence de l'enseignement de la théologie et des sciences des religions. Deux documents de réflexion à ce sujet ont été produits par deux professeurs⁶, le deuxième résumant et vulgarisant les propos du premier.

1.4 Le rôle du Comité catholique et du Comité protestant

Un élément important du système scolaire mérite d'être souligné eu égard à l'approbation des programmes. Ce sont les rôles homologues du Comité catholique et du Comité protestant quant au contenu des programmes qui visent la formation des maîtres en enseignement moral et religieux. Pour tout programme d'enseignement, le Gouvernement, par le biais du régime pédagogique, détermine les matières à enseigner. Dans le cas de l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, le pouvoir ministériel est limité par l'avis que lui donne le Conseil supérieur de l'éducation, lequel doit lui-même obtenir un avis favorable des Comités catholique et protestant pour l'adoption des programmes de cet enseignement. Les Comités déterminent également les conditions d'accès à la pratique, en vertu de leur pouvoir « de prendre des règlements sur les conditions de qualification du personnel enseignant qui dispense l'enseignement moral et religieux »⁷ et définit les objectifs des programmes.

Cette situation ne paraît pas susceptible de changer dans un avenir immédiat, même si le Sénat du Canada vient de lever les obstacles à la substitution de commissions scolaires linguistiques aux commissions scolaires confessionnelles de Montréal et de Québec jusqu'alors protégées par l'article 93 de l'Acte constitutionnel de l'Amérique du Nord Britannique. En effet, même si l'on observe une sécularisation certaine de la société québécoise et une déconfessionnalisation de ses institutions, le Rapport Inchauspéqui propose une réforme du curriculum pour les écoles, fait état de l'absence de marge de manoeuvre et de l'incapacité de modifier l'exigence des Comités catholique et protestant. Les deux heures d'enseignement moral ou religieux sur les 23,5 que comporte la semaine d'enseignement au primaire et les deux unités sur les 36 de la semaine d'enseignement jusqu'à la cinquième année du cycle secondaire inclusivement, paraissent assurées. Selon le contenu des recommandations attendues du comité sur la place de la religion dans l'enseignement et les décisions subséquentes que prendra le Gouvernement en cette matière, les écoles pourraient demander un statut non confessionnel et que l'on substitue un programme de culture religieuse à l'enseignement religieux ou moral actuel. Si une telle école voulait introduire un tel programme maintenant, cela pourrait se faire uniquement par ajout aux programmes existants.

⁶ LEMIEUX, Raymond (Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval), 1997. *Sur la pertinence de la théologie et des sciences religieuses*. Article annexé à la suite du présent rapport.

DUHAIME, Jean. (Faculté de théologie, Université de Montréal), 1997. *La théologie et les sciences religieuses en milieu universitaire*. Article annexé à la suite du présent rapport.

⁷ Article 22b de la Loi du Conseil supérieur de l'éducation.

1.5 Interventions dans le domaine de l'éthique

La sous-commission a fait état du rôle de plusieurs facultés et départements de théologie et/ou de sciences des religions dans l'enseignement de l'éthique. Plusieurs universités offrent, en effet, des programmes ou parties de programme en éthique par l'intermédiaire de leur unité de théologie ou de sciences des religions. De l'avis des personnes présentes, l'intérêt que portent ces unités à la question tient à l'exercice pastoral coutumier des théologiens et à la recherche de solutions à des problèmes concrets d'éthique auxquels les professeurs sont confrontés dans leur enseignement. Plusieurs des représentants ont fait état de leur rôle majeur dans le domaine ou de leur contribution à des programmes de cette nature. C'est le cas de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke, de l'UQAC et de l'UQAR où les programmes en éthique ou programmes apparentés (bioéthique, éthique appliquée, déontologie) relèvent directement des facultés et départements de théologie, alors qu'ailleurs cet enseignement appartient à la faculté de philosophie ou à une autre unité.

Chose certaine, si l'élaboration des règles sur les conditions d'existence et d'exercice de l'éthique concerne au premier chef les philosophes, nombre d'unités académiques sont déjà engagées dans l'enseignement de ce qu'on appelle l'éthique appliquée, comme les facultés de droit et de médecine, les unités de sciences infirmières, et, au premier chef, les unités de théologie et de sciences des religions. C'est pourquoi dans le présent rapport on mentionnera certaines activités dans ce domaine, même si la Commission a résolu de constituer une sous-commission du droit, de l'éthique et de la philosophie, qui aura pour mandat d'examiner les programmes d'éthique.

1.6 Terminologie utilisée par les unités académiques

Au Québec, depuis les années 70, on parle de « sciences des religions » ou de « sciences de la religion » ou de « sciences humaines de la religion » spécifiquement. D'autre part, le terme « sciences religieuses » est employé également pour englober toutes ses catégories, ainsi que la théologie. Dans le présent rapport, le terme « sciences des religions » regroupe les « sciences de la religion » et les « sciences humaines de la religion », mais non pas la théologie. Par ailleurs, les unités académiques de l'UQAC et de l'UQAR, qui enseignent surtout la théologie sont des départements à statut civil de « sciences religieuses ». Il faut noter que la terminologie dans le secteur est loin d'être fixée. Enfin, on remarque que des facultés et départements responsables de l'enseignement de la théologie sont aussi responsables de programmes en éthique et en bioéthique. À l'Université de Sherbrooke, le secteur de la philosophie est aussi intégré au sein d'une Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie.

1.7 Motivations aux études dans le secteur : le point de vue des étudiants

Que l'on soit en théologie ou en sciences religieuses, en sciences de la religion ou des religions, une chose est certaine : il s'agit de secteurs où se cristallisent certaines interrogations et beaucoup de la quête de sens de cette fin de XX^e siècle. La perte d'influence des Églises traditionnelles, les mutations observées dans le corps social, la disparition des certitudes dans lesquelles l'Occident paraissait pouvoir se camper à la fin de la Seconde Guerre, la disparition de l'homogénéité des sociétés et la diversification des adhésions religieuses qui en est le corollaire, tous ces facteurs paraissent, paradoxalement, avoir ressuscité l'intérêt pour ces domaines de la connaissance et de l'expérience humaines que sont la théologie et les sciences des religions.

Certains vont s'inscrire à quelques cours ou encore à une mineure ou un certificat, dans une perspective de culture générale comptabilisée ou non dans leur programme de formation dans un autre domaine. D'autres sont des laïcs actifs dans leur communauté, désireux d'accroître leur compréhension de la religion et d'améliorer leurs compétences dans leur champ d'action. D'autres voudront se préparer à un rôle dans le domaine de l'intervention en milieu scolaire, paroissial ou au sein d'associations et de mouvements religieux ou communautaires.

Dans une analyse qu'il a réalisée en 1995⁸, le module de théologie de l'UQTR fait état des besoins prioritaires identifiés par les étudiants qui désirent faire des études en théologie. On retient qu'ils veulent développer un discours théologique signifiant avec une théologie plus proche de la vie. Ils veulent également acquérir un esprit critique sûr face aux problèmes existentiels et aux problèmes majeurs de notre société. La poursuite de recherches spirituelles en ce qui a trait à la destinée de l'homme, le vieillissement, la mort, la souffrance, la vie, le travail, les responsabilités sociales, les engagements politiques sont aussi des motifs importants. De plus, les étudiants cherchent à acquérir des habiletés en intervention pastorale sous toutes ses formes en assimilant les particularités des divers milieux d'intervention.

L'Université Laval a également interrogé ses étudiants⁹. L'obtention d'un emploi de ministre du culte, d'agent de pastorale ou d'enseignant est l'objectif recherché pour 37 % d'entre eux. Les autres motifs sont : améliorer un engagement bénévole (11 %) et une formation personnelle – réflexion sur la foi, acquisitions de connaissances sur le plan religieux – (31 %).

À titre indicatif, l'âge moyen des étudiants inscrits à l'Université Laval est de 40 ans et 50 % des étudiants possèdent déjà un diplôme universitaire ou sont sur le marché du travail; la clientèle au premier cycle est dominée par les femmes, celle aux cycles supérieurs par les hommes. Une grande majorité des étudiants au premier cycle (71 %) font leurs études à temps partiel. Quant à la clientèle des programmes à volet canonique, à l'Université de Montréal elle composerait 20 % de la clientèle au premier cycle et moins de 10 % aux cycles supérieurs. À l'Université Laval, les étudiants se destinant au sacerdoce ne composent plus que 10 % de la clientèle.

On doit noter une certaine fréquentation d'étudiants intéressés à la théologie protestante dans les programmes de théologie catholique, surtout aux cycles supérieurs. On estime que dans les programmes d'études avancées, la théologie dépasse les frontières confessionnelles.

1.8 Formation des maîtres en enseignement religieux et moral

Plusieurs unités académiques responsables de l'enseignement de la théologie et/ou des sciences des religions dans les universités du Québec participent aux programmes de formation des maîtres. Ce sont l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'UQAM, l'UQTR, l'UQAC et l'UQAR. Parmi les programmes, on compte entre autres le baccalauréat d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire et le baccalauréat d'enseignement au secondaire avec concentrations en enseignement religieux et/ou moral et le certificat en éducation morale. Les activités d'enseignement des facultés et départements de théologie et/ou des sciences des religions commandées dans le cadre de ces programmes sont nombreuses (jusqu'à 20 cours sur les 40 du programme d'enseignement au secondaire). Les facultés et départements de théologie ou de sciences des religions de Bishop's, Concordia, McGill et l'Université de Sherbrooke ne sont responsables d'aucun cours dans le cadre de ces programmes. La récente réforme des programmes de formation des maîtres a fait passer tous les programmes sous la maîtrise d'oeuvre des Facultés de sciences de l'éducation (voir la section 2.4 sur l'évolution des effectifs étudiants), sauf dans le cas de l'UQAM, dont le département de sciences religieuses a conservé la responsabilité de la formation en enseignement moral et religieux catholique à l'intérieur du baccalauréat d'enseignement au secondaire, de même que du certificat en éducation morale.

1.9 Cours de service et clientèle hors programmes

Plusieurs cours en théologie et en sciences des religions sont des cours ouverts : ils sont non seulement fréquentés par les étudiants inscrits aux programmes des sciences de l'éducation, mais aussi par des

⁸ UQTR, Module de théologie. 1995. Opération « Étude de besoins ». Rapport du Comité d'analyse.

⁹ Université Laval, Faculté de théologie. 1995. Évaluation périodique des programmes de premier cycle en théologie. Dossier de base.

étudiants inscrits dans une multitude d'autres programmes universitaires. De plus, les facultés et départements de théologie et de sciences des religions offrent de nombreux cours de service. Ce sont des cours destinés par exemple à la formation des spécialistes en éthique et en sciences humaines en général. Ainsi, la clientèle du secteur s'est considérablement diversifiée et la meilleure façon de la quantifier est de comptabiliser le nombre de crédits-étudiants. La section 2.3 sur la répartition des effectifs étudiants en fait état.

2. Description de l'enseignement universitaire dans le secteur

Bien qu'elles soient apparues au cours du XIX^e siècle, ce n'est qu'avec les changements survenus dans le paysage religieux au cours des dernières décennies, qu'on a vu les sciences des religions se développer de façon significative dans les établissements universitaires québécois, que ce soit à titre de nouveaux programmes ou de cours donnés dans le cadre de programmes en théologie¹⁰. Selon le contexte socio-religieux actuel, les facultés et départements ont des points de vue différents sur leur rôle. Des énoncés de mission actualisés sont présentés au tableau I.

2.1 Historique des unités responsables et développement des programmes

Bishop's

Jadis à Bishop's, on enseignait la théologie par l'entremise d'une *Divinity School* devenue par la suite une faculté de théologie. Avec la multiplication des pratiques religieuses se sont développés autant d'objets d'étude et, avec la mise au point de nouvelles méthodes d'analyse, l'enseignement à Bishop's s'est tourné vers les sciences des religions. Depuis 1970, l'unité académique responsable est le *Department of Religion*. La formation en théologie n'est plus donnée; on vise plutôt à développer chez l'étudiant un sens critique face au monde religieux. Dans le champ des sciences des religions, Bishop's est le seul établissement universitaire québécois qui ne possède aucun programme aux cycles supérieurs. Les groupes-cours y sont petits et l'enseignement personnalisé.

Concordia

Les *Department of Religion* et *Department of Theological Studies* de Concordia sont issus séparément des deux institutions fondatrices de l'Université, soit le Collège Loyola et l'Université Sir George Williams. Une particularité de l'enseignement à Concordia qu'on se doit de rappeler ici est la possibilité de suivre des cours le soir en régime régulier d'études.

Le *Department of Theological Studies*, fondé par les jésuites du collège Loyola, est la seule ressource universitaire anglophone en matière de théologie catholique. Les programmes de ce département, tous civils, répondent ainsi aux besoins des catholiques anglophones, qu'on estime à au moins 200 000 dans la grande région de Montréal.

Quant au *Department of Religion*, il propose des études comparatives sur les religions et autres phénomènes sociaux reliés à des pratiques religieuses, de même que des programmes en études juives et une spécialité sur les femmes et la religion. Enfin, les deux départements de Concordia sont associés dans le cadre du diplôme de deuxième cycle intitulé *Diploma in Theological, Religious and Ethical Studies*.

Université Laval

La Faculté de théologie de l'Université Laval est la plus ancienne au Québec. Ses racines les plus lointaines remontent au XVII^e siècle avec la fondation du Séminaire de Québec par Monseigneur de Laval. Elle fut l'une des quatre facultés fondatrices de l'Université Laval en 1852. Pendant longtemps, la vie de la Faculté fut intimement liée à celle du Grand Séminaire. Son objectif était alors exclusivement la formation des futurs prêtres. Des changements sont survenus au début des années 1960 : avec la création de l'Institut de catéchèse, la Faculté s'ouvrait aux étudiants laïques qui s'intéressaient à l'enseignement religieux. Les premiers professeurs laïques furent engagés dans le cadre de cet Institut, de même que dans le cadre d'un Centre de recherche en sociologie religieuse. Au début des années 1970, les laïcs n'étaient encore qu'une

¹⁰ Avec la libre circulation des pratiques religieuses et l'avènement de nouveaux mouvements religieux, d'une part, et la sécularisation de notre société, d'autre part, [...] « Plus que jamais dans ce contexte, une étude attentive du champ religieux et de son interaction avec les autres dimensions de la vie en société s'impose comme nécessaire et urgente. » (Duhaime, 1997)

Tableau I. « Énoncés de mission » actualisés des facultés et départements de théologie et/ou de sciences des religions

Bishop's	« The study of religion, and Christianity in particular, has been a foundational part of Bishop's mission ... The Department of Religion continues that historic commitment to the study of religion as a prominent and essential component in today's liberal arts curriculum. » « The Department offers a broad range of courses in four major categories ... biblical studies ... comparative religion ... philosophy of religion ... and religion, culture and society ... » Texts are studied in their « ... historical and cultural contexts ... [to acquaint students] with traditional and academic methods of interpretation, and to examine their religious and cultural influence. » Comparative religion « ... introduces students to the major religious systems of the world in order to appreciate both the universality and the particularity of the religious dimension of human life. » Philosophy of religion allows « ... for a closer examination of religious texts, concepts and claims. The view that religions and religious life do not exist in a vacuum is reflected in a selection of courses in religion, culture and society; they encourage examination of how religious tradition changes as it acts upon and responds to new cultural conditions, and reflection ... »	Université Laval La Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval a pour mission l'enseignement et la recherche en théologie (chrétienne et juive) et en sciences des religions. Ses principaux programmes d'enseignement dans l'une et l'autre disciplines sont orientés vers la formation méthodologique et fondamentale ou la formation professionnelle. Ils se veulent particulièrement attentifs aux quêtes de sens, au pluralisme culturel, et aux fractures sociales inhérentes à la vie contemporaine. Le haut niveau des activités de recherche de la Faculté contribue à la qualité de la formation qu'elle dispense aux cycles supérieurs, en particulier dans les domaines de l'histoire du christianisme ancien (patristique en particulier), de l'histoire religieuse contemporaine, de l'histoire des religions, de la théologie fondamentale et de la théologie pratique. Soucieuse de la diffusion de la pensée québécoise en théologie et en sciences des religions, la Faculté publie conjointement avec la Faculté de philosophie une revue scientifique de calibre international, le <i>Laval théologique et philosophique</i>; elle publie en outre trois collections de monographies scientifiques. Un corps professoral relativement considérable, appuyé par une large équipe de professeurs associés et invités, soutient le projet d'une vie intellectuelle toujours plus intense, diversifiée et ouverte sur le monde.
Concordia « Dept. of Religion »	« The Department of Religion is dedicated to the academic study of religions and other social and cultural phenomena in so far as they have been influenced or affected by religions. We are committed to the comparative study of the various religious traditions of the world. In a world characterized by many different cultures, we are dedicated to the academic study of other cultures as well as our own in so far as these have been affected by religious traditions. At all levels we encourage our students to understand other cultures, different from their own either in time or in beliefs and values, from the perspective of the people most directly influenced by these cultures. This kind of multicultural study is, we believe, a valuable and increasingly essential dimension of education in a world as inter-related and complex as ours has become. »	McGill « Teaching and research in world religions; training undergraduate and graduate students in the academic study of religion; providing the academic component of undergraduate and graduate study in theology (primarily Christian). »
Concordia « Dept. of Theological Studies »	Le département d'études théologiques de l'Université Concordia est au service de la communauté de 200 000 catholiques anglophones dans la région de Montréal, ainsi que d'un nombre indéfini d'autres chrétiens qui cherchent une compréhension classique des origines de leur foi. Il offre trois programmes : le certificat, le bac et la maîtrise. Le département utilise les méthodes académiques contemporaines (herméneutique, histoire, dialectique, analyse philosophique, communications) suivant les traces de l'expérience chrétienne, à partir des temps bibliques, patristiques, médiévaux, modernes, post-modernes, jusqu'au présent, afin d'établir avec précision ce qui a été dit et en quel sens, et de juger des vérités qui durent et qui émergent pour l'avenir. Les étudiants visent à assimiler progressivement le patrimoine et la tradition spirituelle de l'Occident, à acquérir une connaissance plus étendue des dimensions de leur personne, et à élargir leur horizon sur les possibilités et le sérieux de la vie. D'aucuns appliqueront cette formation d'une manière non systématique dans leur vie, d'autres comme étape vers une carrière intellectuelle, et d'autres encore en profiteront pour s'engager dans des ministères pastoraux dans leur paroisse et école.	Université de Montréal La Faculté de théologie se définit comme une faculté universitaire catholique qui poursuit une mission de formation fondamentale dans les domaines des savoirs théoriques et pratiques. Elle se veut au service de la recherche de sens et de l'intelligence de la tradition chrétienne. Concrètement, le projet théologique de la Faculté vise à : 1. s'inscrire dans l'interprétation de la culture, ce qui correspond à une des tâches fondamentales de l'Université; 2. comprendre les requêtes morales et spirituelles de nos contemporains et répondre à leurs soucis de clarification, de cohérence et de pertinence; 3. étudier le renouvellement en profondeur du rapport au religieux vécu ici dans la foulée de la révolution culturelle québécoise; 4. interpréter les expressions de la foi chrétienne dans les langages de notre culture; analyser la religion, les assises du sentiment religieux, les discours, les institutions et les pratiques chrétiennes; 5. analyser les divers enjeux éthiques des pratiques individuelles et collectives, en particulier celles relatives à la question des droits et libertés, de la bioéthique, de la justice sociale, des relations internationales, de la solidarité avec le Tiers-Monde; 6. éclairer les tâches, services, fonctions ministérielles et aménagements des communautés ecclésiales; 7. faciliter l'ouverture au pluralisme religieux de la société québécoise contemporaine et développer une perspective critique face au fondamentalisme et à l'intégrisme.

Tableau I. « Énoncés de mission » actualisés des facultés et départements de théologie et/ou de sciences des religions (suite)

Université de Sherbrooke La Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie s'unifie autour de la <i>catalyse des questions de sens</i> selon divers types de convictions : religieuses, agnostiques, athées; divers types d'épistémologies nouées en interdisciplinarité; et selon deux approches didactiques : l'une classique, l'autre relevant de la formation continue d'adultes. La Faculté s'organise en trois unités d'enseignement et de recherche. Dans chacune, il y a un héritage à faire fructifier comme un « fer de lance » à faire valoir. Dans son unité « théologie », la Faculté veut développer la formation à temps partiel, par la mise en oeuvre des techniques multimédias en accentuant une forte intégration psycho-spirituelle. Dans son unité « philosophie et éthique appliquée », l'axe prioritaire est l'éthique appliquée. Celle-ci inscrit son développement dans la perspective d'une philosophie pratique. Enfin, son unité « études interculturelles et sciences humaines des religions » se développe sur trois terrains : les relations interculturelles dans les grands ensembles postmodernes; les relations avec les « premières nations » et l'étude interculturelle des facteurs religieux et traditionnels dans les problématiques du développement international.	
UQAM Le Département des sciences religieuses met de l'avant l'étude scientifique des grandes traditions religieuses du monde ainsi que des phénomènes religieux contemporains. Il vise à offrir à notre société, marquée par le pluralisme religieux et la diversité des appartenances et des visions du monde, un lieu ouvert, non confessionnel, d'analyse, de compréhension et d'interprétation des croyances et des valeurs. Il reconnaît l'impact de la sécularisation et de la mondialisation sur le champ religieux et celui de l'éthique et fournit aux personnes un ensemble de ressources permettant une lecture renouvelée des transformations qui touchent ces champs. Il propose, à partir des sciences humaines, une approche pluridisciplinaire des différentes manifestations passées et actuelles du religieux. Par un ensemble structuré de programmes aux trois cycles universitaires, il offre une formation spécialisée en sciences des religions et une formation professionnelle en éducation morale et enseignement moral et religieux. Au plan de la recherche, l'équipe départementale poursuit des travaux de pointe dans le domaine du développement moral, de l'épistémologie de la religion, de la religion au Québec, des grandes traditions religieuses et des rapports entre religion et culture. Le Département publie la revue <i>Religiologiques</i> en sciences humaines des religions (deux fois par année). Cette revue, éditée sur format papier et sur le réseau Internet, s'intéresse aux manifestations du sacré dans la culture, au phénomène religieux sous toutes ses formes ainsi qu'au domaine de l'éthique.	
	UQTR Le Département de théologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières a pour mission principale de dispenser une formation théologique orientée vers l'intervention dans le champ religieux. Il est également un lieu de recherche et de réflexion sur le sens de l'existence dans le contexte culturel et religieux du Québec contemporain. Le Département participe aussi à d'autres programmes disciplinaires au sein de l'université, notamment pour la formation de maîtres au primaire et au secondaire. Le Département est un partenaire actif dans le développement culturel et religieux de la région. Le Département propose une démarche théologique qui s'inscrit dans la tradition chrétienne qui a marqué l'histoire du Québec tout en étant ouverte aux transformations actuelles du fait religieux dans la diversité de ses manifestations. Le Département accueille des étudiantes et étudiants dans des programmes de premier et de deuxième cycles. UQAC Le Département de sciences religieuses et d'éthique comprend deux sections majeures dont l'une en théologie et l'autre en éthique. Pour ce qui est de sa section « théologie », le Département, bien qu'ouvert sur la communauté universelle, trouve sa raison d'être première dans le service de niveau universitaire pour les régions éloignées que constituent le Saguenay – Lac St-Jean, la Côte-Nord ainsi qu'une partie de la région de Charlevoix. C'est principalement pour répondre aux besoins immédiats exprimés par ces communautés régionales qu'il offre une présence permanente et notamment un enseignement varié en théologie et en sciences religieuses aux trois cycles d'études; le Département, dont les professeurs sont sans cesse en circulation d'une région à l'autre, a réussi à développer petit à petit un travail de recherche diversifié, qu'il cherche à intensifier principalement dans le champ des études pastorales et de la théologie pratique. Au niveau des études de premier cycle, le Département dispense des enseignements dans plusieurs baccalauréats dont les principaux sont ceux en théologie, en enseignement religieux et moral au secondaire, en enseignement préscolaire et primaire; il présente des enseignements dans plusieurs certificats, dont ceux en culture religieuse, en animation chrétienne de foi catholique, en animation chrétienne de foi protestante, en expression culturelle des aînés. Au niveau des études de 2^e et de 3^e cycles en théologie, une entente avec la Faculté de théologie de l'Université de Montréal permet au Département d'avoir des activités d'enseignement et de recherche dans le cadre de deux programmes de maîtrise en théologie et d'un programme de doctorat. Ajoutons que les membres du Département rendent de nombreux services de consultation et participent aux activités des collectivités régionales et locales. UQAR La section théologie et sciences religieuses du Département vise à assurer en région un service universitaire d'instance critique et de formation dans le domaine de la théologie, de la pastorale et de l'enseignement moral et religieux. Pour cela, la section veut maintenir deux programmes de certificat et des profils adéquats dans le programme d'enseignement secondaire.

exception dans les programmes de théologie de la Faculté. Dix ans plus tard, ils formaient plus de la moitié de la clientèle. Actuellement, ils représentent plus de 90 % des étudiants de la Faculté. De même, le corps professoral de la Faculté est majoritairement laïque.

Au cours des trente dernières années, l'enseignement de la Faculté s'est diversifié, notamment avec la création, il y a au-delà de dix ans, de programmes en sciences des religions (certificat et maîtrise). En théologie proprement dite, la Faculté n'accueille plus seulement des catholiques. Depuis 1995, elle offre des programmes de certificat et de diplôme en théologie juive. À compter de l'automne 1998, elle offrira le baccalauréat dans cette discipline. Désormais, la Faculté se nomme la Faculté de théologie et des sciences religieuses.

McGill

Au cours du XIX^e siècle, certains collèges d'études théologiques de Montréal se sont affiliés à McGill pour offrir la formation en théologie protestante. Cette association a mené à la création, en 1948, d'une *Faculty of Divinity* qui était en charge de donner la formation universitaire non seulement aux futurs prêtres, mais aussi aux étudiants inscrits dans d'autres facultés, en offrant à ceux-ci des cours de culture générale tels que la philosophie et la psychologie de la religion. Avec les années, se sont développés des programmes en sciences des religions¹¹ relevant du *Department of Religious Studies* de la Faculté des arts (*B.A. with a Minor, with a Major ou with Honours in Religious Studies*).

En 1970, la *Faculty of Divinity* est devenue la *Faculty of Religious Studies* et elle offre depuis lors les baccalauréats en théologie et en sciences des religions et la maîtrise et le doctorat en sciences des religions. Aujourd'hui, les collèges affiliés sont : le Collège du Diocèse de Montréal de l'Église anglicane du Canada, le Collège presbytérien de Montréal et le *United Theological College* des Églises Unies du Canada. En 1973, le comité conjoint des trois collèges a mis en commun les ressources afin de procurer une année de formation professionnelle en études pastorales qui, jointe au Baccalauréat en théologie de McGill, permet d'obtenir le grade de *Master of Divinity* décerné par chacun des collèges. Tous les grades décernés par McGill sont civils.

En outre, plusieurs autres cours en sciences des religions sont offerts par d'autres unités de McGill. On retiendra particulièrement le *Department of Jewish Studies* qui compte des programmes aux trois cycles et l'*Institute of Islamic Studies* qui offre des programmes de maîtrise et de doctorat, de même que des cours au premier cycle. Enfin, dans le cadre des programmes de formation des maîtres, le *Department of Culture and Values in Education* de la Faculté d'éducation donne plusieurs cours en enseignement religieux et moral.

Université de Montréal

La Faculté de théologie, fondée en 1878, a d'abord été l'une des trois facultés filiales montréalaises de l'Université Laval. Elle a ensuite été intégrée à l'Université de Montréal lorsque celle-ci fut constituée en corporation civile indépendante en 1920. La Faculté a obtenu son statut canonique en 1925. Sise dans l'édifice du Grand Séminaire de Montréal, auquel elle était étroitement liée depuis l'origine, la Faculté a déménagé sur le campus universitaire en 1967. À cette époque, la Faculté a regroupé les effectifs de plusieurs centres théologiques de diverses communautés religieuses et intégré l'Institut supérieur des sciences religieuses, lequel était voué à l'enseignement de la théologie aux religieux non cléricaux ainsi qu'aux laïcs, au temps où cet enseignement était réservé au clergé.

Depuis maintenant plus de 15 ans, la Faculté collabore avec cinq diocèses pour la formation théologique des futurs prêtres. Elle a également conclu des ententes avec les représentants de diverses confessions chrétiennes autres que catholiques pour la formation théologique de leurs intervenants. L'installation de la Faculté sur le campus de l'Université a grandement favorisé la venue d'une clientèle laïque et d'horizons religieux divers. Elle offre des programmes en théologie et en sciences des religions.

¹¹ Tout ce qui concerne les sciences des religions à McGill porte la dénomination « Religious Studies »

Université de Sherbrooke

L'enseignement de la théologie à l'Université de Sherbrooke a commencé en 1962. Les enseignements en théologie, en éthique et en philosophie ont été regroupés au sein d'une même Faculté en 1996. Il semble que cette initiative ait permis de consolider les clientèles et de renforcer les corps professoraux. Une autre particularité à signaler à l'Université de Sherbrooke : un Service de formation à distance en théologie (SerFadet) qu'on propose aux étudiants qui désirent faire une maîtrise de type cours et qui, parce qu'ils n'ont pas de formation de 1^{er} cycle, doivent suivre une « propédeutique ». Enfin, à Sherbrooke les cours de premier et de deuxième cycles sont de plus en plus fréquentés par des adultes « qui veulent approfondir des questions de sens ». On compte peu d'étudiants à temps plein.

UQAM

Le Département de sciences religieuses de l'UQAM a débuté ses activités au moment de la fondation de l'Université, soit en 1969. Depuis le début, il se consacre aux sciences de la religion. On y étudie les diverses traditions religieuses et manifestations du religieux. L'UQAM est le seul centre francophone à offrir un baccalauréat en sciences des religions (jusqu'en 1996, le programme était intitulé « baccalauréat en religiologie »). Ce programme devrait éventuellement présenter une option de majeure et deux options de mineures (religions du monde; religion et culture). En outre, l'Université présente un ensemble intégré de programmes en sciences des religions aux trois cycles. Comme autre particularité à l'UQAM, on retient que la concentration en enseignement moral et religieux catholique du baccalauréat d'enseignement au secondaire, de même que le certificat en éducation morale sont sous l'entière responsabilité du module de sciences religieuses. Les cours propres aux programmes sont « donnés en synergie » avec les autres cours demandés au Département de sciences religieuses.

UQTR

Le Département de théologie de l'UQTR a pu profiter d'une longue tradition universitaire venant des Grands Séminaires de Nicolet et de Trois-Rivières et du scolasticat. Dès la création de l'Université en 1969, des programmes de baccalauréat et de maîtrise en théologie ont pu être offerts. Le Département est également responsable des activités en enseignement religieux et moral.

UQAC

À l'instar de l'UQTR, le Département de sciences religieuses de l'UQAC a pu profiter grandement, dès la création de l'Université en 1969, de la présence du Grand Séminaire de Chicoutimi, affilié à cette époque à l'Université Laval. L'enseignement était orienté vers la formation des agents pastoraux et des maîtres en enseignement religieux. Au courant des années 80, le Département s'est vu confier le domaine de l'éthique. Ainsi, tout comme à Sherbrooke et à Rimouski, les secteurs de la théologie et de l'éthique sont maintenant regroupés. Le Département est devenu le Département de sciences religieuses et d'éthique et est responsable des activités en enseignement moral et religieux. Les programmes des cycles supérieurs de l'UQAC (la maîtrise et le doctorat en théologie pratique) sont des programmes de l'Université de Montréal offerts par extension depuis 1987. Malgré sa dénomination, le Département de sciences religieuses de l'UQAC n'offre aucun programme en sciences des religions.

UQAR

Le Département de sciences religieuses de l'UQAR s'est formé grâce à l'intégration du corps professoral et du programme de théologie du Grand Séminaire de Rimouski, intégration survenue au moment de l'ouverture de l'Université en 1969. Depuis 1954, le Grand Séminaire dispensait le baccalauréat en théologie de l'Université Laval pour la formation des pasteurs de la région. Avec le développement de l'éthique et la création du certificat en éducation morale, le Département est devenu, en 1987, le Département de sciences religieuses et d'éthique. Aujourd'hui, plus de la moitié des ressources sont consacrées à la morale et à l'éthique. Enfin, l'UQAR a bénéficié récemment d'une extension de la maîtrise

de l'UQTR pour une cohorte déterminée. Malgré sa dénomination, le Département de sciences religieuses de l'UQAR n'offre aucun programme en sciences des religions.

Programmes en théologie offerts ailleurs

Plusieurs autres centres de formation offrent au Québec des programmes qualifiés de niveau universitaire. Bien que l'examen de ces centres et de leurs programmes ne soit pas visé par le mandat de la Commission, il est apparu utile de donner la liste de ces lieux de formation afin d'avoir un portrait d'ensemble du secteur considéré.

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (L.Q., Ch. E-14.1) prévoit que le gouvernement peut reconnaître des programmes offerts par des établissements d'enseignement supérieur constitués par une loi d'une autre province du Canada (art. 1.13). Cet article s'applique au Collège dominicain de philosophie et de théologie d'Ottawa qui a un centre de formation à Montréal (l'Institut de pastorale de Montréal). Il en est de même pour le Centre d'études théologiques évangéliques affilié à l'Université Acadia de la Nouvelle-Écosse. Ces centres de formation ne reçoivent pas de subvention du ministère de l'Éducation.

En vertu de l'article 1.11 de la même loi, le ministre de l'Éducation peut accorder une reconnaissance légale à un établissement affilié à une université québécoise reconnue. Présentement, cet article ne s'applique pas, car la seule affiliation reconnue pour cinq ans – celle de l'Institut catholique à l'Université de Montréal, pour la formation des maîtres en éducation morale et religieuse –, n'ayant pas été renouvelée, est devenue caduque.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, le Parlement du Québec a donné à plusieurs « Collèges » ou instituts religieux le pouvoir de décerner des grades en philosophie ou en théologie, sans toutefois leur conférer le statut d'universités. Cette capacité juridique est maintenue par l'art. 4.3 de la loi. À titre d'exemple, le Collège de l'Immaculée-Conception, dirigé par la Compagnie de Jésus de Montréal, appartient à cette catégorie.

Il existe d'autres lieux de formation non reconnus comme établissements universitaires au sens de la loi. Parmi ceux-là, on compte le Grand Séminaire de Montréal, affilié à l'Université du Latran. Celui-ci relève du Diocèse de Montréal. À la suite du conflit sur la laïcisation de certains membres du corps professoral de la Faculté de l'Université de Montréal (1977), l'archevêque de Montréal a retiré de la Faculté les futurs prêtres de son diocèse pour en confier la formation au Grand Séminaire. Cette situation perdure en 1998, alors que tous les autres diocèses continuent de confier la formation de leurs futurs prêtres aux facultés de théologie des universités.

2.2 Recensement des programmes

Les programmes ont été recensés à partir des annuaires universitaires et des informations obtenues des membres de la sous-commission. En 1996, on comptait 69 programmes actifs dédiés aux deux champs d'études que sont la théologie et les sciences des religions, ainsi que trois programmes en enseignement religieux et moral relevant des facultés et départements de théologie et/ou de sciences des religions, pour un total de 72 programmes (voir le tableau II). Des 69 programmes dédiés à la théologie et aux sciences des religions, 22 sont des certificats. Les programmes de formation des maîtres en enseignement religieux et moral n'ont pas été systématiquement recensés car ils ne relèvent pas des facultés et départements de théologie et de sciences des religions, exception faite des trois programmes relevant des unités de théologie et/ou de sciences des religions de l'Université Laval (pour qui ce n'est plus le cas depuis 1994, mais dans lequel un certain nombre d'inscriptions étaient toujours actives à l'automne 1996) et de l'UQAM. Les programmes de formation des maîtres seront examinés dans le cadre d'une sous-commission sur le secteur de l'éducation. Par ailleurs, certains programmes ne relèvent pas des facultés et départements de théologie ou de sciences des religions, mais sont composés d'activités d'enseignement dans le domaine. Ce sont les programmes plurisectoriels des catégories *Islamic Studies* et *Jewish Studies* à

Tableau IIa. Nombre total d'étudiants par programme en théologie à l'automne 1996

	Concordia	Laval	McGill	U. de M.	Sherbrooke	UQTR	UQAC	UQAR	TOTAL	
<i>Théologie catholique</i>										
Mineure et/ou certificat	7	53		117; 20 ⁶		20	106 ⁸	51 ⁹	374	
Majeure ou diplôme		41		19					60	
Baccalauréat	55 ¹	111		104	100	47	95	30 ¹⁰	542	
Licence				4					4	
Diplôme de 2 ^e cycle	7 ²				36				43	
Maîtrise	21 ³	74		27	112	16 ⁷		14 ⁷	264	
Doctorat		48; 0 ⁴		15 (Ph.D.); 1 (D.Th.)	18 ⁴				82	
Sous-total	90	327		307	266	83	201	95	1369	27 programmes
<i>Théologie pratique; études pastorales</i>										
Mineure ou certificat	0 ¹⁹	30		178 ²⁰	190		64	24	486	
Majeure				63					63	
Baccalauréat				X ¹⁷						
Maîtrise				36 ²¹			104 ²¹		140	
Doctorat				14 ²¹			15 ²¹		29	
Sous-total	0	30		291	190		183	24	718	10 programmes
<i>Études bibliques</i>										
Mineure ou certificat		¹¹		14					14	
Majeure				6					6	
Baccalauréat				X ¹⁷						
Maîtrise				18					18	
Doctorat				15					15	
Sous-total				53					53	5 programmes
<i>Théologie protestante</i>										
Baccalauréat			33						33	
Maîtrise			1 (S.T.M.) ⁵						1	
Sous-total			34						34	2 programmes
<i>Théologie juive</i>										
Mineure ou certificat		4							4	
Majeure ou diplôme		17							17	
Baccalauréat		¹¹								
Sous-total		21							21	2 programmes
<i>Théologie avec cheminement en sciences des religions</i>										
Mineure ou certificat				0 ¹⁴						
Majeure				0 ¹⁴						
Maîtrise				0 ¹⁵						
Doctorat				9					9	
Sous-total				9					9	3 programmes
TOTAL PAR ÉTABLISSEMENT	90	378	34	660	456	83	384	119	2204	49 programmes

Tableau IIb. Nombre total d'étudiants par programme en sciences des religions à l'automne 1996

	Bishop's	Concordia	Laval	McGill	U. de M.	Sherbrooke	UQAM	UQTR	TOTAL	
<i>Sciences des religions / « Religious Studies » ou « Religion »</i>										
Mineure ou certificat	10	18	15		Voir p. précédente				43	
Majeure							0 ¹⁶		0	
Baccalauréat	13 ¹	128 ¹		27 ¹			49		217	
Diplôme de 2 ^e cycle		2								
Maîtrise		32 ¹²	10	22		49	14		127	
Doctorat		30 ¹³		54			16 ¹³		100	
Sous-total	23	208	25	103		49	79		487	14 programmes
<i>« Judaic Studies » (Concordia) ou « Jewish Studies » (McGill)</i>										
Mineure ou certificat		1		18					1	
Baccalauréat		36 ¹		1, 18					36	
Maîtrise		7		18					7	
Doctorat		X ¹⁷		18						
Sous-total		44							44	4 programmes
<i>« Islamic Studies »</i>										
Maîtrise				18						
Doctorat				18						
Sous-total										
<i>Culture religieuse</i>										
Certificat						1 ²²		0 ¹⁹	1	2 programmes
TOTAL PAR ÉTABLISSEMENT	23	252	25	103		50	79	0	532	20 programmes

Tableau IIc. Programmes en enseignement religieux et moral à l'automne 1996 et nombre d'étudiants sous la responsabilité directe des unités de théologie ou de sciences des religions

	Laval	U. de M.	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	TOTAL	
Programme court				23				
Certificat	23		68 ^{23, 24}			23	68	
Majeure ou diplôme de 1 ^{er} cycle		23						
Baccalauréat	12 ^{23, 25}	23	111 ^{23, 24}	23	23	23	123	
Maîtrise								
Doctorat								
Sous-total	12		179				191	3 programmes

Nombre total d'étudiants inscrits dans les 72 programmes = 2927

Notes

- (1) B.A. «with a Major» et «with Honours»; le baccalauréat en théologie de Concordia a trois formes : «with a Major» (36 cr.), «with a Specialization» (54 cr.) et «with Honours» (60 cr.); à compter de 1997, les options «with Honours» et «with a Specialization» sont abandonnées
- (2) «Diploma in Theological, Religious and Ethical Studies»
- (3) À la deuxième année d'existence du programme
- (4) Un doctorat (Ph.D.) de l'Université Laval offert par extension à l'Université de Sherbrooke; un doctorat professionnel (D.Min.) en cours d'approbation
- (5) «Master of Sacred Theology»
- (6) Mineure en «sciences religieuses» (équivalent à un certificat hétérogène); certificat en études théologiques
- (7) Programme de maîtrise de type professionnel (M.Th.) de l'UQTR offert en extension à l'UQAR pour une cohorte; type scientifique (M.A.) aussi offert à l'UQTR; une collaboration avec l'Université Laval est envisagée pour remplacer les deux programmes.
- (8) Deux orientations : culture religieuse et religion des amérindiens
- (9) En cours de médiatisation
- (10) Réserve mise sur admissions à temps complet
- (11) En instance d'approbation
- (12) M.A. en histoire et philosophie de la religion ou des religions
- (13) Programme conjoint UQAM-Concordia
- (14) Programmes en cours de révision
- (15) Option de la maîtrise en théologie réactivée à compter de 1997
- (16) Programme en cours d'implantation; ce programme remplacera le baccalauréat en «religiologie»
- (17) Dans le cas de l'U. de M., il s'agit d'orientations du programme de bac en théologie dont les effectifs sont inclus dans la clientèle totale du programme; dans le cas de Concordia, il s'agit d'une orientation du doctorat en sciences des religions dont les effectifs sont inclus dans la clientèle totale du programme
- (18) Programmes plurisectoriels qui feront l'objet d'une analyse plus approfondie dans le cadre de la sous-commission sur les études littéraires
- (19) Nouveau programme
- (20) Trois orientations : générale, pastorale en milieu de santé, pratiques sociales
- (21) Programmes de l'U. de M. offerts par extension à l'UQAC
- (22) Programme en suspension d'admissions
- (23) Participations importantes aux programmes de formation des maîtres (sciences de l'éducation). Voir section 1.8 du rapport.
- (24) Programmes sous la responsabilité du Département de sciences religieuses
- (25) Programme sous la responsabilité de la Faculté de théologie jusqu'en 1994

McGill qui feront eux aussi l'objet d'un examen dans le cadre d'une autre sous-commission, celle sur les études littéraires.

Dans le champ de la théologie, les programmes ont été classés selon six catégories disciplinaires – théologie catholique, théologie pratique, études bibliques, théologie protestante, théologie juive et « cheminement en sciences des religions ». Les programmes de sciences des religions ont été regroupés au sein de trois autres catégories – sciences des religions, études juives, études islamiques. À l'automne 1996, on comptait 49 programmes dans le champ de la théologie, dont deux offerts par extension, et 20 programmes en sciences des religions, dont un offert conjointement par Concordia et l'UQAM.

On retient certaines particularités qui peuvent échapper à une lecture rapide du tableau II : les baccalauréats en études bibliques et en théologie pratique de l'Université de Montréal sont des orientations du programme de baccalauréat en théologie catholique. Les programmes de théologie – sciences des religions de l'U. de M. se retrouvent dans la section a du tableau compte tenu de leur appellation. Le doctorat en *Judaic Studies* de Concordia est une orientation du programme de doctorat en sciences des religions. Enfin, trois programmes en instance d'approbation ne sont pas inclus dans le compte total et il faut signaler que deux programmes de l'Université de Montréal sont des programmes canoniques s'adressant uniquement aux futurs membres du clergé : la Licence en théologie (diplôme de 2^e cycle) et le D.Th.

Les duplications de programmes observées au tableau II sont, dans la plupart des cas, dues à la dualité du système linguistique et à l'existence de besoins de formation dans six régions : Chicoutimi, Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke et Trois-Rivières.

2.3 Répartition des effectifs étudiants

À l'automne 1996, on comptait, sans distinction du régime d'études, 2204 étudiants inscrits dans les programmes en théologie (théologie catholique, théologie pratique, études bibliques, théologies protestante et juive, « cheminement en sciences des religions »), 531 en sciences des religions (incluant les études juives), 1 en culture religieuse et 191 en enseignement religieux ou moral, pour un total de 2927. La répartition de cette clientèle par programme et par établissement est illustrée au tableau II. La majorité des étudiants inscrits dans les programmes le sont à temps partiel. Comme on peut le constater au tableau III, seules Bishop's et McGill comptaient plus d'étudiants à temps plein dans leurs programmes en théologie et en sciences des religions à l'automne 1996. De façon générale, Bishop's et McGill acceptent très peu d'étudiants à temps partiel dans leurs programmes. Dans le cas de Bishop's, la part d'étudiants à temps partiel dans les programmes en *religion* avant 1996 était plus importante; ainsi la situation en 1996 n'est pas représentative.

En plus de ces clientèles propres aux programmes du secteur, les cours de théologie et de sciences des religions sont fortement fréquentés par des étudiants inscrits dans d'autres programmes. Le tableau IV donne une idée de cette clientèle dite « exogène », en terme de crédits-étudiants. Cette part est considérable (30 % et plus) pour huit établissements sur dix. Pour quatre établissements, c'est même la moitié ou la majorité de la clientèle qui n'est pas inscrite dans les programmes propres au secteur. Seules les universités de Montréal et de Sherbrooke comptent peu de crédits-étudiants « exogènes ». À Sherbrooke, on pense qu'une plus grande ouverture des autres programmes aux cours en théologie ou en sciences des religions permettrait d'attirer davantage ce genre de clientèle. Le tableau V donne la liste des programmes ou des secteurs pour lesquels les facultés et les départements donnent des « cours de service ». Certains programmes ou activités en éthique énumérés dans ce tableau peuvent être sous la responsabilité des facultés ou départements de théologie et de sciences des religions.

Les facultés et départements de théologie des universités Laval et de Montréal, ainsi que de l'UQTR, de l'UQAC et de l'UQAR participent aux programmes de formation des maîtres en enseignement religieux et moral dont la maîtrise d'oeuvre appartient cependant aux unités d'éducation. Dans le cas de l'UQAM, les programmes de formation des maîtres, qui sont sous la responsabilité du module de sciences religieuses,

Tableau III. Nombre d'étudiants par programme à l'automne 1996, selon le régime d'études

Établissement et programme	Nombre d'étudiants			Part de la clientèle à temps partiel
	à temps plein	à temps partiel	TOTAL	
Bishop's				
Mineure en « religion » ¹	10	0	10	-
Baccalauréat en « religion » ¹	13	0	13	-
TOTAL	23	0	23	-
Concordia				
Mineure ou certificat en études juives	0	1	1	-
Mineure en sciences de la religion	10	8	18	44%
Mineure en théologie	2	5	7	71%
Baccalauréat en études juives	19	17	36	47%
Baccalauréat en sciences de la religion	67	61	128	48%
Baccalauréat en théologie	14	41	55	75%
Maîtrise en études juives	3	4	7	57%
Maîtrise en histoire et philosophie de la religion	27	5	32	16%
Maîtrise en théologie	4	17	21	81%
« Diploma in Theological, Religious & Ethical Studies »	1	6	7	86%
Doctorat en « Religion » (programme conjoint Concordia-UQAM)	15	15	30	50%
TOTAL	162	180	342	53%
Université Laval				
Mineure ou certificat en théologie	6	47	53	89%
Mineure ou certificat en études pastorales	6	24	30	80%
Mineure ou certificat en sciences humaines de la religion	6	9	15	60%
Mineure ou certificat en théologie juive	2	2	4	50%
Diplôme ou majeure en théologie	3	38	41	93%
Diplôme ou majeure en théologie juive	17	0	17	0%
Baccalauréat d'enseignement au secondaire (ens. religieux et moral)	5	6	11	55%
Baccalauréat en théologie	61	50	111	45%
Maîtrise en théologie	36	38	74	51%
Maîtrise en sciences des religions	4	6	10	60%
Doctorat en théologie	31	17	48	35%
TOTAL	177	237	414	57%
McGill				
Baccalauréat en « Religious Studies »	21	6	27	22%
Baccalauréat en théologie	23	10	33	30%
Maîtrise en « Sacred Theology » (STM)	1	0	1	-
Maîtrise en « Religious Studies »	18	3	21	14%
Doctorat en « Religious Studies »	51	3	54	6%
TOTAL	114	22	136	16%
Université de Montréal ²				
Certificat en théologie pratique	3	175	178	98%
Certificat en sciences religieuses, orientation en études théologiques	6	14	20	70%
Certificat en sciences religieuses, orientation en études bibliques	1	13	14	93%
Certificat en sciences religieuses, orientation en sciences de la religion	0	0	0	-
Mineure en sciences religieuses (certificat hétérogène)	9	108	117	92%
Majeure en théologie, orientation en théologie pratique	4	59	63	94%
Majeure en théologie, orientation en études théologiques	8	11	19	58%
Majeure en théologie, orientation en études bibliques	2	4	6	67%
Baccalauréat en théologie (trois orientations)	33	71	104	68%

Tableau III. Nombre d'étudiants par programme à l'automne 1996, selon le régime d'études (suite)

Établissement et programme	Nombre d'étudiants			Part de la clientèle à temps partiel
	à temps plein	à temps partiel	TOTAL	
Université de Montréal (suite)				
Maîtrise en théologie - théologie pratique	11	25	36	69%
Maîtrise en théologie	9	18	27	67%
Maîtrise en théologie - études bibliques	4	14	18	78%
Licence en théologie	1	3	4	75%
Ph. D. en théologie - théologie pratique	4	10	14	71%
Ph. D. en théologie	2	13	15	87%
Ph. D. en théologie - études bibliques	5	10	15	67%
Doctorat en théologie (D. Th.)	1	0	1	-
Ph. D. en théologie - sciences de la religion	4	5	9	56%
TOTAL	107	553	660	84%
Université de Sherbrooke ²				
Certificat en théologie pastorale	5	185	190	97%
Baccalauréat en théologie	50	50	100	50%
Maîtrise en sciences humaines des religions	9	33	42	79%
Maîtrise en théologie	6	112	118	95%
Diplôme de 2 ^e cycle en théologie	0	36	36	100%
Doctorat en théologie (de l'Université Laval, offert par extension)	18	0	18	0%
TOTAL	88	416	504	83%
UQAM				
Certificat en éducation morale et religieuse	7	61	68	90%
Bac d'enseignement au secondaire (formation religieuse et morale; nouveau prog.)	78	4	82	5%
Baccalauréat en enseignement moral et religieux (ancien programme)	12	17	29	59%
Baccalauréat en religiologie	29	20	49	41%
Maîtrise en sciences des religions	10	7	17	41%
Doctorat en sciences des religions (programme conjoint UQAM-Concordia)	11	3	14	21%
TOTAL	147	112	259	43%
UQTR				
Certificat en sciences religieuses (théologie)	0	20	20	100%
Baccalauréat en théologie	24	23	47	49%
Maîtrise en théologie professionnelle (M.Th.)	1	6	7	86%
Maîtrise en théologie (M.A.)	4	5	9	56%
TOTAL	29	54	83	65%
UQAC				
Certificat en sciences religieuses (théologie)	1	105	106	99%
Certificat en animation chrétienne	0	64	64	100%
Baccalauréat en théologie	16	79	95	83%
Maîtrise en théologie pratique (de l'U. de M. offert par extension)	27	77	104	74%
Doctorat en théologie pratique (de l'U. de M. offert par extension)	15	0	15	0%
TOTAL	59	325	384	85%
UQAR				
Certificat en sciences religieuses (théologie)	1	50	51	98%
Certificat en animation pastorale	0	24	24	100%
Baccalauréat en théologie	10	20	30	67%
Maîtrise en théologie prof. (de l'UQTR offert par extension; cohorte fermée)	0	14	14	100%
TOTAL	11	108	119	91%
Tous les établissements	917	2007	2924	69%

(1) Avant 1996, plusieurs étudiants inscrits l'étaient à temps partiel

(2) Les étudiants en rédaction sont considérés comme étant à temps partiel

Tableau IV. Activités au 1^{er} cycle en termes de crédits-étudiants à l'automne 1996

Établissement	Total au premier cycle	Part « exogène » ¹	Taux
Bishop's	579	n.d.	-
Concordia - « Religion »	3 270	2 211	68%
Concordia - Théologie	1 917	1 512	79%
Université Laval	4 020 ²	2 138	47%
McGill	4 017	3 200	80%
Université de Montréal	2 859	219	8%
Université de Sherbrooke	1 842	99	5%
UQAM	3 840 ³	1 591	41%
UQTR	1 008	504	50%
UQAC	2 424	1 089	45%
UQAR	881	357	41%
Tous les établissements	26 657	12 920	50%

(1) Crédits-étudiants générés par les étudiants d'autres départements ou modules ou facultés (cours de service et autres cours)

(2) Incluant les étudiants inscrits dans l'ancienne version du baccalauréat d'enseignement au secondaire dont la formation en enseignement religieux et moral était sous la responsabilité de la Faculté de théologie

(3) Incluant la formation en enseignement religieux et moral du baccalauréat d'enseignement au secondaire et le certificat en éducation morale

Note : le taux total pour l'ensemble des établissements n'inclut pas les activités de Bishop's pour lesquelles on ne connaît pas la part « exogène »

Tableau V. Autres programmes ou secteurs pour lesquels les unités de théologie et de sciences des religions fournissent des cours de service

Bishop's	– Philosophie, 12 crédits; sociologie, 3 crédits; psychologie, 3 crédits; histoire, 6 crédits; anglais, 6 crédits
Concordia « Dept. of Religion »	– « Southern Asia Studies » (12 cours) – « Women's Studies » (9 cours)
Université Laval	– Bac en ens. au préscolaire et au primaire (2,5 cours) – Bac en enseignement secondaire (16 cours) – Bac en pharmacie (1 cours) – Mineure ou certificat en éducation morale (6 cours) – Mineure ou certificat en gérontologie (1 cours)
McGill	Les cours de service n'ont pas été dénombrés, mais la majorité des cours de la Faculté sont ouverts aux étudiants inscrits dans tout autre programme que ceux propres à la Faculté
Université de Montréal	– Bac en enseignement secondaire (20 cours) – Bac en éducation préscolaire et enseignement primaire (3 cours) – DESS en bioéthique (6 cours) – Majeure en éducation (8 cours) – Bac en études classiques (8 cours) – Majeure en études classiques (3 cours) – Mineure en études classiques (3 cours) – Majeure en études est-asiatiques (1 cours) – Mineure en études juives (2 cours) – Mineure en études arabes (1 cours) – Mineure en études néo-helléniques (1 cours) – B.A. spécialisé en études françaises (1 cours) – Mineure en études médiévales (1 cours) – B.A. spécialisé en histoire (2 cours) – Majeure en sciences humaines (5 cours) – B.Sc. spécialisé en service social (1 cours) – Certificat d'intervention en milieu multiethnique (2 cours) – Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques (1 cours) – Mineure en études québécoises (1 cours)
Université de Sherbrooke	– Bac en physique (1 cours) – Bac en sciences infirmières (1 cours) – Bac en sciences appliquées (2 cours) – Certificat d'études sur les femmes (2 cours)

UQAM	– Diplôme de 2^e cycle en études sur la mort (2 cours) – Bac en éducation au préscolaire et ens. au primaire (formation initiale) (5 cours) – Bac en éducation au préscolaire et ens. au primaire (perfectionnement) (5 cours) – Bac en éduc. en adapt. scolaire et sociale (formation initiale) (5 cours) – Bac en éduc. en adapt. scolaire et sociale (perfectionnement) (5 cours) – Certificat en adaptation scolaire et sociale (1 cours) – Certificat en éducation en milieu de garde (1 cours) – Certificat en éducation interculturelle (1 cours) – Certificat en immigration et relations interethniques (1 cours) – Certificat en sciences sociales (5 cours) – Concentration en études anciennes (4 cours) – Concentration en études féministes (1 cours) – Concentration en études médiévales (2 cours) – Concentration en études québécoises (4 cours) – Concentration en science, technologie et société (1 cours)
UQTR	– Bac d'ens. de la morale et de la religion catholiques au secondaire (20 cours); pour lequel les admissions sont suspendues – Bac d'enseignement au secondaire, profil sciences sociales/religion et morale catholiques (11 cours) – Bac d'enseignement au secondaire, profil français/religion et morale catholiques (11 cours) – Bac d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire (2 cours) – Certificat de perfectionnement en enseignement au secondaire, profil en enseignement de la morale et de la religion catholiques (10 cours) – Certificat de gérontologie (1 cours)
UQAC	– Bac d'enseignement au secondaire (sciences religieuses) (60 crédits) – Bac d'ens. au secondaire (majeure en ens. religieux : 36 crédits) (Mineure en enseignement moral : 24 crédits) – Bac d'éducation au préscolaire et d'ens. au primaire (3 cours) – Programme court en animation pastorale de foi protestante (5 cours)
UQAR	– 9 à 12 cours pour les profils avec sciences rel. du bac d'ens. au secondaire – 9 à 12 cours pour les profils avec éd. morale du bac d'ens. au secondaire – 2 cours pour le module préscolaire et primaire – 2 cours pour le module d'ens. en adaptation scolaire et sociale

comptent une clientèle particulièrement importante. En comparaison, à l'automne 1996 le module recrutait 79 étudiants en sciences des religions et 179 étudiants en enseignement religieux ou moral. À l'Université Laval, la concentration en enseignement religieux et moral du baccalauréat d'enseignement au secondaire a relevé de la Faculté de théologie jusqu'en 1994.

2.4 Évolution des effectifs étudiants

Entre 1984 et 1989, les effectifs totaux des programmes en sciences des religions et en théologie (excluant les programmes de formation des maîtres) étaient en hausse, mais depuis, ils connaissent une baisse importante (figure 1 et annexe III). En sept ans, les effectifs ont chuté de tout près de 30 % (pour tous les secteurs disciplinaires dans l'ensemble des universités au cours de la même période, la chute est de 7 %). Au premier cycle seulement, la baisse est de 38 %. Autre phénomène significatif, les nouvelles inscriptions ont chuté de 41 % entre 1992 et 1996 (voir annexe IV). On estime que la chute d'effectifs concerne surtout les étudiants à temps partiel, comme c'est le cas généralement dans tous les secteurs d'enseignement universitaire. Par contre, le nombre de diplômés se maintient depuis 1988, signe d'un intérêt constant pour le secteur.

Les observations se rapportent principalement au secteur de la théologie qui compte un plus grand nombre d'étudiants et qui a connu des contextes très particuliers qu'il est utile de rappeler ici : à la fin des années 80, les institutions religieuses étant en pénurie d'intervenants en pastorale, la clientèle laïque des programmes en théologie augmente jusqu'à saturation de la demande en diplômés; par la suite, ce besoin de formation étant comblé, les programmes perdent leur clientèle alors qu'une large part de la société est en voie de sécularisation. En outre, la hausse des frais de scolarité aurait eu un impact plus important dans ce secteur que dans plusieurs autres, en raison du nombre important d'étudiants à temps partiel et du caractère bénévole de l'engagement des laïcs.

Mais c'est sans aucun doute la réforme des programmes de formation des maîtres qui a eu l'impact le plus considérable et ce, à plusieurs niveaux. Dans le passé, les diplômés en théologie pouvaient obtenir l'autorisation d'enseigner en ajoutant à leur bac spécialisé une formation courte en enseignement (certificat). Désormais, les brevets d'enseignement ne sont plus délivrés qu'aux bacheliers en éducation, c'est-à-dire aux personnes qui se sont inscrites d'emblée dans un baccalauréat en enseignement. Ce changement a pu en décourager plusieurs de poursuivre des études en théologie. Par ailleurs, le contingentement du nouveau programme d'enseignement pour ce qui est de la concentration en enseignement moral et religieux n'est pas atteint en plusieurs endroits. Enfin, les programmes d'enseignement étant passés entièrement sous la maîtrise d'oeuvre des unités de sciences de l'éducation – sauf dans le cas de l'UQAM –, la clientèle de ces programmes est devenue « exogène », ce qui accentue la perception de difficultés pour le secteur, alors qu'en réalité, on assiste à un changement de clientèle.

La baisse des effectifs au premier cycle concerne plus particulièrement les programmes en théologie offerts par les universités Laval, de Montréal, de Sherbrooke, l'UQTR, l'UQAC et l'UQAR (figure 2). Les programmes de l'Université Laval et de l'UQTR connaissent les baisses les plus importantes entre 1989 et 1996 – 56 % et 67 % respectivement. Certaines observations particulières pour expliquer ce phénomène ont été relevées par les membres de la sous-commission.

À l'Université Laval, il faut noter que l'offre d'un certificat en pastorale, à la fin des années 80, à 20 groupes hors campus (totalisant environ 300 étudiants) répondait à un besoin ponctuel qui ne s'est pas représenté. L'impact de cohortes fermées généré par les groupes hors-campus a été observé ailleurs également. À l'UQTR, dans le passé, les deux tiers des étudiants inscrits aux programmes en théologie l'étaient dans un cheminement du baccalauréat qui conduisait à l'obtention d'un brevet d'enseignement, une option qui n'existe plus depuis la réforme des programmes de formation des maîtres. Toutefois, à compter de 1998, la clientèle « exogène » de l'UQTR devrait augmenter à la suite d'une réforme du baccalauréat d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire qui prévoit une hausse du nombre de cours optionnels offerts par le département de théologie. À l'UQAR, où on retrouve la plus forte proportion d'étudiants à temps partiel (91 %), la baisse des effectifs est attribuée particulièrement à la

Figure 1. Évolution des effectifs étudiants totaux en sciences des religions et en théologie

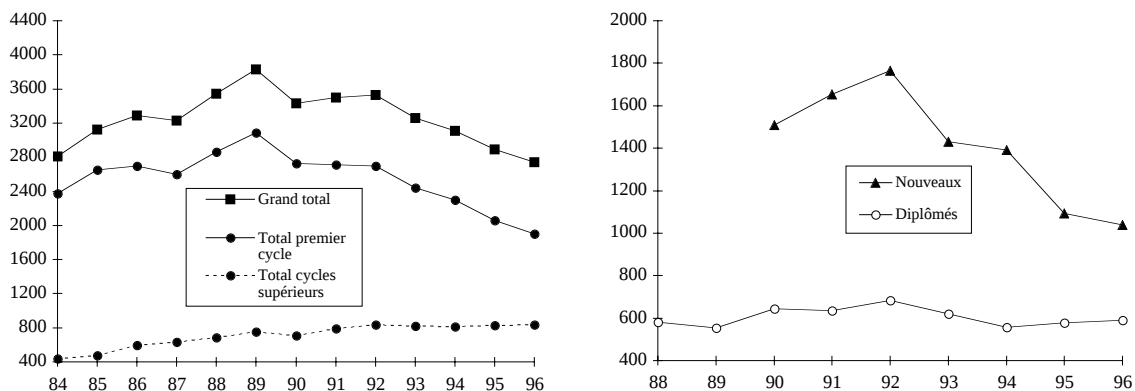


Figure 2. Évolution des effectifs étudiants au premier cycle, selon l'établissement

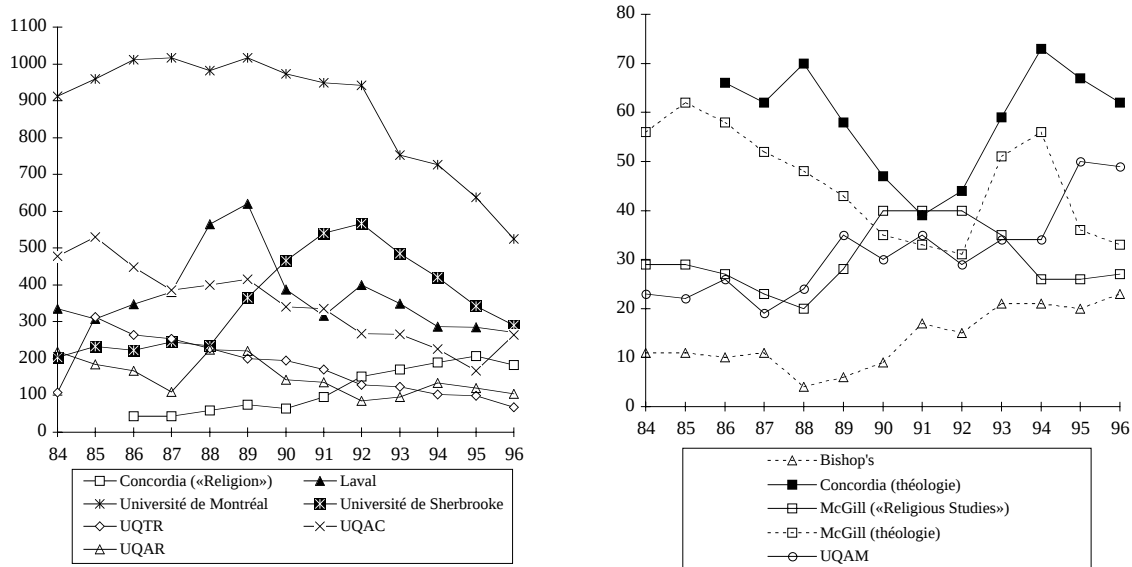
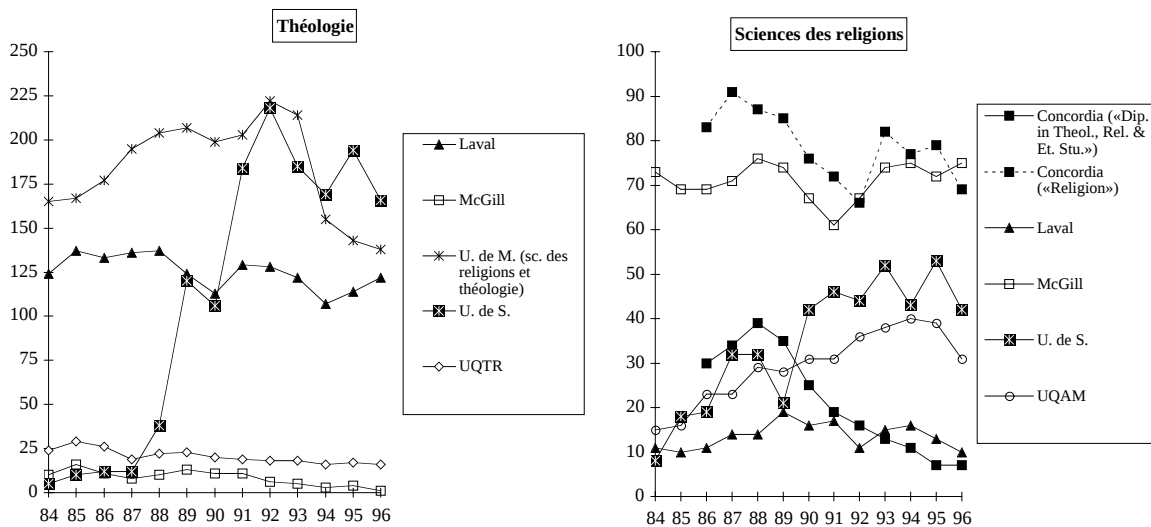


Figure 3. Évolution des effectifs étudiants aux cycles supérieurs, selon l'établissement



hausse des frais de scolarité. De son côté, l'Université de Montréal invoque la hausse des frais de scolarité et la surcharge de travail d'une clientèle en majeure partie féminine (famille-études-travail) pour expliquer les tendances. Il faut ajouter à cela le caractère cyclique des besoins de formation d'intervenants en théologie.

On constate toutefois que le niveau de fréquentation des cours en théologie se maintient. Les facultés et départements de théologie répondent désormais davantage à des besoins externes à leur unité. Le comportement passé de la clientèle « exogène » des facultés et départements de théologie et de sciences des religions, à défaut d'un recensement systématique, n'est pas connu. Mais de l'avis des membres de la sous-commission, le nombre de crédits-étudiants générés par des étudiants d'autres départements augmente. Cette tendance a été observée également dans certains centres de théologie des États-Unis. Par ailleurs, les quelques informations disponibles pour 1997 démontrent que les inscriptions aux programmes propres au secteur sont plus nombreuses qu'en 1996. On peut penser que les perspectives de renouvellement d'intérêt pour les programmes en théologie sont grandes si on considère le nouveau contexte de libre circulation des traditions religieuses, de crise spirituelle, de quête de sens.

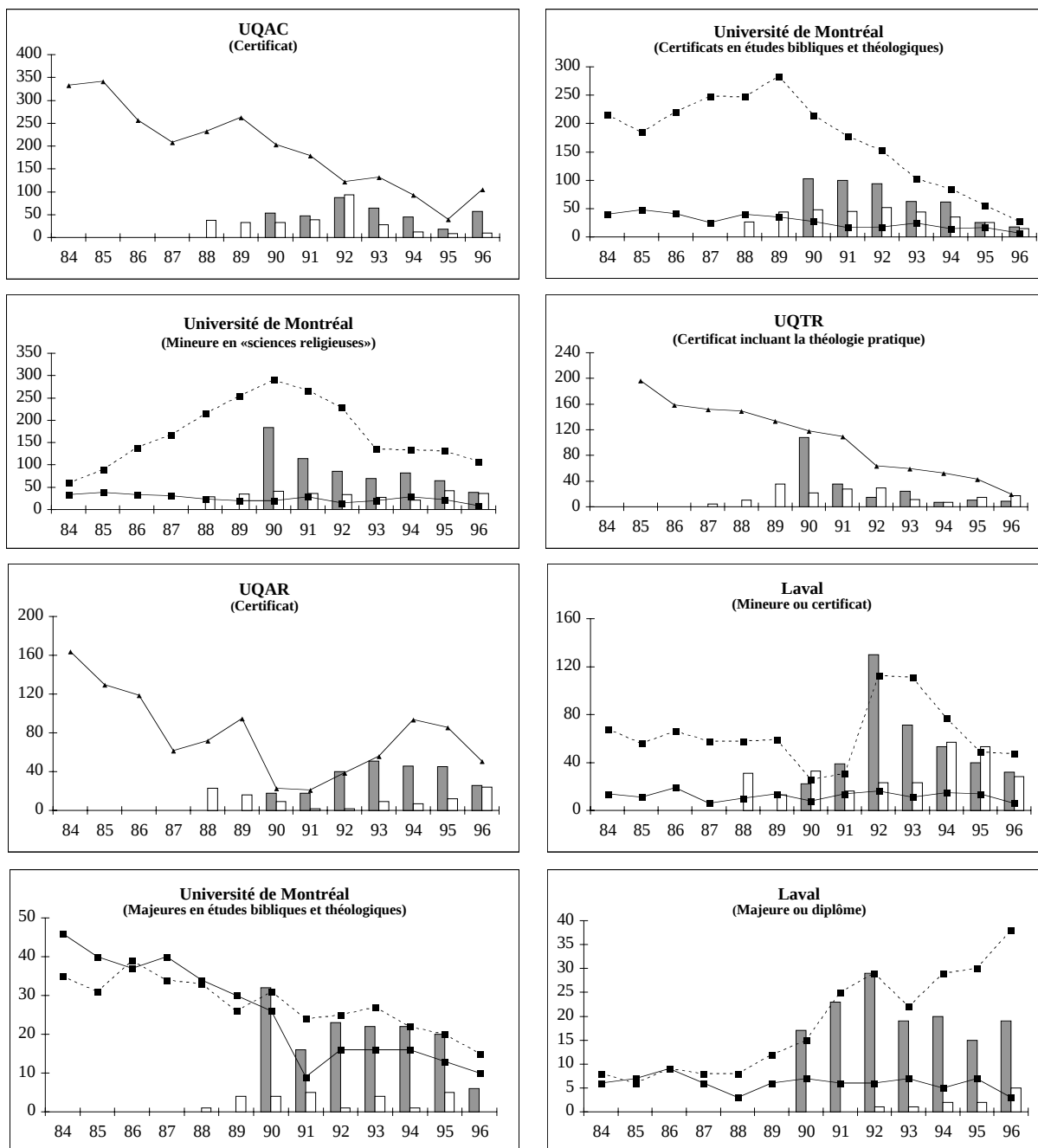
Quant aux effectifs des programmes de premier cycle en sciences des religions, quoique moins nombreux qu'en théologie, semblent se maintenir ou même augmenter (figure 2 : Bishop's, Concordia (*Religion*), McGill (*Religious Studies*) et UQAM). C'est le *Department of religion* de Concordia qui a connu la plus forte hausse d'effectifs étudiants entre 1989 et 1996 : en incluant les étudiants des programmes en *Judaic Studies*, les effectifs totaux ont augmenté de 147 %.

Aux cycles supérieurs (figure 3), l'évolution des effectifs est plus variable, mais on constate une hausse fulgurante des clientèles à l'Université de Sherbrooke (52 % entre 1989 et 1996, programmes en théologie et en sciences des religions confondus). De façon générale, les effectifs aux cycles supérieurs se maintiennent plus ou moins ou augmentent et ce, malgré la diminution des ressources professorales. Ce phénomène s'explique probablement par le fait que les débouchés soient peu nombreux et que les diplômés poursuivent leurs études pour améliorer leurs chances d'obtenir un emploi ou en attendant que les circonstances soient plus favorables. Cette interprétation n'est cependant pas propre au secteur.

Aux figures 4 à 11, on retrouve les tendances de la clientèle selon le champ d'études, le niveau et l'établissement. Les figures 4 à 8 illustrent les tendances des programmes en théologie; les figures 9 à 11, les tendances des programmes en sciences des religions. Enfin, une distinction est faite entre les régimes d'études à temps plein et à temps partiel. Dans les cas où une seule courbe est présentée, la clientèle est presque entièrement composée d'étudiants à temps partiel. Est illustrée aussi l'évolution du nombre de nouvelles inscriptions et de diplômés dans ces programmes. Les données sur les nouvelles inscriptions ne sont disponibles qu'à compter de 1990 et celles sur les diplômés, depuis 1988.

La figure 12 présente l'évolution des effectifs des programmes de formation des maîtres sous la responsabilité du module de sciences religieuses de l'UQAM, la seule unité académique à conserver cette responsabilité.

Figure 4. Évolution des effectifs étudiants des mineures ou certificats en théologie; majeure en théologie



* La mineure en « sciences religieuses » de l'U. de M. est un certificat hétérogène. La mineure de Concordia compte moins de dix inscriptions par année. Les certificats de l'UQTR, de l'UQAC et de l'UQAR ne recrutent que très peu d'étudiants à temps plein.

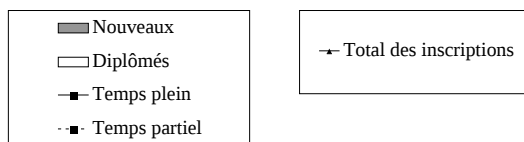
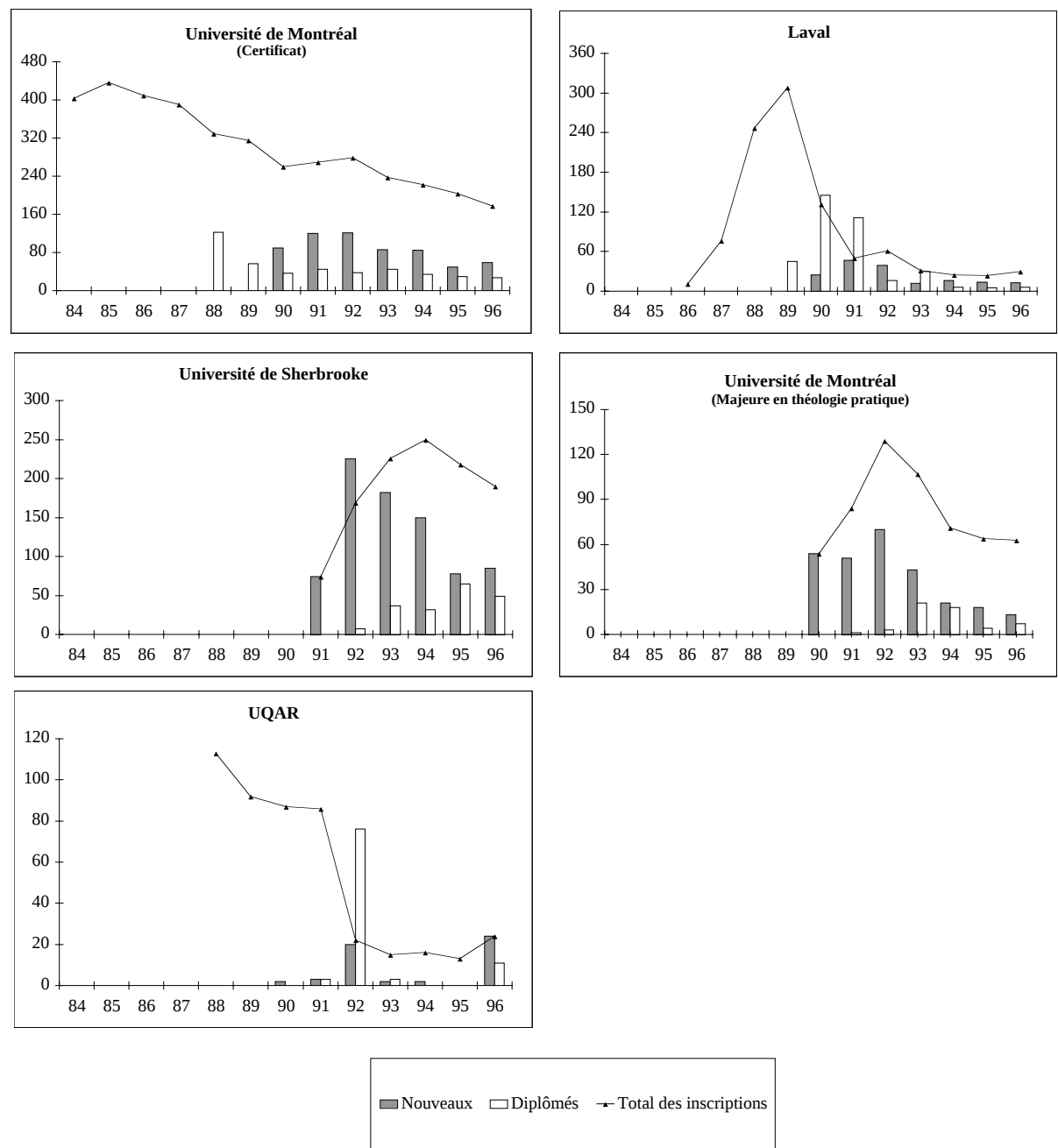


Figure 5. Évolution des effectifs étudiants des mineures ou certificats en théologie pratique; majeure en théologie pratique



* Voir aussi le certificat en théologie de l'UQTR; le certificat de l'UQAC est trop récent pour qu'on puisse observer des tendances. Tous les programmes présentés ici ne comptent que très peu d'étudiants à temps plein.

Figure 6. Évolution des effectifs étudiants des baccalauréats en théologie

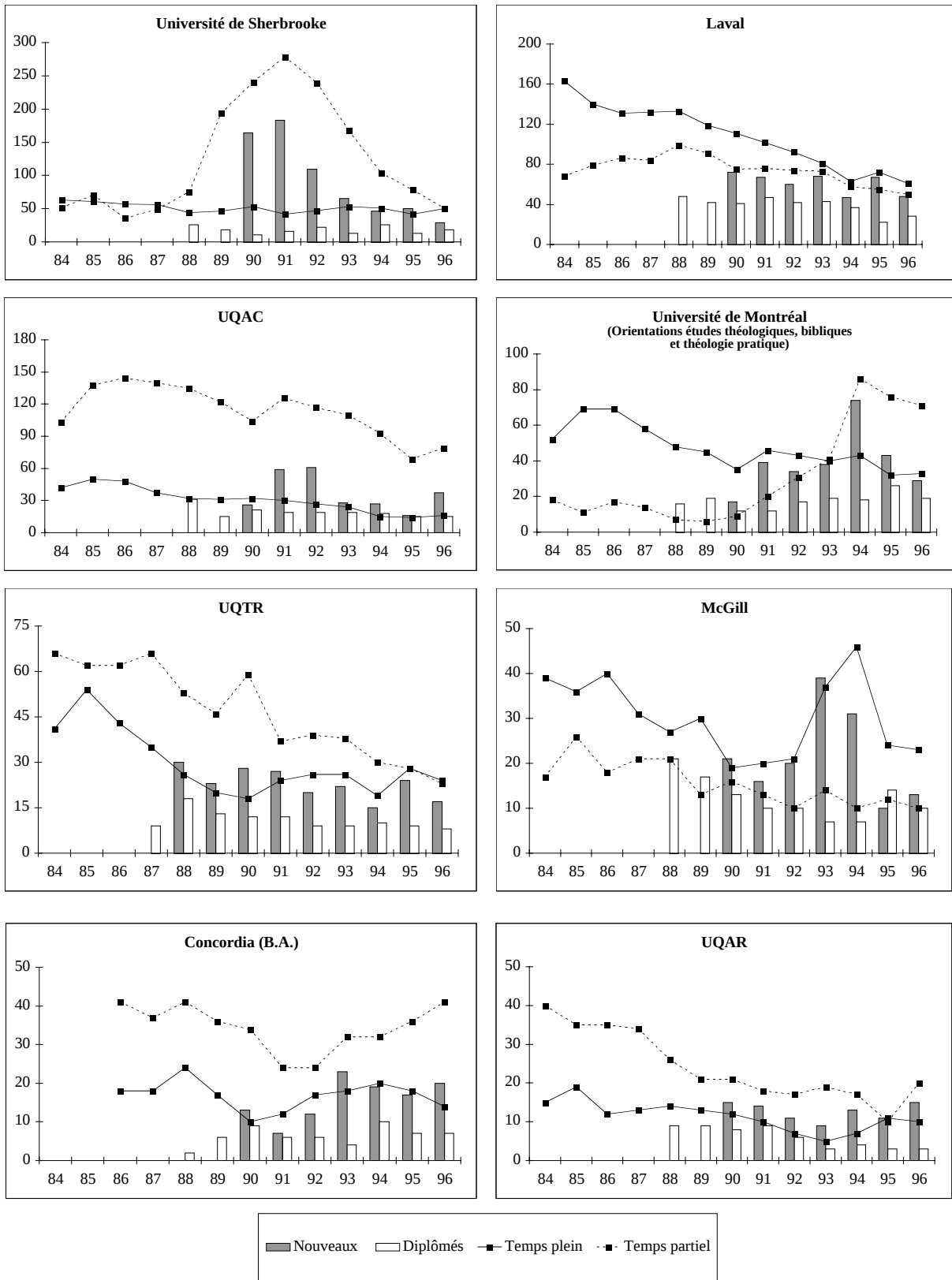
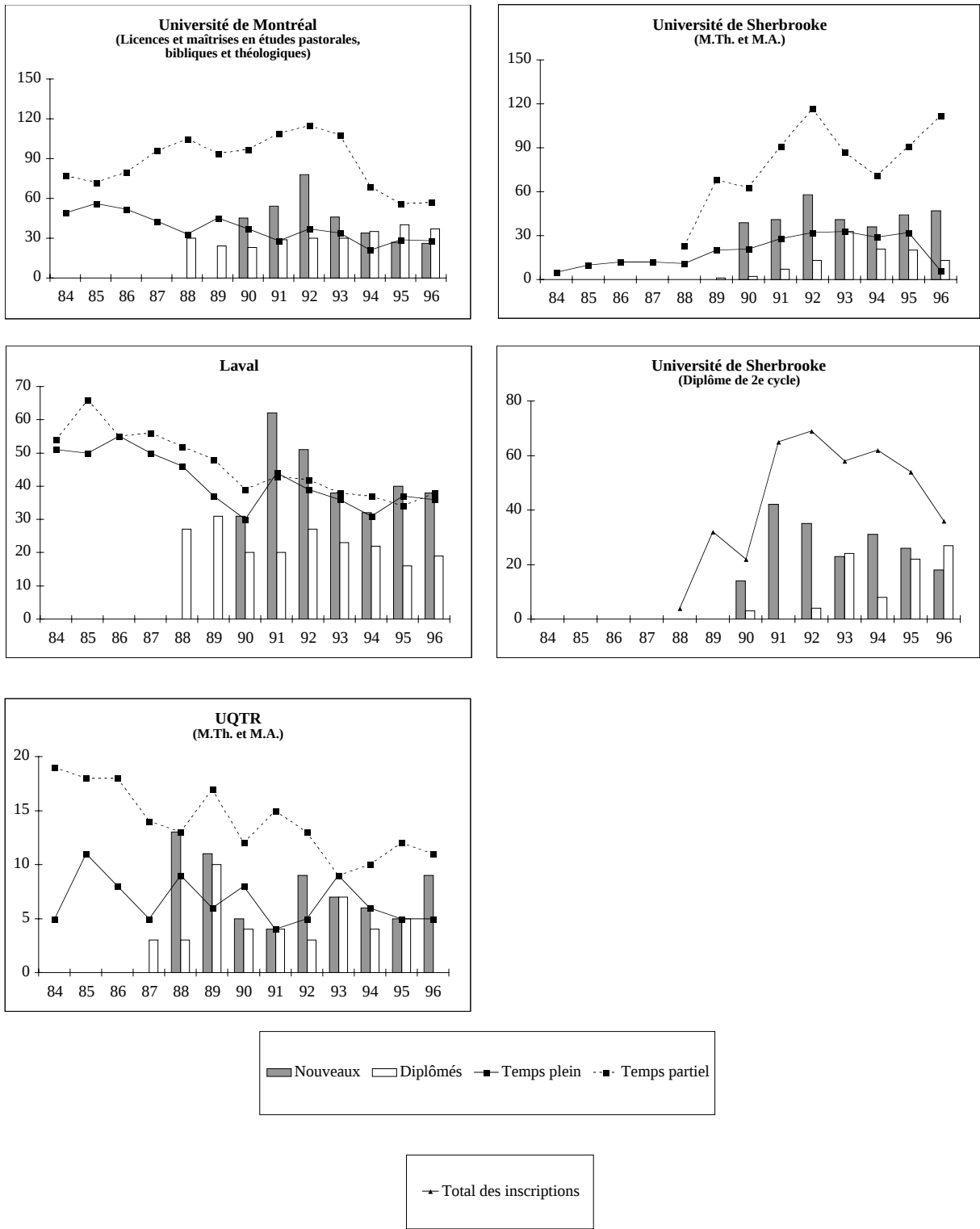
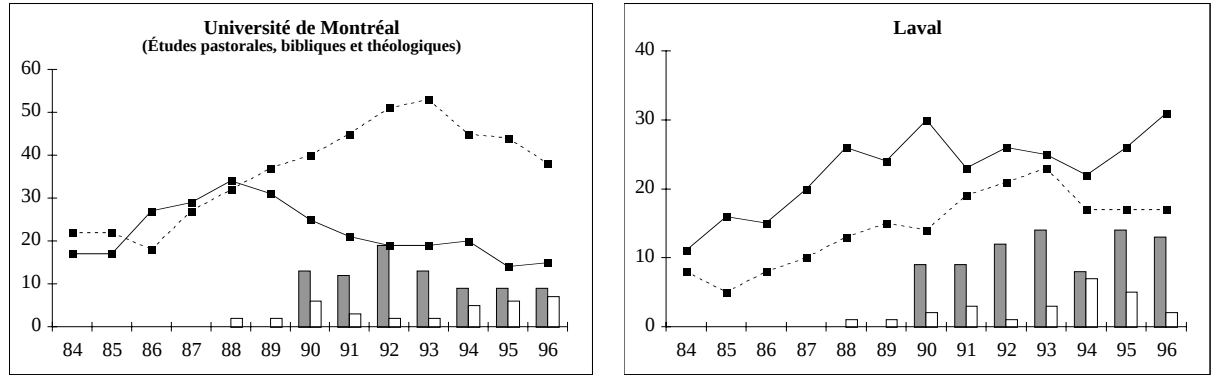


Figure 7. Évolution des effectifs étudiants des maîtrises en théologie



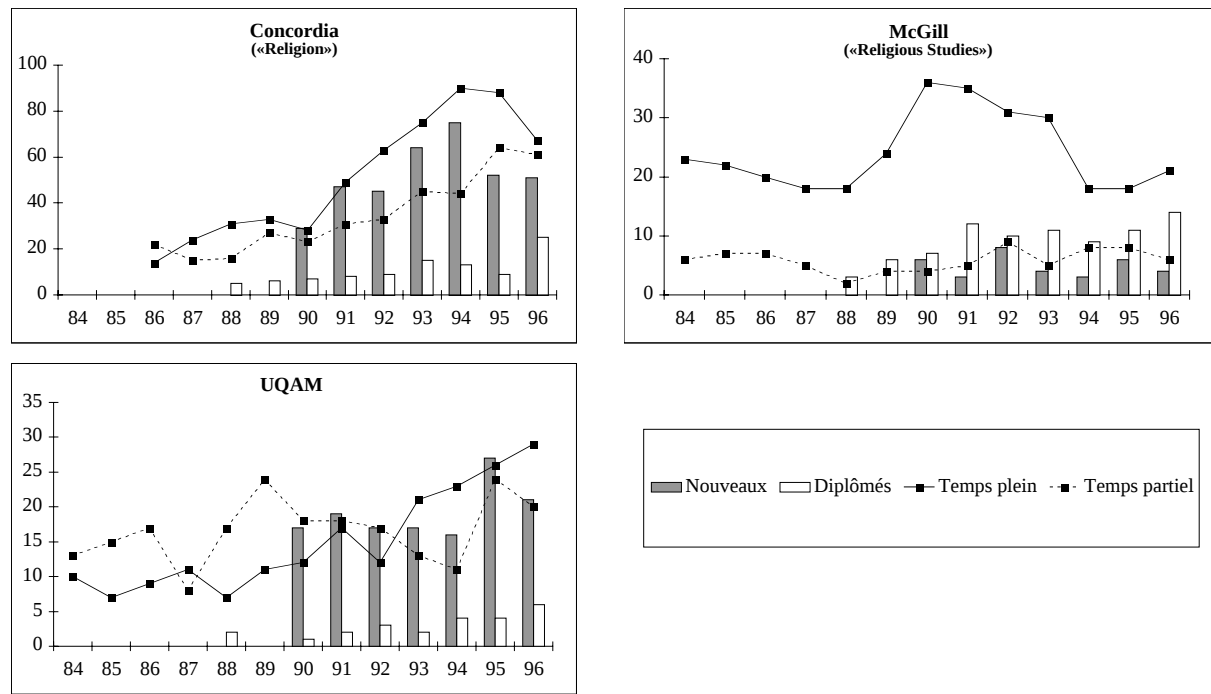
* Les programmes de maîtrise en théologie de Concordia et de l'UQAC sont trop récents pour qu'on puisse observer des tendances. Celui de l'UQAR est d'une durée limitée. Voir également le diplôme de 2e cycle en sciences des religions de Concordia intitulé «Diploma in Theological, Religious and Ethical Studies». Le programme de « Master of Sacred Theology » de McGill compte moins de dix inscriptions par année. Enfin, le diplôme de l'U. de S. compte peu d'étudiants à temps plein.

Figure 8. Évolution des effectifs étudiants des doctorats en théologie



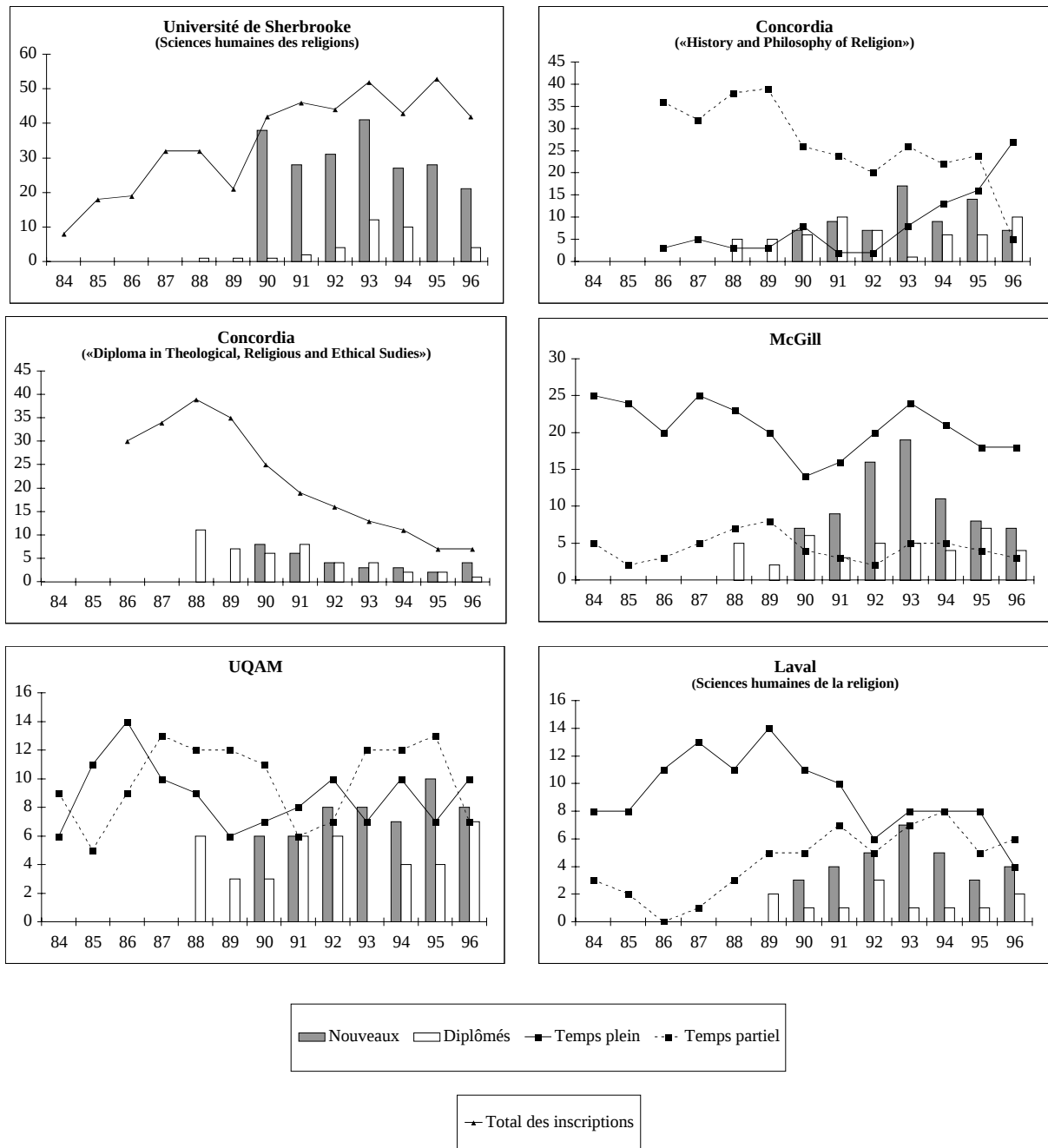
* Le programme de doctorat en théologie de l'Université de Montréal offert par extension à l'UQAC est trop récent pour qu'on puisse observer des tendances. Il en est de même pour le doctorat de l'Université Laval offert par extension à l'Université de Sherbrooke.

Figure 9. Évolution des effectifs étudiants des baccalauréats en sciences des religions



* Le programme de Bishop's compte moins de dix inscriptions par année.

Figure 10. Évolution des effectifs étudiants des maîtrises en sciences des religions



* Les programmes de Concordia et de l'Université de Sherbrooke comptent très peu d'étudiants inscrits à temps plein.

Figure 11. Évolution des effectifs étudiants des doctorats en sciences des religions

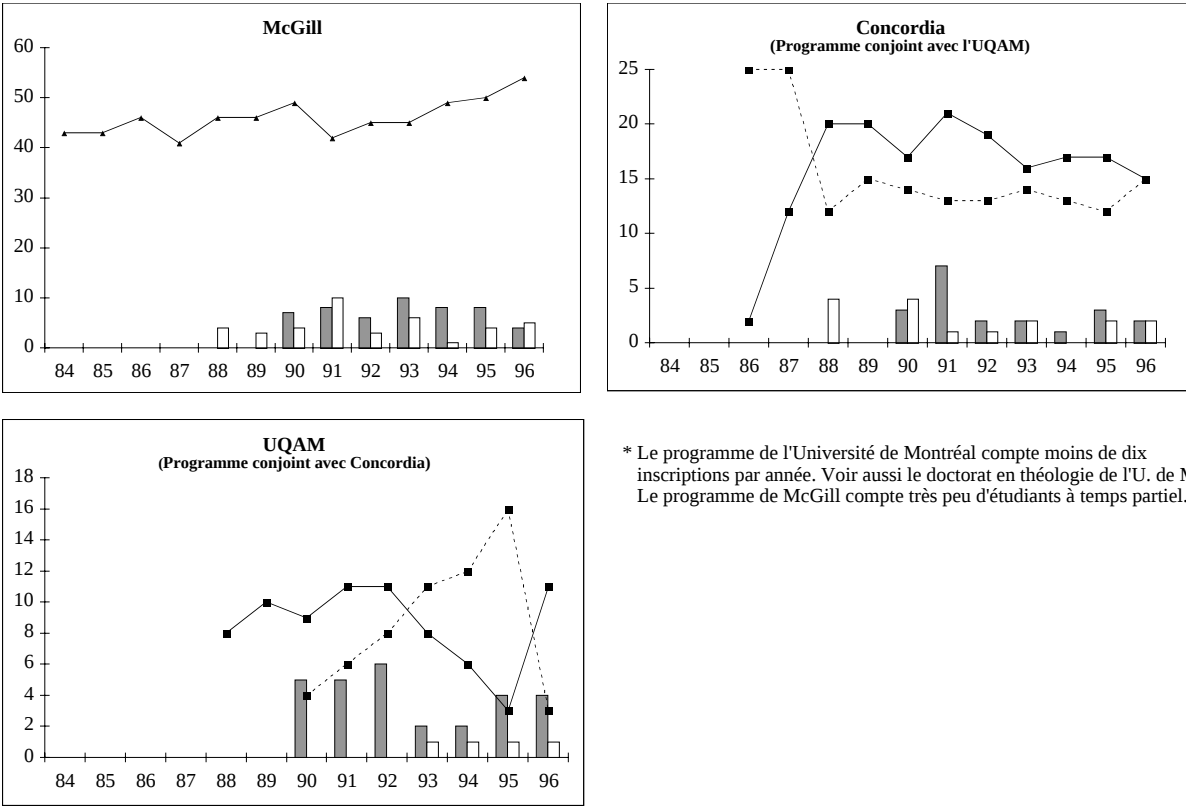
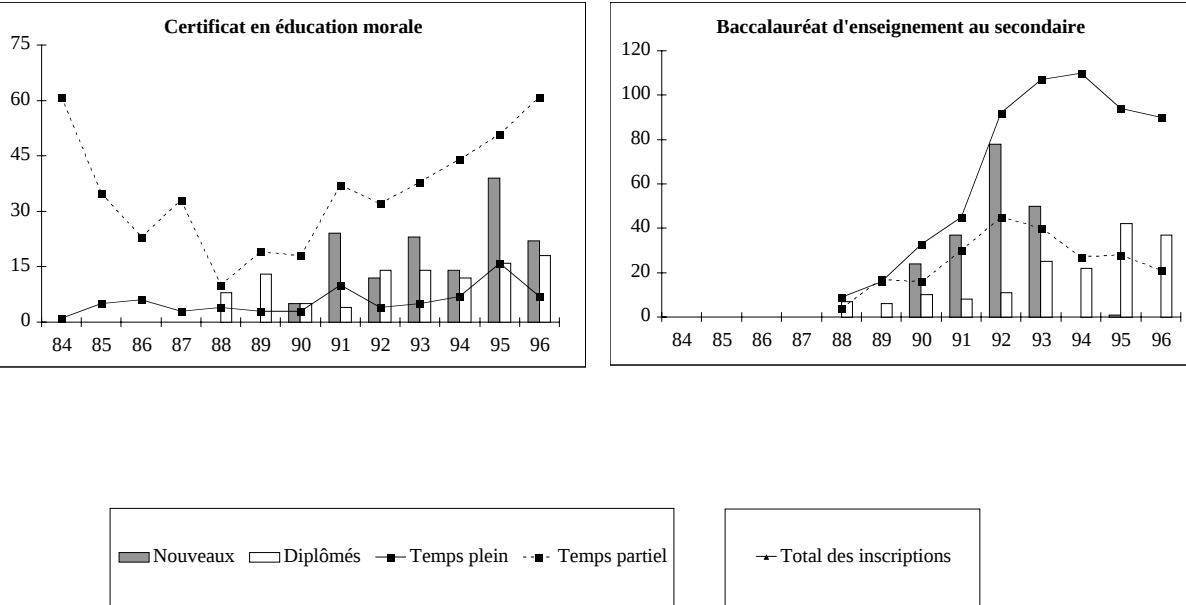


Figure 12. Évolution des effectifs étudiants des programmes en enseignement moral et religieux sous la maîtrise d'œuvre du Département de sciences religieuses de l'UQAM



2.5 Taux de diplomation, durée moyenne des études et « indice de diplomation »

Au tableau VI, les taux de diplomation et durées moyennes des études ont été obtenus à partir des données du ministère de l'Éducation concernant le cheminement des cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 des baccalauréats, toutes catégories disciplinaires confondues. On obtient le taux de diplomation à l'aide de la variable du nombre d'individus qui ont obtenu un baccalauréat DANS LA DISCIPLINE DE DÉPART. Ainsi, les étudiants qui ont obtenu un diplôme dans une autre discipline ou qui ont obtenu un diplôme autre que le baccalauréat dans la même discipline ne sont pas considérés comme des diplômés dans la discipline de départ (ces changements d'orientation contribuent à diminuer le taux de diplomation). Dans les cas où les effectifs suivis sont petits (trois étudiants et moins), les résultats obtenus ne sont pas considérés (« n.d. »).

On constate qu'en général, très peu d'étudiants inscrits à temps partiel obtiennent leur baccalauréat. La situation est remarquable à Sherbrooke où, sur les 132 étudiants à temps partiel qui se sont inscrits pour une première fois en 1988 ou en 1989, seulement deux auraient complété leur baccalauréat en théologie. Il faut noter que les cohortes qui ont servi à évaluer les taux de diplomation ont été suivies jusqu'en 1994. Ainsi, les étudiants inscrits à temps partiel qui n'ont pas complété leurs études au bout de cinq ou six ans sont comptées parmi les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme. Chez les étudiants à temps plein, le taux de diplomation moyen est de 54 %, un taux similaire à celui obtenu pour d'autres secteurs. C'est à l'UQAC que le taux est le plus élevé (80 %) et à Concordia qu'il est le plus bas (31 %) – les baccalauréats en sciences des religions et en théologie de Concordia sont ici confondus.

De l'avis des membres de la sous-commission, l'objectif recherché par les étudiants en sciences des religions et en théologie n'est pas nécessairement l'obtention d'un diplôme. Plusieurs raisons sont invoquées pour expliquer l'abandon ou la non-diplomation : changements de programmes, hausse des frais de scolarité (décourageante pour des bénévoles en cours de formation ou des étudiants à temps partiel); inscriptions « à la carte » en guise de formation complémentaire, de mise à jour des connaissances; etc.

On présente au tableau VII le nombre total des nouveaux inscrits et le nombre total des diplômés, entre 1990 et 1996, pour chaque programme. Le rapport entre ces deux totaux sur sept ans nous permet d'obtenir un « indice de diplomation » à ne pas interpréter comme un taux de diplomation, mais qui donne un autre genre d'aperçu de la performance des programmes en matière de diplomation. Tous les programmes en sciences des religions et en théologie pris globalement, l'Université de Sherbrooke obtient l'indice le plus faible; McGill, le plus élevé. Même si cette méthode ne fait pas la distinction entre les inscriptions à temps plein et les inscriptions à temps partiel (les données sur les diplômés ne sont pas fournies selon le régime d'études), les résultats tendent à confirmer le fait que dans les établissements où la majorité des étudiants sont à temps partiel, la diplomation est plus faible. Dans certains cas, durant la période 1990-1996, il y a eu plus de diplômés que de nouveaux inscrits, d'où l'indice plus élevé que un.

2.6 Effectifs professoraux

La plupart des facultés et départements de théologie ont connu des baisses de l'ordre de 50 % dans leurs effectifs professoraux depuis les années 70. À l'UQTR, le département, qui comptait 11 professeurs en 1978, n'en comptait plus que cinq à l'automne 1996. À l'Université Laval, la Faculté est passée de 56 professeurs en 1972 à 29 aujourd'hui. Quant aux effectifs du *Department of Theological Studies* de Concordia, alors qu'ils se sont maintenus à sept professeurs permanents pendant de nombreuses années, ils sont tombés à trois en 1995 et deux assistants se sont ajoutés en 1996. À Sherbrooke, la Faculté, qui a déjà compté 20 professeurs de théologie en 1978, n'en avait plus que dix en 1987 et, avec l'ajout des professeurs en philosophie, elle compte aujourd'hui 16 professeurs qui couvrent non seulement le domaine de la théologie mais aussi ceux de l'éthique et de la philosophie. Enfin, la Faculté de l'Université de Montréal regroupait 45 professeurs au début des années 70; il n'y en n'a plus que 21. Aujourd'hui, 126 professeurs réguliers composent le corps professoral des 11 départements et facultés des universités du Québec responsables de l'enseignement de la théologie et des sciences des religions.

Tableau VI. Taux de diplomation et durée moyenne des études, au baccalauréat, des cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 ¹

Établissement	Taux de diplomation		Durée moyenne des études ²	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Bishop's	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Concordia ³	31% (36) ⁴	13% (38)	6,4 (11)	8,4 (5)
Université Laval ⁵	65% (65)	18% (34)	6,5 (42)	7,8 (6)
McGill	69% (39)	30% (10)	5,3 (27)	n.d.
Université de Montréal	43% (44)	9% (11)	6,8 (19)	n.d.
Université de Sherbrooke	47% (32)	1,5% (132)	7,5 (15)	n.d.
UQAM ⁵	50% (6)	8% (13)	n.d.	n.d.
UQTR ⁵	54% (13)	5% (19)	6,7 (7)	n.d.
UQAC ⁵	80% (15)	8% (26)	7,3 (12)	n.d.
UQAR ⁵	43% (7)	n.d.	n.d.	n.d.

(1) Tirés des études de cheminement des cohortes du ministère de l'Éducation du Québec, 1997. L'effectif suivi n'est pas le même pour le taux de diplomation et la durée moyenne des études car les méthodes employées sont différentes. De plus, le modèle du Ministère ne rend pas compte de la réalité exacte pour Concordia et Bishop's. Pour plus d'informations au sujet des études du Ministère, on devra se référer au document préparé par Louise-Marcelle Dallaire (« Modèle d'analyse du cheminement des étudiantes et étudiants par discipline : définition des concepts et du mode d'analyse », avril 1996).

(2) En trimestres

(3) Incluant les étudiants en sciences des religions et en théologie

(4) Effectif suivi

(5) Ne sont pas inclus, les étudiants inscrits au baccalauréat d'enseignement au secondaire (formation religieuse et morale) pour lesquels les informations ne sont pas disponibles - les données des baccalauréats en éducation étant toutes confondues dans l'étude du Ministère qui aborde les disciplines et non les programmes.

Tableau VII. Nombre total de nouveaux et de diplômés entre 1990 et 1996 et « indice de diplomation »

	Nouvelles inscriptions (A)	Diplômés (B)	« Indice de diplomation » (B/A)
Bishop's			
Mineure et baccalauréat en « religion »	29	43	1.48
Concordia			
Bac en études juives	87	31	0.36
Bac en sciences de la religion	380	111	0.29
Bac en théologie	119	70	0.59
Maîtrise en études juives	27	18	0.67
Maîtrise en histoire et philosophie de la religion	70	46	0.66
Maîtrise en théologie	Programme récent		
Diploma in Theological, Religious & Ethical Studies		27	0.90
Doctorat en « Religion » (programme conjoint Concordia-UQAM)	20	12	0.60
TOTAL	733	315	0.43
Université Laval			
Certificat en théologie	387	233	0.60
Certificat en études pastorales	166	174	1.05
Certificat en sciences humaines de la religion	68	6	0.09
Certificat en théologie juive	Programme récent		
Diplôme ou majeure en théologie		11	0.08
Diplôme ou majeure en théologie juive	Nouveau programme		
Baccalauréat d'enseignement au secondaire (ens. religieux et moral)		76	0.67
Baccalauréat en théologie	429	260	0.61
Maîtrise en théologie	292	147	0.50
Maîtrise en sciences des religions	31	10	0.32
Doctorat en théologie	79	23	0.29
TOTAL	1707	940	0.55
McGill			
Baccalauréat en « Religious Studies »	34	74	2.18
Baccalauréat en théologie	150	71	0.47
Maîtrise en « Sacred Theology » (STM)	23	27	1.17
Maîtrise en « Religious Studies »	77	34	0.44
Doctorat en « Religious Studies »	51	30	0.59
TOTAL	335	236	0.70
Université de Montréal			
Mineure en sciences religieuses (certificat hétérogène)	637	237	0.37
Certificat en théologie pratique	610	255	0.42
Certificat en sciences religieuses - études théologiques	268	136	0.51
Certificat en sciences religieuses - études bibliques	197	128	0.65
Certificat en sciences religieuses - sciences de la religion	14	2	0.14
Majeure en théologie (études bibliques et théologiques)	141	20	0.14
Majeure en études pastorales	270	54	0.20
Baccalauréat en théologie	274	123	0.45
Maîtrise en théologie (toutes orientations, incluant la licence)	310	224	0.72
Doctorat en théologie (toutes orientations)	84	31	0.37
TOTAL	2805	1210	0.43

Tableau VII. Nombre total de nouveaux et de diplômés entre 1990 et 1996 et « indice de diplomation » (suite)

	Nouvelles inscriptions (A)	Diplômés (B)	« Indice de diplomation » (B/A)
Université de Sherbrooke			
Certificat de théologie pastorale (depuis 1991)	794	190	0.24
Certificat en culture religieuse (en suspension d'admissions)	276	105	0.38
Baccalauréat en théologie	646	119	0.18
Maîtrise en sciences humaines des religions	214	33	0.15
Maîtrise en théologie	306	109	0.36
Diplôme de 2 ^e cycle en théologie	189	88	0.47
Doctorat en théologie (de l'Université Laval, offert par extension)	Programme récent		
TOTAL	2425	644	0.27
UQAM			
Certificat en éducation morale	139	83	0.60
Baccalauréat d'enseignement au secondaire (ens. religieux et moral)	281	155	0.55
Baccalauréat en religiologie	134	22	0.16
Maîtrise en sciences des religions	53	30	0.57
Doctorat en sciences des religions (prog. conjoint UQAM-Concordia)	28	4	0.14
TOTAL	635	294	0.46
UQTR			
Certificat en sciences religieuses (théologie)	208	129	0.62
Baccalauréat en théologie	153	69	0.45
Maîtrise professionnelle et de type recherche en théologie	45	27	0.60
TOTAL	406	225	0.55
UQAC			
Certificat en sciences religieuses (théologie)	371	223	0.60
Certificat en animation chrétienne	Programme récent		
Baccalauréat en théologie	254	126	0.50
Maîtrise en théologie pratique de l'U. de M. offerte par extension	Programme récent		
Doctorat en théologie pratique de l'U. de M. offert par extension	Programme récent		
TOTAL	625	349	0.56
UQAR			
Certificat en sciences religieuses (théologie)	244	65	0.27
Certificat en animation pastorale	53	93	1.75
Baccalauréat en théologie	88	36	0.41
Maîtrise professionnelle en théologie de l'UQTR offerte par extension	d'une durée limitée		
TOTAL	403	194	0.48
Tous les établissements	10103	4450	0.44

Des informations récentes sur les ressources professorales ont été compilées au tableau VIII. On peut constater qu'en général les effectifs professoraux ont diminué depuis 1995. Dans le contexte des plans de retraite anticipée, le *Department of Theological Studies* de Concordia est, avec le département de l'UQTR, celui qui a connu la réduction la plus importante du nombre de professeurs permanents (plus de 50 %). Ici, les prévisions de retraites et d'embauches se contrebalancent ou les retraites sont plus nombreuses. Quant à la baisse fréquente que l'on observe dans le nombre de charges de cours, on sait que de façon générale les universités tendent à diminuer les budgets à cette fin.

Selon les membres de la sous-commission, l'enseignement de la théologie ou des sciences des religions peut se donner à des groupes de taille variée et la charge par professeur peut être augmentée sans causer un appauvrissement de l'enseignement ou une surcharge des professeurs.

2.7 Activités de recherche et de rayonnement

Les facultés et départements de théologie et de sciences des religions sont tous actifs en recherche, y compris Bishop's qui n'offre cependant aucun programme aux études supérieures. De plus en plus, les facultés et départements participent à des projets de recherche multidisciplinaires ou interdisciplinaires dans des domaines tels que les études féministes, l'éthique et les études culturelles. La Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval est l'unité qui a obtenu le plus de subventions et de contrats entre 1993 et 1996 (tableau XI).

Les spécialités aux études avancées et en recherche telles que déclarées par les responsables des unités académiques sont présentées au tableau IX et leur complémentarité devrait faire l'objet d'ententes entre les acteurs. Les discussions en sous-commission ont permis de constater qu'en théologie au Québec, on a d'abord développé la recherche en tentant de couvrir les mêmes domaines d'étude que les grands centres de théologie ailleurs dans le monde. Ainsi, le but n'était pas nécessairement de développer des spécialités et on se souciait peu alors de la complémentarité interinstitutionnelle des activités. Depuis quelques années, surtout dans le contexte des compressions budgétaires, on admet que les facultés et départements de théologie et de sciences des religions ont tout avantage à se développer d'une manière complémentaire. Les spécialités doivent donc être précisées et reconnues de tous. De façon plus générale, tant les activités de recherche que d'enseignement aux cycles supérieurs doivent faire l'objet d'un processus de concertation plus poussée entre les facultés et départements.

Les groupes et centres de recherche sont énumérés au tableau X. Il faut savoir que toutes les activités de recherche n'y sont pas représentées puisque plusieurs professeurs très actifs en recherche ne sont intégrés à aucun groupe comme tel. De plus, des collaborations interuniversitaires existent déjà au sein de quelques-uns de ces groupes. D'autres informations – sources de financement, publications, conférences – sont cumulées au tableau XI. Il est difficile de rendre compte de la quantité, la diversité et la richesse des travaux de recherche dans le secteur. On pense que grâce à une plus grande concertation entre les intervenants, le portrait pourra se faire beaucoup plus facilement.

Entre autres indicateurs, les revues spécialisées publiées par les facultés et départements témoignent de l'intensité des activités de recherche. Les membres de la sous-commission ont tenu à souligner la contribution des facultés et départements québécois, par l'entremise de leurs revues, à la diffusion des résultats de la recherche réalisée au Québec et ailleurs, en français. Ainsi, la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval publie, en partenariat avec la Faculté de philosophie, le *Laval théologique et philosophique* et ce, depuis 1945. Elle publie également *Les cahiers de recherche en sciences de la religion*. L'UQAM publie elle aussi une revue dans le secteur des sciences des religions, soit *Religiologiques*. La revue produite par l'Université de Montréal est intitulée *Théologiques*. À Concordia, les étudiants aux cycles supérieurs en sciences des religions sont en charge d'une autre revue savante : le *Journal of Religion and Culture*.

Les liens établis avec des chercheurs à l'extérieur de la province et du pays sont nombreux : par exemple, au *Department of Religion* de Concordia, les travaux de la chaire d'études juives se font en collaboration

Tableau VIII. Informations sur les ressources professorales aux trimestres d'automne

Établissement	1995	1996	1997
Bishop's			
Professeurs réguliers	3 (3) ¹	3 (3)	3 (3)
Charges de cours ²	0	6	3
Concordia - « Religion »			
Professeurs réguliers	10 (7)	10 (8)	10 (8)
Charges de cours	12	7,5	n.d.
Concordia - Théologie			
Professeurs réguliers	8 (7)	5 (3)	5 (3)
Charges de cours	2	1	3
Université Laval			
Professeurs réguliers	32 (25)	29 (26)	29 (29)
Charges de cours	12	8	4
McGill - «Religious Studies»			
Professeurs réguliers	14 (13)	11 (11)	11 (11)
Charges de cours	8	9	6
Université de Montréal			
Professeurs réguliers	24 (16)	23 (18)	21 (15)
Charges de cours	18	13	17
Université de Sherbrooke ³			
Professeurs réguliers	16 (10)	18 (16)	16 (15)
Charges de cours	1	4	8,5
UQAM			
Professeurs réguliers	13 (9)	11 (9)	9 (8)
Charges de cours	22	21	19
UQTR			
Professeurs réguliers	8 (6)	7 (4)	5 (3)
Charges de cours	13	7	9
UQAC ⁴			
Professeurs réguliers	10 (10)	9 (9)	9 (9)
Charges de cours	14	17	18
UQAR ⁵			
Professeurs réguliers	9 (9)	9 (8)	8 (8)
Charges de cours	14	8	9
Nb. total de professeurs	147	135	126

	Autres informations sur le corps professoral en 1997					
	Âge moyen	60 ans et +	Postes vacants	Embauches ⁶	Retraites ⁶	Dét. de doc. ⁷
Bishop's	45	0	0	1	0	3 (100%)
Concordia ⁸	56	3 (30%)	0	1	1	9 (90%)
Concordia ⁹	52	2 (40%)	0	1	1	4 (80%)
Université Laval	54	5 (17%)	1	2	4	22 (76%)
McGill	53	2 (18%)	3	1	1	11 (100%)
U. de M.	50	3 (14%)	1	0	0	18 (86%)
U. de S.	50	3 (19%)	1	3	3	13 (81%)
UQAM	47	0	1 à 2	2	0	10 (100%)
UQTR	49	0	2	2	2	4 (80%)
UQAC	51	1 (11%)	2	2	2	7 (78%)
UQAR	55	0	0	0 à 1	3 à 4	7 (88%)

(1) Le nombre entre parenthèses est le nombre de professeurs permanents

(2) Cours de 3 crédits sous la responsabilité des chargés de cours

(3) Professeurs de philosophie intégrés à la Faculté en 1996

(4) Les deux tiers enseignent la théologie

(5) La moitié environ enseignent en théologie, l'autre moitié en éthique

(6) D'ici 1999-2000

(7) Détenteurs de doctorat

(8) « Religion »

(9) Théologie

Tableau IXa. Spécialités aux études avancées et en recherche en théologie

Université Concordia : « Department of Theological Studies »

Études patristiques

Université Laval : Faculté de théologie et de sciences religieuses

- Histoire du christianisme ancien (patristique en particulier)
- Théologie fondamentale
- Théologie pratique (pastorale en particulier)
- Pastorale clinique

Université McGill : « Faculty of Religious Studies »

- Études bibliques (dont « Judaic Studies »)
- Histoire de l'Église
- Théologie chrétienne et systématique
- Théologie féministe

Université de Montréal : Faculté de théologie

- Études bibliques
- Théologie fondamentale et systématique
- Théologie pratique (pastorale sociale et de la santé)
- Théologie féministe
- Bioéthique en théologie

Université de Sherbrooke : Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

[Extension du doctorat en théologie de l'Université Laval]

- Éthique théologique appliquée
- Études féministes en théologie

UQTR : Département de théologie

Théologie pratique (pastorale en particulier)

UQAC : Département de sciences religieuses et d'éthique

[Extension de la maîtrise et du doctorat en théologie (théologie pratique) de l'Université de Montréal]

Théologie pratique

UQAR : Département de sciences religieuses et d'éthique

Participation des professeurs de théologie aux travaux interdisciplinaires en éthique

Tableau IXb. Spécialités aux études avancées et en recherche en sciences des religions

Université Concordia : « Department of Religion »

[Doctorat conjoint Concordia – UQAM en sciences des religions]

- Sociologie et anthropologie de la religion
- Études en hindouisme
- Études juives
- Femmes et religion

Université Laval : Faculté de théologie et de sciences religieuses

- Histoire des religions (incluant l'histoire religieuse contemporaine)
- Sociologie de la religion
- Épistémologie des sciences religieuses

Université McGill : « Faculty of Religious Studies »

- Philosophie de la religion
- Religion et culture
- Études comparatives des religions

Université de Montréal : Faculté de théologie

- Religion du Proche-Orient ancien
- Nouveaux mouvements religieux
- Psychologie de la religion

Université de Sherbrooke : Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

- Anthropologie spirituelle
- Foi et cultures

UQAM : Département de sciences religieuses

[Doctorat conjoint UQAM – Concordia en sciences des religions]

- Religions, culture et société
- Religions du monde
- Épistémologie des religions
- Enseignement moral et religieux
- Histoire des religions
- Femmes et religion

Tableau X. Groupes de recherche

Concordia « Department of Religion »	– Chaire en études hindouistes – Chaire en études juives québécoises et canadiennes
Université Laval	– Groupe de recherche sur le Christianisme ancien, gnose et manichéisme – Groupe de recherche sur Troeltsch et Tillich – Laboratoire – base d’information bibliographique en patristique – Groupe du projet de Bibliothèque copte de Nag Hammadi (BCNH) – Groupe de recherche sur la production des catéchismes en Amérique française (XVII^e – XX^e siècles) – Groupe de recherche en théologie pratique – Centre d’études Marie-de-l’Incarnation (CÉMI) – Groupe de recherche en pastorale de la santé (Laval – U. de M.) – Groupe de recherche Foi biblique et cultures humaines – Groupe de recherche en littérature et théologie
McGill	– Birks Professorship of Comparative Religion – McConnell Chair in Philosophy of Religion
Université de Montréal	– Groupe de recherche sur les pratiques sociales et religieuses – Groupe de recherche sur la pastorale en milieux de santé (U. de M. – Laval) – Association pour l’étude du Proche-Orient Ancien – Groupe en bioéthique – Participation au Groupe du projet de Bibliothèque copte de Nag Hammadi (BCNH) de l’Université Laval
Université de Sherbrooke	– Groupe de recherche Tillich, avec l’Université Laval – Groupe de recherche en anthropologie culturelle et anthropologie religieuse : le facteur religieux à l’école québécoise – Participation au Groupe de recherche sur le Christianisme ancien, gnose et manichéisme de l’Université Laval – « Southeast Asia-Canada Consortium for Trade and Human Rights » – Groupe de recherche « Intégration culturelle dans la société québécoise »
UQAM	– Participation au Centre interdisciplinaire de recherche sur l’apprentissage et le développement en éducation (CIRADE) – Participation à l’Atelier sémiotique sur texte religieux (ASTR) – Participation à l’Institut de recherches et d’études féministes
UQAC	– Groupe d’intervention en éthique de société (GIES) – Groupe de recherche en intervention régionale (GRIR)
UQAR	Ethos, groupe de recherche interdisciplinaire en éthique
Universités Laval, de Montréal, de Sherbrooke, UQTR, UQAC et UQAR	Groupe de recherche en études pastorales (GREP)

Tableau XI. Données sur la recherche et sur le rayonnement (de 1993 à 1996)

Établissement	Subventions d'organismes reconnus ²	Contrats et autres subventions	TOTAL	Moyenne par professeur ³
Bishop's	12 000,00 \$	0,00 \$	12 000,00 \$	4 000,00 \$
Concordia - « Religion »	243 537,00 \$	0,00 \$	243 537,00 \$	24 353,70 \$
Concordia - Théologie	54 300,00 \$	1 200,00 \$	55 500,00 \$	11 100,00 \$
Université Laval	1 383 416,00 \$	157 222,00 \$	1 540 638,00 \$	53 125,45 \$
McGill	53 400,00 \$	111 460,00 \$	164 860,00 \$	14 987,27 \$
Université de Montréal	170 000,00 \$	858 850,00 \$	1 028 850,00 \$	44 732,61 \$
Université de Sherbrooke	50 664,00 \$	127 664,00 \$	178 328,00 \$	9 907,11 \$
UQAM	383 312,00 \$	470 208,00 \$	853 520,00 \$	77 592,73 \$
UQTR	45 000,00 \$	11 760,00 \$	56 760,00 \$	8 108,57 \$
UQAC	22 000,00 \$	44 000,00 \$	66 000,00 \$	7 333,33 \$
UQAR	163 772,00 \$	104 741,00 \$	268 513,00 \$	29 834,78 \$
TOTAL	2 581 401,00 \$	1 887 105,00 \$	4 468 506,00 \$	33 100,04 \$

(1) Peuvent être inclus dans les projets financés ceux qui ont un caractère interdisciplinaire ou ceux en éthique auxquels les unités participent

(2) Les organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du ministère de l'Éducation du Québec

(3) Selon le nombre de professeurs en 1996

Établissement	Publications dans des revues savantes		Livres	Chapitres de livres	TOTAL	Conférences
	Avec comité de lecture	Sans comité				
Bishop's	10	0	1	0	11	15
Concordia - « Religion »	26	0	9	27	62	104
Concordia - Théologie	24	2	4	13	43	31
Université Laval	85	84	34	99	302	246
McGill	6	54	11	30	101	44
Université de Montréal	46	111	40	72	269	449
Université de Sherbrooke	65	86	26	45	222	180
UQAM	87	41	12	46	186	182
UQTR	2	21	4	10	37	52
UQAC	14	25	8	10	57	123
UQAR	31	19	5	26	81	78

avec l'Université York. Autre exemple, parmi les collaborateurs aux projets en patristique de l'Université Laval, on compte des chercheurs basés en France, en Belgique, en Italie, à Bangkok, etc. Les professeurs sont affiliés à des sociétés savantes et quelques-uns ont des responsabilités vis-à-vis celles-ci.

À titre indicatif, voici quelques exemples de recherches :

- Étude du profil socio-religieux des générations;
- Études sur l'accompagnement spirituel des personnes atteintes du SIDA;
- Histoire de l'enseignement religieux au Québec;
- Efficacité clinique d'un programme structuré de pastorale sur la santé et le bien-être de la clientèle d'une unité de courte durée gériatrique et d'un service de traumatologie;
- Le nouveau catéchisme et la nouvelle évangélisation;
- Études sur le développement moral.

Les services à la collectivité et les projets avec des partenaires externes sont des activités de rayonnement qui soutiennent ou favorisent le développement de la recherche et qui peuvent avoir toutes sortes de retombées positives pour les facultés et départements. Par exemple, la plupart des facultés et départements comptent des professeurs qui dirigent des collections de livres ou participent à des comités de rédaction chez des éditeurs québécois ou d'ailleurs. On note aussi des implications dans la Société québécoise pour l'étude de la religion et dans divers comités de portée régionale et nationale ainsi que dans des réseaux. Les programmes de théologie juive, d'études juives et d'études hindouistes sont planifiés de concert avec les représentations locales des communautés qui sont l'objet des études. En plus des partenariats avec les autorités religieuses pour la formation théologique des futurs prêtres, les sessions de formation professionnelle non créditée sont un service important rendu à la collectivité. En région, l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR ont un rôle primordial auprès des diocèses pour la formation d'agents de pastorale. Les groupes de formation, généralement situés en dehors du campus, peuvent compter jusqu'à 300 personnes. Autre exemple de rayonnement, le département de sciences religieuses de l'UQAM compte de nombreux liens avec des organisations communautaires qui s'intéressent à la situation des femmes, entre autres grâce à ses études sur les femmes et la religion. Enfin, le *Department of Theological Studies* de Concordia répond plus spécifiquement aux besoins des catholiques anglophones de la région de Montréal en ce qui a trait à la formation de diacres et d'agents pastoraux laïques. Le *Department of Religion* de Concordia offre à la communauté juive un baccalauréat conjoint avec l'Université Bar-Ilan en Israël. De son côté, la *Faculty of Religious Studies* de McGill participe à un projet de l'ACDI pour l'offre de formation aux cycles supérieurs aux Indonésiens.

3. Intégration des diplômés

Comme on l'a vu précédemment, plusieurs personnes ont décidé de faire des études en théologie ou en sciences des religions alors qu'elles occupaient déjà un emploi. Elles sont venues approfondir ou renouveler leurs connaissances en théologie ou en sciences des religions. On peut penser par exemple aux enseignants qui désirent se réorienter ou développer des compétences en enseignement religieux ou moral. D'autres recherchent ce type de formation pour appuyer leur action bénévole ou communautaire. Enfin, plusieurs désirent approfondir leur foi ou culture personnelle.

Les débouchés pour les diplômés sont la théologie, la catéchèse, le travail de pasteur et l'intervention en pastorale en divers milieux (hospitalier, scolaire, paroissial, etc.). Les diplômés ayant en leur possession une formation spécialisée peuvent aussi se consacrer à l'enseignement religieux et moral. À cet effet, dans son annuaire de 1995, la Faculté de théologie de l'Université Laval prévoyait l'ouverture de nombreux postes en enseignement religieux et moral dans les écoles secondaires au cours des cinq à six années suivantes, soit jusqu'en l'an 2000. Le taux de placement élevé des diplômés du baccalauréat en enseignement secondaire avec concentration en enseignement religieux et moral de l'UQAM confirme les prévisions. Il semble également que les personnes qui ont une formation et une expérience en enseignement religieux et moral soient « ... traditionnellement des candidats de choix pour occuper des postes de responsabilité dans les établissements d'enseignement. » (Université Laval, Faculté de théologie, annuaire 1995-1996). Cette caractéristique est également relevée par le Système de projections des professions au Canada¹².

Dans le milieu universitaire, les débouchés sont peu nombreux, mais toujours existants. À titre indicatif, le *Department of Religion* de Concordia fait état de l'intégration de six diplômés depuis 1990 en milieu universitaire ou collégial. Deux diplômés du *Department of Theological Studies* de Concordia ont eux aussi obtenu des postes en milieu universitaire. Depuis 1992, onze diplômés de l'Université Laval et 16 de l'Université de Montréal ont obtenu des postes de professeurs ou de chargés de cours à l'université, ou au cégep. Sur les six diplômés au doctorat en sciences des religions à l'UQAM depuis 1991, deux sont devenus professeurs à l'université et trois ont obtenu des charges d'enseignement. Enfin, des diplômés de l'UQTR et de l'UQAC ont aussi intégré le milieu universitaire. À noter que ces informations se recoupent entre elles, car les diplômés d'une université peuvent avoir obtenu un autre diplôme dans une autre université.

Selon l'étude du ministère fédéral des ressources humaines¹³, le taux de chômage du secteur disciplinaire à l'échelle canadienne n'est pas plus élevé que la moyenne pour l'ensemble des disciplines, sauf pour les détenteurs de maîtrise, mais le revenu moyen des diplômés de premier cycle du secteur est plus bas que celui des diplômés de l'ensemble des disciplines. En ce qui concerne les diplômés du deuxième cycle, leur revenu moyen est considérablement plus faible que celui des diplômés de l'ensemble des secteurs au même niveau, mais on estime que leur niveau de spécialisation leur permet d'éviter la concurrence des diplômés des autres secteurs pour les mêmes emplois. Les membres de la sous-commission tiennent à souligner que les individus qui se préparent dans le but de travailler à titre d'intervenants en pastorale sont au courant des conditions qui prévalent en milieu communautaire, dont les bas salaires; la situation est bien meilleure pour certains diplômés qui occupent des emplois en milieux hospitalier ou carcéral, à titre d'exemples. Enfin, l'étude du ministère fédéral des ressources humaines indique que malgré les difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi, 82 % (93 % à la maîtrise) des diplômés de ce secteur referaient les mêmes choix de scolarité – ces résultats sont supérieurs à la moyenne pour tous les secteurs. Les difficultés à trouver du travail pourraient s'accroître avec la concurrence de plus en plus grande entre les diplômés récents et les travailleurs plus expérimentés, mais sans emploi – ce phénomène n'est pas, cependant, spécifique au secteur.

¹² Développement des ressources humaines Canada, DRHC, 1996.

¹³ Ibidem.

Une étude de relance à l'échelle québécoise¹⁴ démontre que seulement 20 % des diplômés qui travaillent ont un emploi régulier à temps plein et lié au domaine d'études. Le taux s'élève à 62,6 % pour les détenteurs de maîtrise. Tout comme à l'échelle canadienne, le taux de chômage du secteur équivaut à celui de la moyenne québécoise pour tous les secteurs (13 %) et les taux de satisfaction au sujet des emplois liés ou non aux études, permanents ou non, sont très élevés.

¹⁴ AUDET, Marc. 1995. *Qu'advient-il des diplômés des universités ? La promotion de 1992*. Les Publications du Québec, 674 p.

4. Efforts de rationalisation déjà consentis et collaborations

Les responsables des facultés et départements de théologie francophones (Université Laval, Université de Montréal, Université de Sherbrooke, UQTR, UQAC, UQAR) se sont réunis deux fois par année au cours des 20 dernières années pour discuter de leurs préoccupations communes. Avec la chute des effectifs dans leurs programmes, ils ont constaté qu'un exercice de rationalisation interuniversitaire s'imposait. La création de la sous-commission aura permis de compléter cette démarche, réunissant pour une première fois tous les intervenants en théologie et en sciences des religions des universités du Québec autour d'une même table. Les travaux antérieurs à ceux de la sous-commission auront servi, notamment, à soulever des besoins essentiels pour améliorer la situation de l'enseignement dans le secteur : faire connaître la diversité et la richesse de l'enseignement en théologie et en sciences des religions et de sa clientèle non seulement auprès du grand public mais aussi auprès de la communauté universitaire; préserver la spécificité des facultés et départements et assurer une présence régionale.

De façon générale, les facultés et départements de théologie et de sciences des religions ont réduit leur corps professoral. Dans les récentes années, ils ont ouvert leurs programmes à l'interdisciplinarité, diminué leur banque de cours et augmenté le nombre des cours communs d'un programme à l'autre. Il en est résulté dans la plupart des cas un nombre plus élevé d'étudiants par cours et, généralement, une diminution du nombre de cours exclusifs à un seul programme au premier cycle (voir le tableau XII). Dans les récentes années, plusieurs programmes ont été abolis ou rendus inactifs, dont : le *Master in Religion* de Bishop's; les versions *with Honours* et *with a Specialization* du baccalauréat en théologie de Concordia; la mineure et le baccalauréat en catéchèse et le diplôme de 2^e cycle en théologie de l'Université Laval; la majeure en sciences religieuses et le certificat en études catéchistiques de l'Université de Montréal et la maîtrise en pastorale de l'Université de Sherbrooke. Enfin, une majorité des baccalauréats en théologie ont subi des révisions majeures au cours des cinq dernières années. Les responsables des facultés et départements estiment que les économies réalisées en termes financiers et au plan des ressources humaines sont considérables. Selon les prévisions des responsables, une meilleure concertation entre les établissements initiée par la sous-commission devrait permettre de faire face à l'attrition additionnelle de postes de professeurs, telle que prévue, d'ici l'an 2002 sans pour autant qu'on sacrifie la qualité et le contenu des enseignements. Aller au-delà de ces prévisions compromettrait assurément la qualité et le contenu de l'offre de formation.

À l'heure actuelle, plus de la moitié des ressources du département de l'UQAR sont consacrées à la morale et à l'éthique. On cherche à maintenir dans la région de Rimouski un enseignement universitaire en théologie, en pastorale et en enseignement religieux, entre autres grâce à la médiatisation de l'enseignement et l'offre de programmes courts. Depuis l'année dernière, les étudiants admis au baccalauréat savent que seule la première année est offerte à temps plein; la suite des études doit se faire à temps partiel.

De l'avis des représentants de Concordia, la coexistence de deux structures administratives ne cause pas de difficultés à l'institution. La fusion des deux départements a été examinée à maintes reprises et elle n'est pas apparue comme une solution pratique et rationnelle. Ceci s'explique en partie par le fait que le soutien administratif au *Department of Theological Studies* est réduit. La question n'a pas fait l'objet de longues discussions en sous-commission, étant convenu que la Commission ne peut s'immiscer dans les choix de gestion de l'établissement. Par ailleurs, le *Department of Theological Studies* a décidé à l'automne 1996 d'abandonner ses programmes *with Honours* et *with a Specialization* pour lesquels un plus grand nombre de cours spécialisés étaient nécessaires et donc de professeurs.

À l'UQAM, le baccalauréat en « religiologie » subit actuellement une révision. Le programme deviendra une majeure en sciences des religions. À McGill, le baccalauréat en *religious studies* a été revu en profondeur et, selon le doyen de la Faculté, cette mesure a déjà entraîné un impact positif sur la clientèle. McGill mise aussi sur la nouvelle offre de cheminements à l'intérieur de son B.Th. pour augmenter ses effectifs. Par ailleurs, la Faculté des arts de McGill, conjointement responsable du baccalauréat en *religious studies*, vient de subir une restructuration importante.

Tableau XII. Proportion de cours exclusifs dans les programmes en théologie et en sciences des religions

Établissement et programme	% de cours exclusifs	Établissement et programme	% de cours exclusifs
<i>Bishop's</i>		<i>Université de Montréal (suite)</i>	
Mineure et baccalauréat en «religion»	70	Maîtrise en théologie - études bibliques	0
<i>Concordia</i>		Maîtrise en théologie - théologie pratique	0
Mineure ou certificat en études juives	0	Licence en théologie	0
Mineure en sciences de la religion	0	Doctorat en théologie (D.Th.)	0
Mineure en théologie	0	Ph. D. en théologie	10
Certificat en théologie pratique	20	Ph. D. en théologie - études bibliques	10
Baccalauréat en études juives	0	Ph. D. en théologie - théologie pratique	10
Baccalauréat en sciences de la religion - «with a Major»	0	Ph. D. en théologie - sciences de la religion	90
Baccalauréat en sciences de la religion - «with Honours»	5	<i>Université de Sherbrooke</i>	
Baccalauréat en théologie	0	Certificat en théologie pastorale	0
Maîtrise en études juives	0	Baccalauréat en théologie	21
Maîtrise en histoire et philosophie de la religion	100	Maîtrise en sciences humaines des religions	0
Maîtrise en théologie	100	Maîtrise en théologie	20
«Diploma in Theological, Religious & Ethical Studies»	0	Diplôme de 2 ^e cycle en théologie	0
Doctorat en «Religion»	100	Doctorat en théologie	75
<i>Université Laval</i>		<i>UQAM</i>	
Mineure ou certificat en théologie	0	Certificat en éducation morale	30
Mineure ou certificat en études pastorales	7	Majeure en sciences des religions	50
Mineure ou certificat en sciences humaines de la religion	8	Baccalauréat en sciences des religions	7
Mineure ou certificat en théologie juive	70	Bac d'ens. au secondaire (ens. rel. et moral)	0
Diplôme ou majeure en théologie	0	Maîtrise en sciences des religions	100
Diplôme ou majeure en théologie juive	40	Doctorat en sciences des religions	100
Baccalauréat en théologie	10	<i>UQTR</i>	
Maîtrise en théologie	90	Certificat en sciences religieuses (théologie)	0
Maîtrise en sciences des religions	40	Baccalauréat en théologie	13
Doctorat en théologie	100	Maîtrise en théologie professionnelle (M.Th.)	27
<i>McGill</i>		Maîtrise en théologie (M.A.)	7
Baccalauréat en «Religious Studies»	10	<i>UQAC</i>	
Baccalauréat en théologie	10	Certificat en sciences religieuses (théologie)	90
«Master of Sacred Theology» (STM)	25	Certificat en animation chrétienne	90
Maîtrise en «Religious Studies»	25	Baccalauréat en théologie	40
Doctorat en «Religious Studies»	5	Maîtrise en théologie pratique	100
<i>Université de Montréal</i>		Doctorat en théologie pratique	100
Certificat en théologie pratique	30	<i>UQAR</i>	
Certificat en sciences religieuses	0	Certificat en sciences religieuses (théologie)	0
Majeure en théologie	0	Certificat en animation pastorale	0
Baccalauréat en théologie	0	Baccalauréat en théologie	0
Maîtrise en théologie	0		

Très récemment, à l'Université de Montréal, une réforme des programmes a donné lieu, entre autres, à une diminution du nombre de programmes offerts au premier cycle (de 14, on est passé à 4). À l'Université Laval, la Faculté a procédé à une révision des objectifs et des contenus des programmes qui a notamment mené à une diminution de quelque 40 % de l'offre de cours et à une programmation mieux articulée. Enfin, un programme de formation à distance en théologie, qui tirera son originalité de l'offre d'un programme complet de baccalauréat (déjà existant à titre de programme régulier), est en chantier à l'Université Laval. Les autres établissements sont invités à y participer. À Sherbrooke, comme on l'a vu précédemment, l'intégration de la philosophie et de l'éthique en 1996 aurait eu un effet positif sur la clientèle et les ressources professorales. En outre, la Faculté a renoncé à développer des activités en enseignement moral et religieux, laissant ce créneau aux établissements qui y sont déjà actifs.

Collaborations en cours et ententes à venir

L'extension des programmes de maîtrise et de doctorat en théologie pratique de l'Université de Montréal à l'UQAC a cours depuis 1987. Quant à l'extension du doctorat en théologie de l'Université Laval à Sherbrooke, l'entente a été signée en 1993. Entre l'Université Laval et l'Université de Montréal, la reconnaissance mutuelle de certains domaines de spécialité, intervenue récemment, doit mener à des échanges d'enseignement. Les modalités de ceux-ci restent toutefois à préciser. En outre, un rapprochement est en cours entre le *Department of Theological Studies* de Concordia et la Faculté de théologie de l'Université de Montréal pour faciliter l'accès des étudiants aux cours et aux professeurs des deux établissements aux premier et deuxième cycles.

Il existe depuis 1987 un doctorat conjoint Concordia – UQAM en sciences des religions. Par ailleurs, le *Department of Religion* de Concordia est en pourparlers avec McGill pour la supervision de thèses et l'échange de cours aux cycles supérieurs en sciences des religions. D'autres discussions ont cours entre l'Université Laval et l'UQAM, d'une part, et Concordia et l'UQAM, d'autre part, pour des échanges éventuels au niveau de la maîtrise en sciences des religions.

Lors des travaux de la sous-commission, les représentants de l'UQTR, de l'UQAC et de l'UQAR ont mentionné qu'ils exploraient les possibilités de concertation afin de consolider leurs programmes. L'hypothèse d'une mise en commun de cours a été soulevée, notamment pour le programme d'enseignement au secondaire, bien que celui-ci relève des unités de sciences de l'éducation. À cette fin, les représentants à la sous-commission envisagent l'utilisation de la vidéoconférence.

Autres questions

- Les membres de la sous-commission ont exprimé le désir d'en savoir davantage sur les conditions d'admission aux cycles supérieurs réellement appliquées par chacun des établissements, depuis que des cas se sont présentés où des étudiants ont été admis à la maîtrise sans qu'ils ne détiennent de baccalauréat en théologie. Ils se sont entendus sur la nécessité d'harmoniser les normes et les pratiques dans l'ensemble des universités afin de garantir la qualité et la viabilité des programmes, de même que l'équité envers les étudiants.

Faute de temps pour atteindre un tel objectif dans le cadre des travaux de la sous-commission, les membres ont proposé la création d'un comité de travail qui aura pour mandat d'étudier l'application des conditions d'admission aux cycles supérieurs en théologie et en sciences des religions au cours des huit dernières années, ainsi que les propédeutiques imposées aux étudiants admis sans baccalauréat dans le domaine. Il a été suggéré que ce comité soit formé des vice-doyens aux études ou des responsables des programmes d'études avancées des universités ou de leurs délégués.

Dans le cadre de son étude, ce comité devrait examiner : 1) les conditions d'admission, 2) les pratiques relatives à l'application de ces conditions et 3) les divers profils de propédeutiques exigées des étudiants diplômés à l'extérieur du domaine ou qui détiennent une formation jugée insuffisante, ainsi que leurs critères d'application.

- La création de la sous-commission a favorisé le regroupement des étudiants des cycles supérieurs, tout d'abord ceux des quatre universités montréalaises qui ont créé une association suite à l'action des deux étudiantes membres de la sous-commission. Des discussions sont en cours en vue d'élargir cette association aux étudiants des autres universités du Québec.

Les étudiantes ont fait part à la sous-commission d'une insatisfaction dans leurs rangs concernant les possibilités de soutien financier au cours de leurs études, plus particulièrement sous la forme d'assistantat de recherche et de charges de cours, de même que du petit nombre d'occasions de prendre de l'expérience et de se préparer ainsi à assurer la relève. Quand on examine les fonds de recherche et contrats déclarés par les professeurs, il paraît pourtant y avoir là d'importantes possibilités d'embauche d'étudiants au doctorat.

Quant à la question des charges de cours, les conventions de chargés de cours en vigueur dans les universités du Québec comportent habituellement une clause dite de réserve, qui assure aux étudiants gradués un pourcentage annuel, allant jusqu'à 15 %, des charges données à des chargés de cours pour l'ensemble de l'université. Selon les conventions, les étudiants aux cycles supérieurs peuvent avoir accès à cette réserve pour une période de un à trois ans, après quoi ils sont intégrés à la liste de pointage générale des chargés de cours de l'unité. Dans la plupart des cas, la « réserve » universitaire à cette fin n'est pas entièrement utilisée.

Plusieurs éléments peuvent expliquer la frustration des étudiants, mais il est vraisemblable qu'ils ne soient pas au courant de cette disposition des conventions collectives et alors il appartient aux directions des unités d'en faire la promotion. On ne saurait trop par ailleurs souligner à quel point ces personnes constituent le bassin de la relève professorale pour les universités. Aussi, la Commission suggère aux directions des facultés et départements de théologie et de sciences des religions de déployer tous les efforts possibles afin d'offrir aux étudiants des cycles supérieurs des occasions d'acquérir de l'expérience d'enseignement et de recherche au cours de leurs études. Les directions des unités de théologie et de sciences des religions sont notamment invitées à faire connaître les charges d'enseignement disponibles aux étudiants.

- Les *Cahiers de recherche en sciences de la religion* et la revue *Religiologiques* ont des domaines d'intérêt communs et, dans le contexte difficile que connaissent les revues savantes en général, le rapprochement entre les deux, envisagé par les responsables de l'Université Laval et de l'UQAM, est accueilli favorablement par la Commission. Elle encourage donc l'Université Laval et l'UQAM à explorer les possibilités de collaboration pour la production de leurs revues savantes dans le domaine des sciences des religions.
- L'expérience vécue en sous-commission amène le groupe des facultés et départements de théologie francophones qui, rappelons-le, a une vingtaine d'années d'existence, à prendre la décision de faire place au groupe élargi tel que constitué par la sous-commission, incluant tous les représentants des universités actives dans les champs de la théologie et des sciences des religions. La Commission salue et encourage le nouveau forum créé pour poursuivre les travaux de concertation.
- Enfin, les facultés et départements de théologie et de sciences des religions veulent rendre disponibles aux étudiants les informations sur les programmes offerts dans ces champs dans les universités du Québec. Ils ont déjà, par le passé, réalisé des dépliants à cette fin. Ils souhaitent systématiser cette pratique à tous les établissements, notamment à l'aide d'un site commun sur l'Internet.

5. Avenir du secteur : recommandations

On l'a vu, l'enseignement et la recherche en théologie et en sciences des religions se sont développés d'une manière propre aux champs, c'est-à-dire en respectant les caractères variés de leurs objets d'études. Ce sont des programmes différents, de par les théologies des principales religions traditionnellement pratiquées au Québec, d'abord. Ensuite, à l'intérieur même de l'enseignement de la théologie, des différences de langue, de mission institutionnelle, d'ampleur du rayonnement des unités et de spécialisation dans des créneaux différents ont généré des évolutions très diverses. Enfin, les programmes en sciences des religions dans un contexte non confessionnel permettent l'étude des religions d'un point de vue extérieur aux Églises.

Le tableau XIII résume les particularités des différentes institutions. On l'a dit, compte tenu de la tendance passée à couvrir tous les domaines, en théologie notamment, les facultés et départements ont encore du travail à effectuer afin de mieux camper chacun leurs spécificités. Les travaux de la sous-commission ont toutefois permis de préciser la couleur propre à chaque unité.

Bishop's compte peu d'étudiants dans ses programmes, mais les cours sont fréquentés par une nombreuse clientèle « exogène ». Tout en se partageant les enseignements en anglais dans les domaines des théologies catholique et protestante, Concordia et McGill donnent également des cours en sciences des religions, dans des perspectives et des domaines différents. L'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke poursuivent leur enseignement en théologie catholique, tout en ayant développé graduellement des activités de recherche et d'enseignement en sciences des religions ou en éthique appliquée, ou encore elles s'ouvrent au dialogue inter-religieux. Quant à l'UQAM, en plus des programmes en sciences des religions qu'elle offre dans un cadre non confessionnel, elle possède la maîtrise d'oeuvre en formation des maîtres spécialisés en enseignement moral et religieux catholique où elle compte une clientèle importante. Enfin, l'UQTR, l'UQAC et l'UQAR répondent à des besoins locaux et régionaux de formation d'intervenants en pastorale et d'enseignants en plus, dans les deux derniers cas, d'offrir des formations en éthique.

Pour l'avenir des deux champs étudiés (théologie et sciences des religions), ce tableau complexe invite à des recommandations qui tablent sur des alliances entre établissements, sur la constitution ou la reconstitution de corps professoraux ayant des spécialisations complémentaires ainsi que sur des échanges de service sous la forme de programmes conjoints ou encore sur une mobilité accrue des étudiants entre les universités.

Comme on l'a vu précédemment, des collaborations sont bien entamées et déjà fructueuses. En terme de programmation, les collaborations se concrétisent par un programme conjoint, le doctorat en sciences des religions offert par Concordia et l'UQAM, et trois programmes offerts par extension (maîtrise et doctorat en théologie de l'Université de Montréal offerts à l'UQAC; doctorat en théologie de l'Université Laval offert à l'Université de Sherbrooke).

La Commission estime que l'élimination de certains programmes, par exemple les certificats ou mineures peu fréquentés mais subsistant comme programmes gigognes à l'intérieur de baccalauréats, entraînerait des impacts non désirables sur le choix de programmes offert aux étudiants, ce dont fait foi le tableau XII. Malgré les baisses de clientèles propres aux programmes en théologie, aucune abolition formelle de programme n'est proposée, mais quelques regroupements sont suggérés, notamment à l'Université de Montréal où subsistent cinq doctorats et où les enseignements sont déjà communs entre ceux-ci. En outre, l'importante rationalisation récente qui a touché les corps professoraux aussi bien que les programmes a rendu les uns et les autres aussi efficaces qu'il est possible dans ce secteur. Enfin, il faut rappeler qu'il s'agit d'un secteur relativement peu coûteux en terme d'enseignement.

Tableau XIII. Particularités des unités de théologie et/ou de sciences des religions

Bishop's	Cadre non confessionnel. Le « Department of Religion » ne forme plus de théologiens. On y donne une formation en sciences des religions de premier cycle seulement, dans la tradition des « Liberal Arts ».
Concordia « Dept. of Theological Studies »	Cadre confessionnel catholique. Ce département de théologie n'a pas de statut canonique. Il est le seul à dispenser une formation en théologie catholique en anglais. Expertise en études patristiques et bibliques.
Concordia « Dept. of Religion »	Cadre non confessionnel. Ce département de sciences des religions offre des programmes en « études judaïques ». Doctorat conjoint avec l'UQAM. Spécialité sur les femmes et la religion. Les sciences des religions sont enseignées selon des approches sociologiques et anthropologiques.
Université Laval	Cadre confessionnel catholique. Statut canonique. La Faculté de théologie et de sciences religieuses offre des programmes en théologies catholique et juive et en sciences des religions (mineure et maîtrise, dans ce dernier cas). Les programmes en théologie catholique ont tous un double statut, canonique et civil. Les activités de recherche y sont nombreuses. Expertise particulière en histoire du christianisme ancien (patristique). Participation importante aux programmes de formation des maîtres.
McGill	Cadre confessionnel protestant pour les programmes offerts selon l'entente avec les collèges presbytérien, de l'Église anglicane et des Églises Unies du Canada. La « Faculty of Religious Studies » est la seule à offrir des programmes en théologie protestante. Elle offre également des programmes en sciences des religions qui utilisent une approche humaniste et philologique. Les études juives et islamiques relèvent de la Faculté des arts.
Université de Montréal	Cadre confessionnel catholique. Statut canonique. Le baccalauréat en théologie catholique possède un double statut, canonique et civil. Les autres programmes sont civils, sauf la licence (2 ^e cycle) et le D. Th. qui sont des grades canoniques seulement. La Faculté offre aussi des programmes de certificat et de majeure en sciences de la religion (en suspension d'admissions); une option en sciences des religions au sein de sa maîtrise en théologie et un doctorat en théologie-sciences des religions. La Faculté compte le plus grand nombre d'étudiants aux cycles supérieurs. Expertise particulière en études bibliques et théologie pratique. Participation importante aux programmes de formation des maîtres.
Université de Sherbrooke	Cadre confessionnel catholique. Statut canonique. La Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie offre des programmes en théologie catholique qui ont tous un double statut, canonique et civil. Le doctorat en théologie est un programme de l'Université Laval offert par extension. La Faculté offre également une maîtrise en sciences des religions. En théologie, on doit noter l'offre d'un service d'enseignement à distance propre à la Faculté (SerFadet).
UQAC	Cadre confessionnel catholique. Pas de statut canonique. Le Département de sciences religieuses et d'éthique répond avant tout à des besoins de formation régionaux en théologie. Maîtrise et doctorat de l'U. de M. offerts par extension. Participation importante aux programmes de formation des maîtres.
UQAM	Cadre non confessionnel. Le Département de sciences religieuses est le seul à offrir des programmes en sciences des religions aux trois cycles en français. Doctorat conjoint avec Concordia en sciences des religions. Le Département de l'UQAM a l'entière maîtrise d'oeuvre des programmes en enseignement moral et religieux catholique du B.E.S. et du certificat en éducation morale. Expertise multiple et interdisciplinaire en sciences des religions.
UQAR	Cadre confessionnel catholique. Pas de statut canonique. La section « théologie » du Département de sciences religieuses et d'éthique répond avant tout à des besoins de formation régionaux, au premier cycle seulement. Participation importante aux programmes de formation des maîtres.
UQTR	Cadre confessionnel catholique. Pas de statut canonique. Le Département de théologie répond avant tout à des besoins de formation régionaux. Deux programmes de maîtrise. Le Département explore les possibilités de collaboration avec Laval au 2 ^e cycle. Participation des professeurs au programme de doctorat en théologie de Laval. Participation importante aux programmes de formation des maîtres.

RECOMMANDATIONS

I. Harmoniser les règlements pédagogiques afin de faciliter la concertation

Les membres de la sous-commission ont exprimé le souhait de voir maximiser l'utilisation des ressources disponibles aux étudiants dans ce qui devrait être un système universitaire mieux intégré. Les arcanes des différents règlements sont loin de faciliter l'utilisation par les étudiants de toutes les possibilités qu'offrent ensemble les universités du Québec et ce, dans tous les secteurs. Le temps paraît venu de procéder à l'harmonisation des règlements des différentes institutions. La mise en oeuvre de plusieurs protocoles d'entente interinstitutionnelle ne pourra réussir qu'à cette condition. La Commission presse le Comité des affaires académiques de la CREPUQ de mettre sur pied un comité de travail mandaté aux fins d'harmoniser les réglementations qui régissent le cheminement des étudiants dans les universités du Québec.

Le secteur à l'étude ici compte un grand nombre de programmes, mais ceux-ci se justifient par les différentes religions, les deux voies linguistiques, les points de vue confessionnel ou non sur le phénomène religieux. Les caractéristiques des unités varient beaucoup pour ce qui est du nombre de professeurs et d'étudiants inscrits et des fonds de recherche obtenus de diverses sources. Les membres de la sous-commission ont souligné l'importance relative de ces ressources en théologie et en sciences des religions dans l'ensemble des universités du Québec et fait état du rayonnement international d'un nombre important de professeurs. Ils ont également fait remarquer qu'une plus grande mise en commun de toutes les ressources disponibles est susceptible d'accroître ce rayonnement et d'y faire participer l'ensemble des universités. La participation à des réseaux scientifiques établis signifie des retombées importantes pour l'enseignement offert. C'est pourquoi les recommandations des sections II et III qui suivent sont formulées dans une perspective de véritable mise en réseau des forces respectives des unités.

II. Reconnaître les spécialités des établissements : une étape incontournable

Il est important de s'assurer que les spécialités des facultés et départements de théologie et des sciences des religions soient bien campées et comprises des candidats éventuels aussi bien que des responsables de chaque faculté et département. La Commission estime qu'il n'est pas opportun de supprimer tout recoupement entre les programmes du même champ des diverses universités, au premier cycle notamment. En effet, la formation de base requiert, pour tous les étudiants qui s'engagent dans une discipline ou un champ d'études, la mise en contact avec un corpus d'enseignements qui, bien que semblables, n'ont pas à être identiques d'un programme à l'autre. Il n'est pas question non plus d'exclure d'autorité des universités de certains champs d'activité, ce qui serait peu propice à l'échange intellectuel dont l'université doit être le foyer. Il est toutefois nécessaire que les spécialités des unes et des autres soient connues et reconnues afin qu'ensemble elles puissent procéder à une concertation basée sur ces spécialités. Aussi est-il opportun de demander d'en dresser maintenant le tableau et d'inviter les unités représentées à la sous-commission, à valider son contenu afin de le diffuser ensuite.

Recommandation n° 1

La Commission recommande aux universités de préciser leurs axes de spécialisation en théologie ou en sciences des religions aux cycles supérieurs, compte tenu des constats et recommandations du présent rapport, en vue d'établir la complémentarité des programmes, d'ici la fin du trimestre d'automne 1998, et que ces axes de spécialisation soient validés par les membres de la sous-commission lors de sa réunion de suivi au début du trimestre d'hiver 1999.

III. Des rapprochements à encourager

1. Entre les facultés et départements de théologie catholique

Les facultés de théologie des universités Laval et de Montréal se sont déjà entendues pour mettre en place des modalités d'échange de professeurs sur la base des secteurs de pointe qu'elles se reconnaissent mutuellement, soit l'histoire du christianisme ancien et les études bibliques respectivement. Comme toutes les autres unités académiques de théologie et/ou de sciences des religions, les deux facultés devraient maintenant identifier leurs autres secteurs de pointe ainsi que les diverses modalités de collaboration possibles, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs. Les facultés de théologie de l'Université Laval et de l'Université de Montréal se sont engagées, dans le cadre des travaux de la sous-commission, à compléter cette tâche au cours du trimestre d'hiver 1998, de manière à pouvoir mettre en oeuvre les collaborations au cours de l'année académique 1999-2000. Chacune pourra ainsi consolider ses spécialités et concentrer l'engagement d'éventuelles nouvelles ressources professorales dans ses domaines propres de spécialisation.

Recommandation n° 2

La Commission recommande que les facultés de théologie de l'Université Laval et de l'Université de Montréal poursuivent leurs discussions dans le but de convenir de leurs domaines de spécialités et d'échanger des professeurs entre elles pour l'enseignement aux trois cycles.

La diminution des effectifs professoraux du *Department of Theological Studies* de Concordia risque à terme de poser un problème de formation du personnel apte à intervenir auprès de la population catholique anglophone. Depuis le mois de janvier 1997, les représentants du Département de Concordia et de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal négocient les termes d'un protocole d'entente. Ce protocole vise à maintenir un volume et une qualité d'activités académiques suffisants pour les besoins des clientèles de Concordia. Le projet table sur une plus grande mobilité des étudiants entre les deux institutions tant au premier qu'au deuxième cycles, de même que sur une plus grande harmonisation des procédures réglementaires au sein des établissements. Ce protocole doit être finalisé incessamment et les deux partenaires visent sa mise en application pour l'année académique 1998-1999.

Recommandation n° 3

La Commission recommande que le protocole d'entente pour des échanges d'enseignements entre le *Department of Theological Studies* de Concordia et la Faculté de théologie de l'Université de Montréal soit présenté à la réunion de suivi de la sous-commission au début du trimestre d'hiver 1999.

L'Université Laval et l'UQTR ont entamé depuis le début de l'année 1997 des travaux de concertation pour aboutir à une collaboration au niveau des programmes de maîtrise en théologie qu'offrent les deux institutions. De plus, les deux universités sont déjà liées par une entente permettant la participation de quatre professeurs de l'UQTR au doctorat en théologie de l'Université Laval.

Recommandation n° 4

La Commission recommande que l'Université Laval et l'UQTR poursuivent la préparation de leur entente en ce qui a trait aux études avancées en théologie, notamment dans le but de consolider un programme de maîtrise en théologie à l'UQTR.

2. Entre les départements non confessionnels de sciences des religions

Vu le succès du doctorat conjoint en sciences des religions de Concordia et de l'UQAM et l'accueil favorable réservé par les étudiants aux échanges de cours entre les deux établissements, les deux universités veulent étendre cette expérience à la maîtrise.

Recommandation n° 5

La Commission recommande que Concordia et l'UQAM poursuivent leurs travaux en vue d'offrir un certain nombre d'enseignements conjoints à la maîtrise en sciences des religions.

Bien que l'Université Laval soit au premier chef une faculté de théologie catholique, elle offre également une maîtrise en sciences des religions. Cette dernière et l'UQAM ont entamé des discussions en vue de renforcer mutuellement leur programme de maîtrise en sciences des religions. Les discussions en sont à un stade préliminaire.

3. Entre des unités engagées en formation des maîtres

Les représentants de l'UQAC, de l'UQAR et de l'UQTR ont déjà envisagé leur concertation dans le but de consolider leurs programmes. Ils ont fait état de leur projet de préparer et d'offrir en commun jusqu'à une dizaine de cours, notamment ceux du tronc commun en enseignement religieux pour la préparation à l'enseignement au secondaire. Diverses modalités de collaboration sont analysées, incluant les diverses formes d'enseignement à distance, cours médiatisés, usage des équipements de vidéoconférence, ou autres. L'UQAM a offert sa collaboration dans le projet.

Recommandation n° 6

La Commission recommande que l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR développent leur projet de mise en commun de cours au premier cycle et que la contribution de l'UQAM soit considérée dans les projets d'échanges.

IV. Mesures visant l'amélioration du taux de diplomation

Comme on l'a vu précédemment, le taux de diplomation des étudiants inscrits à temps partiel au baccalauréat en théologie ou en sciences des religions est excessivement faible. Moins de 20 % de ces étudiants ont obtenu un diplôme après cinq à six ans dans sept établissements sur dix. Dans quatre établissements, c'est même moins de 10 % des étudiants qui ont complété leurs études. Étant donné que la clientèle de ces programmes est composée de 41 % à 83 % d'étudiants à temps partiel dans les établissements francophones et compte tenu des motifs de nombre de ces étudiants, la Commission est d'avis que les unités académiques responsables de l'enseignement de la théologie ou des sciences des religions devraient modifier les formats de l'offre de programmes destinés aux étudiants à temps partiel. Les facultés et départements doivent répondre à une demande réelle de la part du milieu. En même temps, les personnes qui souhaitent suivre quelques cours seulement, en vue d'occuper une fonction dans une paroisse par exemple, devraient se voir offrir un autre type de programme qu'un baccalauréat qu'elles n'ont pas l'intention de compléter. Il serait à l'avantage des unités académiques de clarifier auprès des candidats à leurs programmes l'importance de choisir un programme où la diplomation est vraisemblable.

Recommandation n° 7

La Commission invite les unités responsables de l'enseignement de la théologie et des sciences des religions à repenser l'offre de programmes à leurs clientèles à temps partiel et à lui faire rapport au début du trimestre d'hiver 1999.

Conclusion

Au terme de l'examen des programmes universitaires en théologie et en sciences des religions, force est de constater que la situation est plus complexe qu'il pouvait sembler à première vue. La distinction entre les sciences des religions et la théologie fonde une variété de programmes de baccalauréats, de maîtrises et de doctorats, sans compter les certificats et diplômes. Si on ne peut les séparer, en ce sens que sans les religions et leurs théologies une grande partie de l'objet des sciences des religions disparaît, on peut comprendre qu'il y ait des programmes dans chacun de ces deux champs du savoir, dans les deux langues du système universitaire québécois.

Aussi, pour ce qui est du nombre des programmes offerts, n'y a-t-il pas de vraies économies à préconiser, le tout étant plutôt sujet aux capacités d'offre de cours de chacune des unités concernées. Quant à savoir si les ressources professorales nécessaires doivent cohabiter dans le même département ou la même faculté, ou encore se retrouver dans des unités distinctes, il n'y a pas de dogme en la matière. On observe les deux modèles d'organisation, chacun étant lié à l'histoire institutionnelle ou à l'âge des départements impliqués. Il n'appartient pas vraiment à la Commission de se prononcer sur les structures des universités. Chacune dispose des ressources disponibles comme elle l'entend, soucieuse des économies structurelles possibles.

Au-delà de ces considérations sur l'organisation elle-même, les échanges intervenus en sous-commission permettent d'affirmer qu'ici l'on évolue dans un domaine interdisciplinaire par excellence. Le phénomène religieux en lui-même, l'expérience de croyant ou d'incroyant et la possibilité d'approfondir la quête de sens sont les principaux facteurs de la fréquentation de ces cours par des étudiants inscrits à des programmes centrés sur d'autres disciplines.

À cause, notamment, de la diversité des approches qu'il est souhaitable de maintenir dans un système universitaire pluraliste, de même que de la diminution des ressources dans ces unités comme dans beaucoup d'autres dans l'université, le secteur se prête particulièrement bien au développement d'axes de collaboration entre un grand nombre des unités concernées. C'est d'ailleurs ce qu'illustre la reconnaissance du travail conjoint déjà en cours ou planifié ainsi que les recommandations de partage de programmes, de groupes de cours ou autres que comporte le rapport, l'objectif évident étant que chacune des universités, pour le plus grand bénéfice des étudiants qui fréquentent ces cours et ces programmes, puisse avoir accès à des corps professoraux spécialisés déjà en place.

Le Québec compte, comparativement à d'autres pays, un nombre de centres d'enseignement et de recherche extrêmement important, en théologie notamment, qui ne le céderait qu'à l'Allemagne dans le monde des universités occidentales. Il est important que cela soit connu, mais surtout que cela porte les fruits que la société est en droit d'en attendre. Une plus grande concertation entre eux est le meilleur moyen susceptible de les produire.

Annexe I

Composition de la Commission des universités sur les programmes (Mars 1998)

Beaupré, Léonce	Président de la Commission des universités sur les programmes Chargé de projets, Vice-rectorat exécutif, Université Laval
Bachand, Jacques	Directeur des études de 1 ^{er} cycle, Université du Québec
Brousseau, Diane	Agente de secrétariat, Université Laval
Cournoyer, Alain	Étudiant au doctorat en génie physique, École Polytechnique
de Takacsy, Nick	Vice-doyen, Faculté des sciences, Université McGill
Gendreau, Louis	Directeur des programmes d'enseignement et de recherche Ministère de l'Éducation du Québec
Godbout, Claude	Vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes, Université Laval
Habib, Henri	Directeur, Département des sciences politiques, Université Concordia
Harvey, Michel	Ingénieur conseil et Président, ISOCO Construction inc., Chicoutimi
Kruzynski, Anna	Étudiante au doctorat en psychologie, Université McGill
Laforest, Mario	Doyen, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke
Lamoureux, André	Chargé de cours, Département des relations industrielles Faculté d'Éducation permanente, Université de Montréal
Laval, Michel	Attaché d'administration pédagogique, Université de Sherbrooke
Letocha, Louise	Doyenne des études de 1 ^{er} cycle, Université du Québec à Montréal
Montplaisir, Serge	Professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université de Montréal
Raymond, Louis	Professeur en systèmes d'information, Département des sciences de la gestion et de l'économie, Université du Québec à Trois-Rivières

Secrétariat permanent

McNicoll, Claire	Secrétaire générale
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche
Drolet, Réjean	Chargé de recherche
Lacombe, Alain	Chargé de recherche
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche
Ouellet, Pascale	Chargée de recherche

Annexe II

Composition de la sous-commission sur le secteur de la théologie et des sciences des religions

Michel Laval	Président de la sous-commission, membre de la CUP
Marlene Bonneau	Étudiante au doctorat, <i>Dept. of Religion</i> , Concordia
Marie-France Dion	Étudiante au doctorat, Faculté de théologie, U. de M.
Robert Forrest	Division des sciences humaines, Université Bishop's
Jean-Guy Girard	Département de sciences religieuses et d'éthique, UQAC
L. Létourneau et J.-M. Charron	Faculté de théologie, Université de Montréal
Barry Levy	<i>Faculty of Religious Studies</i> , Université McGill
Jean-François Malherbe	Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie, Université de Sherbrooke
Sean McEvenue	<i>Department of Theological Studies</i> , Concordia
Claire McNicoll	Secrétaire générale de la CUP
Hélène Pelletier-Baillargeon	Membre externe
J. Pierre et M.-A. Roy	Département des sciences religieuses, UQAM
René-Michel Roberge	Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval
Ira Robinson	<i>Department of Religion</i> , Université Concordia
Claude Ryan	Membre externe
Jean-Yves Thériault	Département de sciences religieuses et d'éthique, UQAR
A. Turmel et G. Baillargeon	Département de théologie, UQTR
Isabelle Carreau	Secrétaire de la sous-commission et chargée de recherche, CUP

ANNEXE III - Effectifs étudiants en théologie et/ou en sciences des religions, selon l'établissement universitaire, sans distinction du régime d'études

Premier cycle	aut. 84	aut. 85	aut. 86	aut. 87	aut. 88	aut. 89	aut. 90	aut. 91	aut. 92	aut. 93	aut. 94	aut. 95	aut. 96	Var. 89-96
Bishop's	11	11	10	11	4	6	9	17	15	21	21	20	23	n.s.
Concordia («Religion»)			44	43	59	74	64	96	152	170	189	207	183	147%
Concordia (théologie)			66	62	70	58	47	39	44	59	73	67	62	7%
Laval	335	307	348	380	565	621	388	317	399	350	287	285	271	-56%
McGill	85	91	85	75	68	71	75	73	71	86	82	62	60	-15%
Université de Montréal	912	960	1012	1016	981	1016	973	949	941	752	727	638	524	-48%
Université de Sherbrooke	203	232	223	245	235	365	465	540	567	485	421	343	291	-20%
UQAM	23	22	26	19	24	35	30	35	29	34	34	50	49	40%
UQTR	107	313	264	253	228	200	195	171	129	124	102	99	67	-67%
UQAC	478	530	449	385	400	416	340	336	267	266	226	167	265	-36%
UQAR	219	184	166	109	225	221	143	135	85	95	134	120	105	-52%
TOTAL	2373	2650	2693	2598	2859	3083	2729	2708	2699	2442	2296	2058	1900	-38%

Cycles supérieurs	aut. 84	aut. 85	aut. 86	aut. 87	aut. 88	aut. 89	aut. 90	aut. 91	aut. 92	aut. 93	aut. 94	aut. 95	aut. 96	Var. 89-96
Concordia «Theological, Religious and Ethical Studies»			30	34	39	35	25	19	16	13	11	7	7	-80%
Concordia («Religion»)			83	91	87	85	76	72	66	82	77	79	69	-19%
Concordia (théologie)												12	21	Récent
Laval	135	147	144	150	151	143	129	146	139	137	123	127	132	-8%
McGill	83	85	80	79	86	87	78	72	73	79	78	76	76	-13%
Université de Montréal	165	167	177	195	204	207	199	203	222	214	155	143	138	-33%
Université de Sherbrooke	13	28	31	44	70	141	148	230	262	237	212	247	214	52%
UQAM	15	16	23	23	29	28	31	31	36	38	40	39	31	11%
UQTR	24	29	26	19	22	23	20	19	18	18	16	17	16	-30%
UQAC											82	68	119	Récent
UQAR											17	16	14	Récent
TOTAL	435	472	594	635	688	749	706	792	832	818	811	831	837	12%

Totaux	aut. 84	aut. 85	aut. 86	aut. 87	aut. 88	aut. 89	aut. 90	aut. 91	aut. 92	aut. 93	aut. 94	aut. 95	aut. 96	Var. 89-96
Total premier cycle	2373	2650	2693	2598	2859	3083	2729	2708	2699	2442	2296	2058	1900	-38%
Total cycles supérieurs	435	472	594	635	688	749	706	792	832	818	811	831	837	12%
Grand total	2808	3122	3287	3233	3547	3832	3435	3500	3531	3260	3107	2889	2737	-29%

n.s. : non significatif

ANNEXE IV - Nouvelles inscriptions et diplômés en théologie et/ou en sciences des religions, selon l'établissement universitaire

Nouveaux	aut. 90	aut. 91	aut. 92	aut. 93	aut. 94	aut. 95	aut. 96	Var. 92-96
Bishop's	1	4	4	6	1	1	12	n.s.
Concordia	66	82	92	136	137	123	111	21%
Laval	191	256	336	242	195	228	186	-45%
McGill	45	44	54	73	56	33	30	-44%
Université de Montréal	541	513	527	380	390	256	198	-62%
Université de Sherbrooke	381	516	458	359	293	236	203	-56%
UQAM	28	30	31	27	25	41	33	6%
UQTR	141	66	44	53	28	39	35	-20%
UQAC	79	106	148	92	188	78	166	12%
UQAR	35	35	71	62	78	57	65	-8%
TOTAL	1508	1652	1765	1430	1391	1092	1039	-41%

Diplômés	aut. 88	aut. 89	aut. 90	aut. 91	aut. 92	aut. 93	aut. 94	aut. 95	aut. 96	Var. 88-96
Bishop's	7	2	7	4	6	4	8	5	14	n.s.
Concordia	33	30	35	40	37	42	45	41	63	91%
Laval	110	134	242	200	115	124	133	105	105	-5%
McGill	36	29	34	44	33	30	27	38	33	-8%
Université de Montréal	227	185	170	176	177	193	167	179	148	-35%
Université de Sherbrooke	30	40	42	46	68	136	107	131	114	280%
UQAM	8	3	4	8	9	3	9	9	14	n.s.
UQTR	31	58	38	44	41	27	21	29	25	-19%
UQAC	68	48	54	58	112	47	30	27	37	-46%
UQAR	32	25	17	14	84	15	11	15	38	19%
TOTAL	582	554	643	634	682	621	558	579	591	2%

n. s. : non significatif

Sur la pertinence sociale de la théologie et des sciences religieuses

par Raymond Lemieux, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval
Juin 1997

Les termes «théologies et sciences religieuses» désignent l'ensemble des disciplines scientifiques actives dans le *champ religieux*. Quant à cette dernière expression, entendons par elle, à la suite de Pierre Bourdieu¹ : *l'ensemble des positions tenues par des individus, groupes et institutions dont les enjeux concernent un ordre global, capable d'intégrer toute réalité*. Dans les sociétés contemporaines, le champ religieux se caractérise par la diversité de ses agents et, bien sûr, des enjeux et intérêts mobilisateurs qu'ils présentent. Ce n'est donc pas un champ unitaire, à la façon de celui des sociétés traditionnelles dominées par une Église ou un système de croyances donné, mais un champ *pluraliste*, marqué aussi bien de divergences que de convergences, dont les agents sont en concurrence les uns avec les autres².

Deux sous-ensembles de pratiques universitaires développent des approches *scientifiques* et *critiques* du champ religieux. Ce sont ces sous-ensembles qui sont dénommés ici *théologies* et *sciences religieuses*.

Les pratiques théologiques, par leur histoire et la spécificité de leur discours, se réfèrent normalement à des traditions ou groupes religieux déterminés : catholiques romains, anglicans, Église unie du Canada, luthériens, presbytériens, baptistes et pentecôtistes, juifs, musulmans, etc., auxquelles il faut ajouter les pratiques œcuméniques et interculturelles, aujourd'hui nombreuses. Elles visent – selon la définition donnée il y a près de mille ans par Anselme de Cantorbéry³ – à rendre intelligible les expériences croyantes portées par ces traditions, i.e. à leur donner un *langage* qui puisse être entendu par d'autres. On peut qualifier leur démarche d'*auto-interprétative*, puisqu'elles postulent l'authenticité de l'expérience dont elles rendent compte, ce qui ne préjuge en rien de leur capacité critique à l'égard des traditions qui portent cette expérience et de leur organisation institutionnelle. En donnant forme intelligible, cohérence et logique à leur enseignement, elles sont nécessairement appelées à rendre compte de sa genèse, légitimité et historicité. Elles ne peuvent négliger, non plus, d'interroger la contribution de ces expériences religieuses aux sociétés dans lesquelles elles prennent place. Bien sûr, les théologies en Occident sont elles-mêmes tributaires d'une histoire dont nous ne rendrons pas compte ici, mais qui détermine leur place et rôle dans les cultures contemporaines.

Les *sciences religieuses* (ou *sciences de la religion*, *sciences des religions* : le qualificatif *religieux* prend ici valeur de génitif comme dans *science humaine*, *science politique*) ont une histoire plus récente. Nées au dix-neuvième et au vingtième siècle, elles regroupent l'ensemble des disciplines intellectuelles qui *se donnent les faits religieux comme objet*, indépendamment de leur origine et contrôles traditionnels. On les qualifie généralement, pour cela, d'*hétéro-interprétatives*. Les principales de ces disciplines sont l'histoire (histoire des religions, religions comparées, histoire du christianisme), la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, et bien sûr, à un moindre degré, toute autre discipline quand elle rencontre sur son terrain des phénomènes religieux, de la géographie à l'économie en passant par les sciences des communications, de l'éducation, de l'administration, de la littérature, de arts, etc. Il n'y a pas ici de territoire réservé, ce qui explique en partie le fait que les dites *sciences religieuses* sont pratiquées d'une façon très éclatée dans les milieux universitaires.

La diversité interne de chacun des deux ensembles (diversité confessionnelle et diversité disciplinaire) suscite de nombreux interfaces, ce qui rend souvent non pertinente, en pratique, la distinction entre *auto* et *hétéro*-interprétation. Au Québec, les facultés et départements de théologie, même si leur identité institutionnelle est confessionnelle, ont intégré depuis longtemps des discours et pratiques provenant des sciences religieuses, soit comme outils d'appoint de la réflexion théologique, soit comme constituant de sa problématique même, soit au niveau de l'analyse des actions menées par les groupes religieux. Par ailleurs, les sciences religieuses, même loin des contrôles ecclésiastiques, ne peuvent pas faire abstraction des positions croyantes ou incroyantes de ceux-là mêmes qui les pratiquent. Il y a là exigence épistémologique, pour le sujet scientifique, de rendre compte de toute influence pouvant intervenir dans la construction de sa distance par rapport à son objet, le problème étant, comme dit Karl Popper, non pas «de séparer la science et la métaphysique, mais la science et la pseudo-science»⁴.

Les centres de théologies représentent donc ainsi également des espaces de développement concrets pour les sciences religieuses. Mais ils ne sont pas les seuls. Il existe également au Québec, comme ailleurs au Canada et aux États-Unis, des départements dits explicitement d'études religieuses (*Religious Studies* ou *sciences religieuses*) qui donnent des places relatives plus ou moins grandes à chacun des deux types de disciplines. Ces institutions, la plupart du temps, ne réfèrent pas à un espace de légitimité confessionnelle particulier, même quand on y développe des enseignements et recherches faisant appel à des savoirs théologiques. Et il existe aussi un troisième espace universitaire, celui des départements des sciences humaines proprement dites, qui intègrent des travaux de sciences religieuses sur une base non théologique mais auquel il arrive aussi que des théologiens soient invités à participer, soit au nom de leur compétence théologique, soit au nom de leur compétence dans le champ disciplinaire impliqué, ou pour les deux⁵.

Bref, postuler des frontières opaques à l'intérieur de l'étude du champ religieux serait ne pas tenir compte de la réalité, même si, dans l'histoire récente et plus ancienne, les concurrences institutionnelles ont pu y être plus ou moins féroces. Pour des raisons qui deviendront claires plus loin, on peut penser que les fécondations mutuelles seront encore plus nombreuses dans l'avenir, celles-ci étant d'ailleurs explicitement souhaitées par beaucoup de collègues.

Dans ce contexte, on ne peut réfléchir à la pertinence sociale des théologies et des sciences religieuses sans considérer la situation contemporaine du fait religieux dans les sociétés occidentales et dans le monde. Cette situation, en effet, détermine les façons, communes ou non, de poser les problèmes. C'est pourquoi nous proposons pour la suite trois lectures, d'abord celle qui concerne la communauté problématique et heuristique des divers intervenants scientifiques dans le champ religieux, ensuite celles qui concernent, tour à tour, les théologies et les sciences religieuses, considérées dans leur spécificité.

I. Le religieux dans le monde contemporain

À l'instar des autres domaines de la culture, le champ religieux est profondément marqué, en cette fin de siècle et de millénaire, par la globalisation de la culture et la mondialisation des marchés. En conséquence de cette *ultramodernité*⁶, non seulement les idées et les pratiques religieuses circulent-elles librement mais encore se déplacent-elles avec une vélocité inimaginable il y a seulement quelques décennies. De plus, elles s'implantent et se développent le plus souvent indépendamment des traditions qui les ont mises au monde, continuant ou non de

s'en réclamer. En interaction constante (corollaire de leur concurrence), elles s'influencent réciproquement. Elles donnent aussi place à beaucoup d'idées et de pratiques nouvelles, provenant d'expériences inédites ou conçues comme telles. Cela donne un paysage religieux extrêmement bigarré, souvent syncrétiste, sinon carrément chaotique. Mais comme en tout chaos – les physiciens nous l'apprennent – on ne saurait y voir qu'une nébuleuse indéchiffrable. Il faut – c'est la condition pour y comprendre quelque chose – postuler un ordre implicite, même si impossible à discerner *a priori*, ordre que les hypothèses de recherche travailleront et viendront expliciter par touches progressives.

Au cours des années soixante-dix, l'idée a dominé, dans le monde intellectuel occidental, que la religion était en train de disparaître. Inutile de faire ici l'exégèse de cette position, alimentée par les formations intellectuelles tant bourgeoises que marxistes de l'époque. L'effritement des grandes institutions ecclésiastiques, catholiques comme protestantes, le vieillissement des «pratiquants», le tarissement des «vocations», l'éclatement des «grands récits»⁷ mythiques, légendaires ou dogmatiques, fournissaient aux observateurs beaucoup de raisons d'interpréter la réalité dans ce sens. Certes déjà, une lecture attentive de Marx⁸, Freud⁹ et d'autres penseurs majeurs de la modernité aurait dû inciter à mettre en doute le caractère quelque peu simpliste de cette position, surtout quand elle prenait valeur indiscutable de postulat¹⁰. Il reste que dans la plupart des milieux scientifiques, comme dans l'opinion publique, elle a paru pour un temps accréditée. Et beaucoup de milieux intellectuels en sont encore tributaires.

Mais cette donne a commencé à changer quand les sociétés occidentales ont été confrontées au bouillonnement des «nouveaux mouvements religieux», d'abord dans leurs formes charismatiques et sectaires (années soixante-dix), puis également dans leurs formes fondamentalistes et politisées (années quatre-vingt). Certains commentateurs ont alors même parlé d'un «retour du sacré», faisant de ce dernier une sorte d'énergie refoulée qui resurgirait quand la modernité expérimente les limites de ses technologies et de sa rationalité, dès lors qu'elle semble ne plus se suffire à elle-même¹¹. Certains sont même allés jusqu'à parler d'une «revanche de Dieu»¹².

Il faut évidemment nuancer tout ce débat. Il serait ridicule de nier la sécularisation¹³ des sociétés contemporaines. Mais il faut en même temps saisir la relativité de cette sécularisation, historiquement et sociologiquement. À l'instar de tout processus social, elle n'est pas un absolu. La considérer comme tel conduit à en faire, à son tour, un mythe¹⁴. À observer ses effets, on se rend compte qu'elle ne mène pas à la disparition du religieux, même dans les sociétés libérales avancées, mais bien à son *déplacement* et sa *recomposition*¹⁵. Là où s'affiche la liberté religieuse, celle, notamment, que Thomas Jefferson a affirmée comme assise de la démocratie américaine¹⁶, cette recomposition du religieux se fait – Adam Smith l'avait aussi annoncé – sous l'égide d'un marché. Et dans cet espace de marché, il n'y a pas d'idées et de pratiques *a priori* bonnes ou mauvaises; il y a des idées et des pratiques plus ou moins utiles à ceux qui les adoptent pour gérer le sens de leur vie. Il y en a des dangereuses et des bénignes, certaines présentent une grande noblesse de tradition, d'autres sont plus vulgaires, mais toutes circulent et marquent les cultures contemporaines non pas à cause de leur «vérité» intrinsèque mais parce qu'elles sont ou semblent utiles à ceux et celles qui les adoptent.

Dès lors on comprend bien que la religion ait perdu le pouvoir social que les sociétés occidentales lui avaient reconnu, celui d'encadrer et de diriger la vie spirituelle et morale des individus et des groupes. Elle est devenue «un secteur parmi d'autres de la vie sociale»¹⁷, mais un

secteur d'autant plus important que les individus et les groupes ne peuvent s'en passer pour donner du sens à leur vie.

On comprend mieux, dans cette perspective, que l'ébullition religieuse du monde contemporain, même dans ses formes parfois socialement aberrantes, n'est pas un contresens de la modernité avancée. Elle en est la conséquence directe. Loin d'être «sans religion», l'ultramodernité présente un terreau paradoxal au développement de religiosités de toutes sortes. Ce fait représente désormais un lieu problématique que ne peuvent éviter ni les théologies ni les sciences religieuses. Il fonde leur pertinence sociale comme démarches scientifiques susceptibles de s'attaquer à des questions de fonds, dans le monde contemporain.

La pertinence sociale des théologies et des sciences religieuses vient, fondamentalement, de leur capacité à inscrire dans l'expérience religieuse, telle qu'elle se présente aujourd'hui dans ses formes éclatées, ou à son propos, un *travail d'intelligence* qui permette aux sujets humains, de mieux en contrôler le sens et de l'inscrire positivement dans la société, qu'ils soient ou non porteurs de cette expérience.

Pour les théologies, cela signifie comprendre la place que tient la confession¹⁸ dont elles se réclament dans cette société plurielle et contribuer à formuler le projet propre de cette confession, compte tenu du défi que représente ce qu'elle considère être sa mission dans le monde. Pour les sciences religieuses, cela signifie décoder et tenter d'interpréter les dynamiques de ce marché religieux, ses cohérences et ses conflits, y saisir les *itinéraires de sens* que les hommes et les femmes d'aujourd'hui s'y constituent et, dans la mesure du possible, contribuer à l'appropriation par ces acteurs sociaux de leurs conditions concrètes d'existence.

Revenons donc aux unes et aux autres.

II. Les sciences théologiques

Le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, gardien de l'orthodoxie catholique, admettait récemment : «Il est possible que nous soyons au seuil d'une nouvelle ère, constituée tout autrement, de l'histoire de l'Église, où le christianisme existera plutôt sous le signe du grain de sénévé, en petits groupes apparemment sans importance, mais qui vivent intensément pour lutter contre le mal et implantent le bien dans le monde»¹⁹.

La plupart des *demandes* et *remarques* faites aux centres de théologies entérinent ce constat. Elles concernent alors la gestion, par les groupes religieux, de leur *rapport à la société* :

- la nécessité de développer un discours théologique original devant le pluralisme, l'éclatement des croyances et des appartenances, la montée des fondamentalismes, le marché religieux, etc., i.e. partout où des *quêtes de sens* diversifiées questionnent les traditions;
- la nécessité de développer un discours théologique original devant les nouveaux fatalismes de la culture contemporaine et leurs effets de *fracture socio-économique* et de *démobilisation*, i.e. partout où les quêtes de sens semblent devenues impossibles;
- de même, le besoin de *réflexion éthique* chez les jeunes, les personnes âgées, dans les milieux professionnels souvent en pointe en ce qui concerne la maîtrise de la rationalité technique, mais en manque de balises face aux enjeux contemporains;

- le besoin d'un rappel intelligent des grands axes de *culture chrétienne*, devant les phénomènes de perte d'identité, la timidité des institutions religieuses traditionnelles, l'effacement de la mémoire;
- les attentes du monde scolaire, impliquant la formation d'un personnel capable de gérer des programmes constamment en évolution et des classes marquées d'un pluralisme culturel de plus en plus grand. Le besoin de renouveler l'*acte éducatif* est devenu criant en Occident, et il implique profondément l'*éducation de la foi*;
- les demandes de formation, notamment de *formation permanente*, provenant de clientèles hétérogènes, dont les histoires personnelles sont de plus en plus complexes;
- les demandes de partage de l'intelligence, notamment de l'*intelligence critique*, face à la diversité des cultures religieuses, dans le développement des identités religieuses et humaines;
- la demande de réflexion théologique sur la pertinence de l'Évangile des pauvres dans les situations contemporaines de pauvreté : comment le christianisme d'aujourd'hui peut-il être compris comme annonce concrète de la Bonne Nouvelle aux démunis ?

Ces demandes expriment un besoin commun à toutes les théologies, celui de développer les interfaces entre les communautés croyantes et le «monde», entre la foi et la culture, les pratiques théologiques et les pratiques sociales. Mais elles constituent aussi un défi, dans l'urgence, pour les grandes traditions, de développer des pratiques religieuses nouvelles et de redéfinir leur rôle en termes de *rencontre du monde*. Ces pratiques nouvelles consistent à concilier le double statut de ces traditions dans la modernité avancée, ce en quoi elles sont à la fois *héritage* et *projet*, *vestiges* d'un monde disparu et *repères*²⁰ pour un monde à construire, au-delà d'un *ordre imposé des choses* que les humains ne pourraient que passivement supporter. Penser le monde au-delà de l'ordre des choses, c'est lui ouvrir la possibilité d'un sens, en *conciliant la participation à la cité et la volonté de donner vie au meilleur des traditions*²¹.

Les objections les plus souvent entendues face à ces pratiques théologiques mettent en cause, généralement, non pas leurs fondements, mais le fait que, foncièrement rattachées à des groupes religieux, elles n'auraient pas de place à l'Université, cette dernière étant une institution civile qui n'a pas rien à voir avec une foi particulière. La dernière partie de cette objection ne tient pas la route quand on considère que les Universités, en Amérique, aménagent depuis longtemps des lieux théologiques divers mais de plus en plus en concertation les uns avec les autres²². Par ailleurs, l'Université est un lieu de développement privilégié des disciplines intellectuelles. Faire de la théologie à l'Université n'est donc pas neutre. Cela implique de prendre sa place parmi les autres disciplines et d'entrer en interaction avec elles. Cela implique de reconnaître les influences reçues d'elles et la spécificité des apports qu'on leur propose. Cela suppose donc une articulation de l'espace confessionnel avec le reste du monde qui donne tout son sens à l'*intelligence* de l'expérience religieuse comme acte capable d'inscrire cette dernière de plein droit dans la vie sociale, acte sans lequel, certes, le danger de ghettoïsation serait d'autant plus actuel que les groupes religieux, sur le marché, sont en concurrence les uns avec les autres.

Dans cette *intelligence*, les théologies sont appelées à assumer les ruptures épistémologiques propres aux pratiques scientifiques contemporaines, non seulement pour faire outil de leurs conclusions, mais pour *comprendre le monde avec elles*, être partenaires de leurs risques et bâtir, de cette compréhension et de ce partenariat, leur spécificité.

Or, c'est sans doute à ce niveau qu'elles trouvent leur pertinence sociale la plus importante : travailler à inscrire dans le monde une altérité sans laquelle il ne peut qu'être enfermé dans les

limites de la rationalité technicienne, une altérité d'où se pose et se repose sans cesse la question du sens. On peut de là exiger du théologien qu'il soit à la pointe des pratiques intellectuelles de son époque. Dans leur rapport aux autres pratiques scientifiques, en effet, les théologies questionnent non seulement les conclusions des diverses disciplines, mais la raison scientifique elle-même, dans ses métaphysiques implicites et sa responsabilité, souvent occultée, face au monde.

III. Les sciences religieuses

La pertinence contemporaine des sciences religieuses non théologiques se développe, elle aussi, en fonction de la complexité du *champ religieux*. Nous en avons évoqué, en début de parcours, la *recomposition* contemporaine, entendant par cette expression, «le processus de réorganisation permanente du travail de la religion dans une société structurellement impuissante à combler les attentes qu'il lui faut susciter pour exister comme telle»²³. Les sciences religieuses, indépendantes des théologies, ne sont pas indifférentes, elles non plus, à la question du sens. Au contraire, elles prennent acte du fait que «le sacré n'est autre que l'expression, sous des formes diverses et changeantes, de la croyance fondamentale au sens, donc à l'intelligibilité du réel»²⁴. Quand une discipline scientifique se donne les phénomènes religieux comme objet, elle rencontre donc, par le fait même, un défi considérable : comprendre les différentes genèses de ce sacré à travers les processus de réorganisation sociale dans lequel il prend place, le reconnaître partout où il se manifeste dans un monde désormais concurrentiel, en saisir les itinéraires et les évolutions, saisir son influence sur les groupes et les individus, montrer son historicité et sa relativité culturelle. En renvoyant ses manifestations à leurs conditions de production, il s'agit, bref, de mener toujours plus avant le «combat de la raison» nécessaire dès qu'on pose l'intelligibilité du réel, ce combat en dehors duquel la raison elle-même risque de devenir une sorcellerie.

Dans cette perspective, on peut distinguer trois facettes du monde religieux contemporain²⁵.

La première concerne *l'institution traditionnelle* du religieux. Héritière des traditions abrahamiques, cette dernière a depuis longtemps été prise en charge par les rationalités théologiques. Ces dernières cependant n'en épuisent pas les questions. Les grandes traditions restent, aujourd'hui encore, un objet privilégié des sciences religieuses par leur vitalité et leur créativité parfois remarquables, mais aussi par les phénomènes dysfonctionnels qui peuvent s'y présenter, quand elles deviennent par exemple des zones de repli pour des sujets traumatisés (tels les intégrismes) ou quand, réduites au statut de *culture primordiale*, transmise à l'instar d'une langue maternelle, elles ne s'intègrent plus à la vie quotidienne de leurs commentants mais deviennent des sortes de refuges pour des identités perdues ou refoulées.

La deuxième concerne *l'institution marginale* du religieux ou, si on veut, ce qu'on appelle communément les *sectes* et *mouvements religieux*. C'est là un ensemble bigarré puisque ses mobilisations sont souvent paradoxales, parfois déviantes par rapport aux lois communes. Il fascine particulièrement les médias qui sont en quête de sensationnalisme. Même si on sait que le nombre d'adeptes de groupes et mouvements reste petit (pas plus de 5% de la population globale, au Québec), le nombre des groupes est toujours impressionnant (près d'un millier de recensés, au Québec). Il comprend des appropriations dissidentes des grandes traditions, des appropriations de traditions exogènes (le bouddhisme, par exemple) ou de morceaux de celles-ci (la *réincarnation*) hors de leur contexte originel, des groupes formés à partir de révélations ou

d'illuminations particulières, des groupes issus de mouvements migratoires, etc. C'est donc un ensemble très éclaté.

Le troisième concerne directement, de son côté, ce que nous avons appelé plus haut la religion séculière ou invisible, i.e., les productions sacrales qui circulent «hors religion», au sein même des régulations sociales dominantes. Ces productions proposent des visions globales du monde allant de soi, hors de toute critique possible, et susceptibles d'obliger les sujets à y adhérer sous peine, précisément, d'exclusion. On y trouve non plus des groupes religieux formels, mais des individus mis en demeure de faire leur place dans la société indépendamment de toute tradition, dont les quêtes de sens deviennent dès lors *sans repères*. Sevrés des solidarités susceptibles de soutenir leur marche, ils doivent construire leurs propres *itinéraires de sens*²⁶, soit dans la pratique d'une *religion à la carte*²⁷, soit par celle d'une religion diffuse, sans solidarités, sans critique du monde, pure quête individualiste. Il s'agit d'une religiosité pragmatique qui insinue ses transcendances dans des impératifs de *faire* plutôt que de *penser* ou de *dire*, conformiste et fataliste.

Notre propos n'est pas ici d'analyser chacune de ces dimensions du champ religieux, mais de prendre conscience de la multiplicité des demandes faites aux sciences religieuses : demandes dont les origines, en effet, en sont extrêmement variées. Elles peuvent provenir des milieux policiers (les récents suicides collectifs), des milieux juridiques (divorces, gardes d'enfants, etc.), des milieux d'affaires (comment négocier avec des partenaires dont la culture religieuse est différente et affirmée), interculturels (comment aménager des espaces respectueux des différentes traditions), éducatifs (foulard islamique, etc.), sanitaires (psychose, détresse émotionnelle, délires religieux, etc.), aussi bien, évidemment, que des milieux de pastorale chrétienne aux prises avec le pluralisme interne des croyances et des pratiques de leurs propres commettants.

Certes ces demandes, la plupart du temps, ne se traduisent pas en emplois fermes qui refléteraient le développement d'une sorte d'ingénierie du socio-religieux. Elles sont plutôt des demandes de compréhension, de la part de personnes qui sont elles-mêmes, dans leur vie personnelle, aux prises avec des questions de ce type, ou de la part d'agents sociaux qui les rencontrent dans leur vie professionnelle. Si leur diversité prend son origine dans le *marché des représentations globales* que devient le champ religieux contemporain, cela ne veut pas dire qu'elles se traduisent directement en retombées profitables pour le marché universitaire! Cela veut simplement dire qu'elles posent à l'Université la question la plus fondamentale quant à sa raison d'être : celle de sa contribution à l'*intelligence du monde contemporain*. «Tout simplement pour que l'intelligence ne capitule pas, quand elle est confrontée à la défaillance des institutions traditionnelles du sens, d'une part, et aux feux d'artifices du sacré éclaté, d'autre part»²⁸.

* * *

L'importance du *travail d'intelligence* qui est à faire dans ce contexte est d'autant plus grande que les sociétés contemporaines se présentent le plus souvent comme de véritables déserts du point de vue de la culture religieuse. Il n'y a là rien de surprenant : des sociétés complètement orientées vers la productivité et l'efficacité immédiates n'ont que peu à faire des questions de sens. Elles ne les envisagent que lorsqu'elles deviennent tragiques. Tenter de penser la pertinence sociale des théologies et sciences religieuses en termes de productivité et de rentabilité commerciale, dans ce contexte, serait de l'aberration intellectuelle.

Pourtant, tant qu'une expérience (religieuse ou autre) ne s'inscrit pas dans une culture donnée, elle ne peut se développer qu'en isolant ses adeptes et en les conduisant à la violence. C'est le rôle des théologies et sciences religieuses de produire des outils pour se dégager d'une telle impasse²⁹. De plus, on sait très bien que les cultures contemporaines, en bannissant leur mémoire, risquent aussi de devenir incapables d'assumer non seulement leur patrimoine religieux mais leur patrimoine artistique, littéraire et leur histoire en général. À l'instar des individus incapables de produire du sens qui sont acculés à la détresse émotionnelle (détresse que prennent souvent en charge les sectes, précisément), des cultures sans histoire risquent aussi d'être des cultures non seulement d'indigence, mais de désarroi. C'est la précisément l'enjeu du combat de la raison que mènent, chacune à leur façon, les théologies et les sciences religieuses.

¹ *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, 280 p.

² C'est la position classique explicitée par Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, «Aspects sociologiques du pluralisme», *Archives de sociologie des religions*, no 23, janvier – juin 1967, 117-127 : «Nous définirons volontiers le pluralisme comme une situation dans laquelle existe une concurrence dans l'ordonnement institutionnel des significations globales concernant la vie quotidienne».

³ *Fides quærens intellectum*.

⁴ POPPER, Karl, *La quête inachevée. Autobiographie intellectuelle*, Paris, Callman-Lévy, 1981, 350 p.

⁵ Ainsi le numéro de la revue *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, Vol. XXII, no 2, octobre 1990 : *Catholicisme et société contemporaine*, Département de sociologie de l'Université de Montréal, 226 p.

⁶ Ce terme est préférable à celui de *postmodernité* en ce qu'il ne connote pas de prétention à sortir de la modernité, mais bien plutôt une radicalisation de la logique de marché, bien moderne, qui concerne non seulement les biens matériels et symboliques courants, mais aussi les *biens de salut*.

⁷ Jean-François LYOTARD, *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, 109 p. Ce texte, devenu un classique, a d'ailleurs fait l'objet d'une première diffusion sous le titre *Les problèmes du savoir dans les sociétés industrielles les plus développées*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil des universités, collection Dossiers, 1979, dactylographié et cartonné, 121 p.

⁸ Notamment des *Thèses sur Feuerbach* et de *l'Idéologie allemande*. Voir Karl MARX, et Friedrich ENGELS, *Sur la religion*, textes choisis traduits et annotés par G. Badia, P. Bange et E. Bottigelli, Paris, Éditions sociales, 1972, 366 p.

⁹ Le texte clé est bien sûr *L'avenir d'une illusion*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Bibliothèque de psychanalyse», 1971, 101 p.

¹⁰ Paradoxalement, ces auteurs majeurs de la modernité ne prédisent pas la «fin de la religion» mais concluent plutôt, dans la critique radicale qu'ils en font elle-même, à sa pérennité. Souvenons que pour Marx, la critique de la religion «est toujours à refaire». Parmi les sciences humaines, la psychanalyse est une des rares à avoir évité, partiellement, le piège moderniste. Jacques Lacan par exemple, dans l'axe freudien, enseignait pendant les années soixante-dix que la «dimension religieuse fait constamment retour en évoquant le mot dernier sur la réalité, avec la part d'illusion qui s'y rattache» et que «la stabilité de la religion vient de ce que le sens est toujours religieux» ... «C'est bien *ce qui fait que la religion n'est pas près de finir*». Citations des *Écrits* (Paris, Éditions du Seuil, coll. «Le Champ freudien» 1966, 924 p.), de la «Lettre de dissolution de l'École freudienne de Paris» (*Ornicar?*, no 20-21, 1980) et du séminaire inédit *Les non dupes errent*, 1973.

¹¹ Ce qui est, on le voit bien, une position «religieuse». Pour des exposés critiques à son égard voir, d'un point de vue sociologique, Gilles LIPOVETSKY, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, coll. «Points», 1983, 315 p.; d'un point de vue politique, Henri MADELIN et Sylvie TOSCHER, *Dieu et César. Essai sur les démocraties occidentales*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 160 p.; d'un point de vue philosophique, Jean-Marc FERRY, *Les puissances de l'expérience. Essai sur l'identité contemporaine*, Paris,

- Cerf, 1991, vol. 1 : *Le sujet et le verbe*, 216 p.; d'un point de vue théologique, Anne FORTIN-MELKEVIK, «L'exclusion réciproque de la modernité et de la religion chez des penseurs contemporains : Jürgen Habermas et Marcel Gauchet», *Concilium*, 244, 1992, 79-91.
- ¹² Gilles KEPPEL, *La revanche de Dieu. Chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Paris, Seuil, coll. «L'Épreuve des faits», 1991, 290 p. Téléfilm du même titre, Antenne 2, automne 1991.
- ¹³ Entendons par ce terme, à la suite de Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, «l'autonomisation progressive de secteurs sociaux qui échappent à la domination des significations et des institutions religieuses». Le concept est fondé sur la notion wébérienne de «désenchantement» (*Entzauberung*) dans le monde moderne. Cf. «Aspects sociologiques du pluralisme», *Archives de sociologie des religions*, no 23, janvier – juin 1967, 117-127.
- ¹⁴ Celui, précisément, d'une *religion invisible et séculière*, qui préside aux croyances et pratiques communes de la société. Cf. Thomas LUCKMANN, *The Invisible Religion. The Problem of Religion in Modern Society*, New York, Macmillan, 1967, 128 p.
- ¹⁵ On consultera à ce propos les travaux de Danièle HERVIEU-LÉGER, *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993, 273 p., de même que «Recompositions religieuses», propos recueillis par Jean-Claude Ruano-Borbalan, *Sciences humaines*, hors série no 15, décembre 1996 – janvier 1997 : *Identité, identités*, Paris, 30.
- ¹⁶ *The several sects perform the office of a Censor morum over each other* (Thomas Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, 1787, in *The Writings of Thomas Jefferson*, Ed. by A.A. Lipscomb and A.E. Bergh, 20 volumes, Washington D.C., Thomas Jefferson Memorial Association of U.S., 1903).
- ¹⁷ À ce propos, parmi les travaux les plus récents : François BOESPFLUG, Françoise DUNAND, et Jean-Paul WILLAIME, *Pour une mémoire des religions*, Paris, La Découverte, 1996, 206 p.; Leila BABÈS (dir.), *Les nouvelles manières de croire : judaïsme, christianisme, islam, nouvelles religiosités*, Paris, Éditions de l'atelier, 1996, 194 p.
- ¹⁸ Entendons ce terme au sens bien théologique que lui donne Augustin : soit la reconnaissance du travail de la grâce dans l'histoire, reconnaissance qui se donne, bien sûr, à travers un groupe croyant. La diversité moderne des grandes confessions religieuses ne lui enlève pas ce caractère premier.
- ¹⁹ *Le sel de la terre. Le christianisme et l'Église catholique au seuil du troisième millénaire*, Paris, Flammarion / Cerf, 1997. Voir aussi Claude GEFFRÉ, «Les enjeux de la culture contemporaine pour la foi chrétienne», *Laval théologique et philosophique*, volume 52, no 2, juin 1996 : *Actes du colloque international «Sens et savoir»*, 565-581.
- ²⁰ Michel de CERTEAU, *La faiblesse de croire*, texte établi et présenté par Luce Giard, Paris, Éditions du Seuil, 1987, 329 p.
- ²¹ Freddy RAPHAËL, «La communauté juive de France entre la fidélité créatrice et le repli frileux», in Roberto Cipriani (ed.), «*Religions sans frontières?*». *Present and future Trends of Migration, Culture, and Communication*, Roma, Presidenza del Consiglio dei ministri, 1994, 21-39.
- ²² Ainsi, à l'Université de Toronto, les huit *Colleges* confessionnels présentent-ils depuis plus de quinze ans à leurs étudiants des programmes conjoints, sous l'égide du *Toronto School of Theology*.
- ²³ Danièle HERVIEU-LÉGER, «Sécularisation et modernité religieuse», *Esprit*, octobre 1985, p. 62.
- ²⁴ Manuel de DIÉGUEZ, *Le combat de la raison*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 76.
- ²⁵ Raymond LEMIEUX, «Notes sur la recomposition du champ religieux», *Studies in Religion / Sciences religieuses*, volume 25, no 1, 1996, 61-86.
- ²⁶ Patrick MICHEL, «Pour une sociologie des itinéraires de sens : une lecture politique du rapport entre croire et institution», *Archives de sciences sociales des religions*, 82, avril – juin 1993 : *Croire et modernité* (suite), 223-238.
- ²⁷ Reginald BIBBY, *La religion à la carte*, Montréal, Fides, 1988, 382 p. Traduction de *Fragmented Gods. Poverty and Potential of Religion in Canada*, Toronto, Studdart, 1987, 310 p.
- ²⁸ Raymond LEMIEUX, «Cherchez l'objet ou la question de l'éthique dans le champ religieux», *Religiologiques*, 9, printemps 1994 : *Construire l'objet religieux*, p. 173.
- ²⁹ Où, on le voit, il ne s'agit pas de condamner les expériences religieuses, qui sont toujours des expériences de quête de sens, mais bien de produire des outils leur permettant d'être socialement fécondes, i.e., *civilisées*.

La théologie et les sciences religieuses en milieu universitaire¹

par Jean Duhaime, Faculté de théologie, Université de Montréal
Décembre 1997

Les termes « théologies et sciences religieuses » désignent des disciplines du champ religieux, qui se définit comme : « L'ensemble des positions tenues par des individus, groupes et institutions dont les enjeux concernent un ordre global, capable d'intégrer toute réalité »². Dans les sociétés contemporaines, le champ religieux se caractérise par la diversité de ses agents; ce n'est plus un champ unitaire, comme dans les sociétés traditionnelles dominées par une Église ou un système de croyances donné, mais un champ pluraliste, dont les agents sont en concurrence les uns avec les autres³.

1. Le religieux dans le Québec contemporain

À l'instar des autres domaines de la culture, le champ religieux actuel est profondément marqué, par la globalisation de la culture et la mondialisation des marchés. Non seulement les idées et les pratiques religieuses circulent-elles librement mais encore se déplacent-elles avec une vélocité inimaginable il y a seulement quelques décennies. De plus, elles s'implantent et se développent le plus souvent indépendamment des traditions qui les ont mises au monde, continuant ou non de s'en réclamer. En interaction constante, elles s'influencent réciproquement. Beaucoup d'idées et de pratiques nouvelles, apparaissent également, issues ou conçues comme telles. Cela donne un paysage religieux extrêmement bigarré, souvent synchrétique, et chaotique.

Au cours des années soixante-dix, l'idée a dominé, dans le monde intellectuel occidental, que la religion était en train de disparaître. L'effritement des grandes institutions ecclésiastiques, catholiques comme protestantes, le vieillissement des « pratiquants », le tarissement des « vocations », l'éclatement des « grands récits »⁴ mythiques, légendaires ou dogmatiques, fournissaient aux observateurs beaucoup de raisons d'interpréter la réalité dans ce sens. Plusieurs milieux intellectuels sont encore tributaires d'une telle lecture.

Mais plutôt que de se séculariser totalement, les sociétés occidentales ont été confrontées au bouillonnement des « nouveaux mouvements religieux », d'abord dans leurs formes charismatiques et sectaires (années soixante-dix), puis dans leurs formes fondamentalistes et politisées (années quatre-vingt). Certains commentateurs ont alors parlé d'un « retour du sacré », qui resurgirait quand la modernité expérimente les limites de ses technologies et de sa rationalité; d'autres ont évoqué une « revanche de Dieu »⁵.

1 Ce texte avait pour but initial de résumer et vulgariser le texte de Raymond Lemieux intitulé « Sur la pertinence sociale de la théologie et des sciences religieuses ».

2 Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

3 C'est la position classique explicitée par Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, « Aspects sociologiques du pluralisme », *Archives de sociologie des religions*, no 23, janvier-juin 1967, 117-127 : « Nous définirons volontiers le pluralisme comme une situation dans laquelle existe une concurrence dans l'ordonnement institutionnel des significations globales concernant la vie quotidienne ».

4 Jean-François LYOTARD, *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979. Ce texte, devenu un classique, a d'ailleurs fait l'objet d'une première diffusion sous le titre *Les problèmes du savoir dans les sociétés industrielles les plus développées*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil des universités, collection Dossiers, 1979.

5 Gilles KEPPEL, *La revanche de Dieu. Chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Paris, Seuil, col. « L'Épreuve des faits », 1991; Téléfilm du même titre, Antenne 2, automne 1991.

Sans nier la sécularisation⁶ des sociétés contemporaines, il faut en saisir la relativité historiquement et sociologiquement. À observer ses effets, on se rend compte qu'elle ne mène pas à la disparition du religieux, même dans les sociétés libérales avancées, mais bien à son déplacement et sa recomposition⁷. Là où s'affiche la liberté religieuse, cette recomposition du religieux se fait sous l'égide d'un marché. Et dans cet espace de marché il n'y a pas d'idées et de pratiques a priori bonnes ou mauvaises; il y a des idées et des pratiques plus ou moins utiles à ceux qui les adoptent pour gérer le sens de leur vie. Il y en a des dangereuses et des bénignes, des plus nobles et des plus vulgaires, qui marquent les cultures contemporaines parce qu'elles semblent utiles à ceux et celles qui les adoptent.

Dès lors on comprend bien que la religion ait perdu le pouvoir social que les sociétés occidentales lui avaient reconnu, celui d'encadrer et de diriger la vie spirituelle et morale des individus et des groupes. Elle est devenue « un secteur parmi d'autres de la vie sociale »⁸, mais un secteur d'autant plus important que les individus et les groupes ne peuvent s'en passer pour donner du sens à leur vie. L'ébullition religieuse du monde contemporain n'est pas un contresens de la modernité avancée. Elle en est la conséquence directe. « L'ultramodernité »⁹ présente un terreau paradoxal au développement de religiosités de toutes sortes.

La configuration sociale du Québec contemporain est tributaire de cette évolution. La religion catholique, encore largement présente dans la population, côtoie, surtout dans les métropoles, d'autres traditions religieuses d'inspiration chrétienne, juive, musulmane, hindoue, bouddhiste, etc. et un grand nombre de nouveaux mouvements religieux ou de courants spirituels récents¹⁰. Se posent alors non seulement la question de la coexistence de ces groupes et courants dans le même espace social, mais aussi celle de la définition et de l'aménagement d'un projet de société fondé sur des valeurs communes promues par les institutions sociales.

La nouvelle diversité religieuse du Québec est accentuée encore par l'apport remarquable des immigrants auxquels la société s'efforce de faire un accueil respectueux¹¹. Elle se manifeste dans les tensions observées récemment dans le débat sur les heures d'ouverture des commerces, les congés fériés, la place de l'enseignement religieux à l'école, les tensions entre les valeurs morales de certains groupes religieux et celles qui sous-tendent la charte des droits de la personne, etc.

Plus que jamais, dans ce contexte, une étude attentive du champ religieux et de son interaction avec les autres dimensions de la vie en société s'impose comme nécessaire et urgente. C'est, pour une bonne part, ce à quoi s'emploient les facultés de théologie et départements de sciences religieuses des universités québécoises, tout en continuant d'assumer leur tâche de formation intellectuelle et professionnelle des membres de divers groupes religieux ou sociaux qu'ils desservent.

⁶ Entendons par ce terme, à la suite de Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, « l'autonomisation progressive de secteurs sociaux qui échappent à la domination des significations et des institutions religieuses ». Le concept est fondé sur la notion wébérienne de « désenchantement » (Entzauberung) dans le monde moderne. Cf. « Aspects sociologiques du pluralisme », Archives de sociologie des religions, no 23, janvier-juin 1967, 117-127.

⁷ On consultera à ce propos les travaux de Danièle HERVIEU-LÉGER, *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993; de même que « Recompositions religieuses », propos recueillis par Jean-Claude Ruano-Borbalan, *Sciences humaines*, hors série no 15, décembre 1996-janvier 1997 : *Identité identités*, Paris, 30.

⁸ À ce propos, parmi les travaux les plus récents : François BOESPFLUG, Françoise DUNAND, et Jean-Paul WILLAIME, *Pour une mémoire des religions*, Paris, La Découverte, 1996, 206 p.; Leila BABES (dir.), *Les nouvelles manières de croire : judaïsme, christianisme, islam, nouvelles religiosités*, Paris, Éditions de l'atelier, 1996.

⁹ Ce terme est préférable à celui de *postmodernité* en ce qu'il ne connote pas de prétention à sortir de la modernité, mais bien plutôt une radicalisation de la logique de marché, bien moderne, qui concerne non seulement les biens matériels et symboliques courants, mais aussi les biens de salut.

¹⁰ Voir Martine CARLE, « Profils des principaux groupes religieux du Québec », Direction des communications, ministère des Affaires internationales et des Communautés culturelles, Québec, 1995.

¹¹ Ibidem.

2. Deux sous-ensembles de pratiques universitaires

Les théologies et les sciences de la religion constituent, au Québec, les deux principaux sous-ensembles de pratiques universitaires qui développent des approches scientifiques et critiques du champ religieux.

Les pratiques théologiques, par leur histoire et la spécificité de leur discours, se réfèrent normalement à des traditions ou groupes religieux déterminés : catholiques romains, anglicans, Église unie du Canada, luthériens, presbytériens, baptistes et pentecôtistes, juifs, musulmans, etc., auxquelles il faut ajouter les pratiques oecuméniques et interculturelles, aujourd'hui nombreuses. Elles visent – selon la définition classique d'Anselme de Cantorbéry¹² – à rendre intelligible les expériences croyantes portées par ces traditions, i.e. à leur donner un langage qui puisse être entendu par d'autres. On peut qualifier leur démarche d'auto-interprétative, puisqu'elles postulent l'authenticité de l'expérience dont elles rendent compte, ce qui ne préjuge en rien de leur capacité critique à l'égard des traditions qui portent cette expérience et de leur organisation institutionnelle. En donnant forme intelligible, cohérence et logique à leur enseignement, elles sont nécessairement appelées à rendre compte de sa genèse, de sa légitimité et de son historicité. Elles ont également pour tâche d'interroger la contribution de ces expériences religieuses à la société dans laquelle elles sont insérées et dont elles partagent l'histoire et le destin.

Les sciences religieuses (sciences de la religion, ou sciences des religions) sont apparues au cours du dix-neuvième siècle; elles regroupent l'ensemble des disciplines intellectuelles qui se donnent les faits religieux comme objet, indépendamment de leur origine et de leurs contrôles traditionnels. Elles sont hétéro-interprétatives. Les principales de ces disciplines sont l'histoire (histoire des religions, religions comparées, histoire du christianisme), la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, et, à un moindre degré, toute autre discipline quand elle rencontre sur son terrain des phénomènes religieux. Il n'y a pas ici de territoire réservé, ce qui explique en partie le fait que les sciences religieuses sont pratiquées d'une façon très éclatée dans les milieux universitaires.

La diversité interne de chacun des deux ensembles rend souvent non pertinente, en pratique, la distinction entre auto et hétéro-interprétation. Au Québec, les facultés et départements confessionnels de théologie ont intégré depuis longtemps des discours et pratiques provenant des sciences religieuses. Inversement, la personne qui s'adonne aux sciences religieuses, en dehors de ces institutions confessionnelles ne peut faire abstraction de son appartenance ou de ses croyances personnelles.

La pertinence sociale des théologies et des sciences religieuses vient, fondamentalement, de leur capacité à inscrire dans l'expérience religieuse, telle qu'elle se présente aujourd'hui dans ses formes éclatées, ou à son propos, un travail d'intelligence qui permette aux sujets humains de mieux en contrôler le sens et de l'inscrire positivement dans la société, qu'ils soient ou non porteurs de cette expérience.

Pour les théologies, cela signifie comprendre la place que tient la confession¹³ dont elles se réclament dans cette société plurielle et contribuer à formuler le projet propre de cette confession, compte tenu du défi que représente ce qu'elle considère être sa mission dans le monde. Pour les sciences religieuses, cela signifie décoder et tenter d'interpréter les dynamiques de ce marché religieux, ses cohérences et ses conflits, y saisir les itinéraires de sens que les hommes et les femmes d'aujourd'hui s'y constituent et, dans la mesure du possible, contribuer à l'appropriation par ces acteurs sociaux de leurs conditions concrètes d'existence.

Précisons davantage l'apport des unes et des autres.

¹² *Fides quaerens intellectum*.

¹³ Entendons ce terme au sens bien théologique que lui donne Augustin : soit la reconnaissance du travail de la grâce dans l'histoire, reconnaissance qui se donne, bien sûr, à travers un groupe croyant. La diversité moderne des grandes confessions religieuses ne lui enlève pas ce caractère premier.

3. Les sciences théologiques

Des centres de théologies, les groupes religieux, notamment les groupes chrétiens, attendent entre autres qu'ils les aident à aménager leurs rapports mutuels et leur rapport à la société. Cela implique :

- le besoin d'un rappel intelligent et d'une réappropriation créatrice des grands axes de culture chrétienne, devant les phénomènes de perte d'identité, la timidité des institutions religieuses traditionnelles, l'effacement de la mémoire;
- la nécessité de développer un discours théologique original devant le pluralisme, l'éclatement des croyances et des appartenances, la montée des fondamentalismes, le marché religieux, etc., i.e. partout où des quêtes de sens diversifiées questionnent les traditions établies;
- la nécessité, perçue par plusieurs groupes religieux, de favoriser l'intelligence pratique et la rencontre dialogale avec les confessions qui se réclament d'une même tradition (e.g. oecuménisme chrétien) ainsi qu'avec des groupes qui se rattachent à d'autres traditions ou qui sont apparus plus récemment dans notre milieu;
- les attentes du monde scolaire, impliquant la formation d'un personnel capable de gérer des programmes constamment en évolution et des classes marquées d'un pluralisme de plus en plus grand. Le besoin toujours actuel de renouveler l'acte éducatif implique profondément l'éducation de la foi;
- les demandes de formation, notamment de formation permanente, provenant de clientèles hétérogènes, dont les histoires personnelles sont de plus en plus complexes;
- la demande de réflexion théologique sur la pertinence de l'Évangile des pauvres dans les situations contemporaines de pauvreté : comment le christianisme d'aujourd'hui peut-il être compris comme annonce concrète de la Bonne Nouvelle aux démunis?
- la nécessité de développer un discours théologique original et des actions concertées devant les nouveaux fatalismes de la culture contemporaine et leurs effets de fracture socio-économique et de démobilitation, i.e. partout où les quêtes de sens semblent devenues impossibles;
- de même, le besoin de réflexion éthique chez les jeunes, les personnes âgées, dans les milieux professionnels souvent en pointe en ce qui concerne la maîtrise de la rationalité technique, mais en manque de balises face aux enjeux contemporains.

Ces demandes expriment un besoin commun à toutes les théologies, celui de développer les interfaces entre les communautés croyantes elles-mêmes, mais aussi entre elles et le « monde », entre la foi et la culture, les pratiques théologiques et les pratiques sociales. Elles invitent également les grandes traditions à développer des pratiques religieuses nouvelles et à redéfinir leur rôle en termes de rencontre du monde. Ces pratiques nouvelles consistent à concilier dans la modernité avancée ce en quoi elles sont à la fois héritage et projet, vestiges d'un monde disparu et repères¹⁴ pour un monde à construire, au-delà d'un ordre imposé des choses que les humains ne pourraient que passivement supporter. Penser le monde au-delà de l'ordre des choses, c'est lui ouvrir la possibilité d'un sens, en conciliant la participation à la cité et la volonté de donner vie au meilleur des traditions¹⁵.

Les objections les plus souvent entendues face à ces pratiques théologiques mettent en cause, généralement, le fait que, rattachées à des groupes religieux, elles n'auraient pas de place dans des universités civiles. La dernière partie de cette objection ne tient pas quand on considère que la théologie a été l'une des disciplines fondatrices de l'institution universitaire, au Québec comme ailleurs au Canada et

¹⁴ Michel de CERTEAU, *La faiblesse de croire*, texte établi et présenté par Luce Giard, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

¹⁵ Freddy RAPHAËL, « La communauté juive en France entre la fidélité créatrice et le repli frileux », in Roberto Capriani (éd.), « *Religion sans frontières?* » *Present and future. Trends of Migration, Culture, and Communication*, Roma, Presidenza del Consiglio dei ministri, 1994, 21-39.

dans le monde¹⁶. L'Université est un lieu de développement privilégié des disciplines intellectuelles, et choisir de faire de la théologie à l'Université n'est pas neutre : cela implique de prendre sa place parmi les autres disciplines et d'entrer en interaction avec elles, de reconnaître les influences reçues d'elles et la spécificité des apports qu'on leur propose. Cela suppose une articulation de l'espace confessionnel avec le reste du monde qui donne tout son sens à l'intelligence de l'expérience religieuse qui permet d'inscrire cette dernière de plein droit dans la vie sociale, et qui écarte les dangers de manipulation ou d'affrontements favorisés par la ghettoïsation des groupes religieux.

Dans cette intelligence, les théologies sont appelées à assumer les ruptures épistémologiques propres aux pratiques scientifiques contemporaines, mais pour comprendre le monde avec elles, et bâtir, de cette compréhension leur spécificité. Les théologies trouvent leur pertinence sociale la plus importante à ce niveau, lorsqu'elles travaillent à inscrire dans le monde une altérité sans laquelle il ne peut qu'être enfermé dans les limites de la rationalité technicienne, une altérité d'où se pose sans cesse la question du sens. Cela exige du théologien qu'il soit à la pointe des pratiques intellectuelles de son époque, car les théologies questionnent non seulement les conclusions des diverses disciplines, mais la raison scientifique elle-même, dans ses métaphysiques implicites et sa responsabilité, souvent occultée, face au monde.

4. Les sciences religieuses

Les sciences religieuses, indépendantes des théologies, ne sont pas indifférentes, elles non plus, à la question du sens. Au contraire, elles prennent acte du fait que « le sacré n'est autre que l'expression, sous des formes diverses et changeantes, de la croyance fondamentale au sens, donc à l'intelligibilité du réel »¹⁷. Quand une discipline scientifique se donne les phénomènes religieux comme objet, elle rencontre un défi considérable : comprendre les différentes genèses de ce sacré à travers les processus de réorganisation sociale dans lequel il prend place, le reconnaître partout où il se manifeste, en saisir les itinéraires et les évolutions, décoder son influence sur les groupes et les individus, montrer son historicité et sa relativité culturelle.

Le travail des sciences religieuses porte sur trois facettes du monde religieux contemporain.

La première concerne l'institution traditionnelle du religieux. Les grandes traditions sont un objet privilégié des sciences religieuses par leur vitalité et leur créativité parfois remarquables, mais aussi par les phénomènes dysfonctionnels qui peuvent s'y présenter, quand elles deviennent par exemple des zones de repli intégriste ou quand, réduites au statut de culture primordiale, elles deviennent des sortes de refuges pour des identités perdues ou refoulées.

La deuxième concerne l'institution marginale du religieux constituée par les sectes et mouvements religieux et les courants spirituels. C'est là un ensemble bigarré puisque ses mobilisations sont souvent paradoxales, et parfois déviantes par rapport aux lois communes. Il fascine particulièrement les médias. Le nombre d'adeptes ne dépasse plus 5% de la population globale, au Québec, mais ils se répartissent dans près d'un millier de groupes différents. Cet ensemble très éclaté comprend des appropriations dissidentes des grandes traditions, des appropriations de traditions exogènes (le bouddhisme, par exemple) ou de morceaux de celles-ci (la réincarnation) hors de leur contexte originel, des groupes formés à partir de révélations ou d'illuminations particulières, des groupes issus de mouvements migratoires, etc.

La troisième facette du religieux concerne la religion séculière, i.e., les productions sacrales qui circulent « hors religion », au sein même des régulations sociales dominantes. Ces productions proposent des

¹⁶ Signalons qu'à l'Université de Toronto, les huit Collèges confessionnels présentent depuis plus de quinze ans à leurs étudiants des programmes conjoints, sous l'égide de la *Toronto School of Theology*.

¹⁷ Manuel de DIÉGUEZ, *Le combat de la raison*, Paris, Albin Michel, 1989, p.76.

visions globales du monde allant de soi, hors de toute critique. On y trouve des individus mis en demeure de faire leur place dans la société indépendamment de toute tradition, dont les quêtes de sens deviennent dès lors sans repères. Sevrés des solidarités susceptibles de soutenir leur marche, ils doivent construire leurs propres itinéraires de sens¹⁸, soit dans la pratique d'une religion à la carte¹⁹, soit par celle d'une religion diffuse, sans solidarités, sans critique du monde, pure quête individualiste. Il s'agit d'une religiosité pragmatique qui insinue ses transcendances dans des impératifs de faire plutôt que de penser ou de dire, conformiste et fataliste.

Chacune de ces dimensions du champ religieux fait prendre conscience de la multiplicité des demandes faites aux sciences religieuses. Ces demandes peuvent provenir des milieux policiers (les récents suicides collectifs), des milieux juridiques (divorces, gardes d'enfants, etc.), des milieux d'affaires (comment négocier avec des partenaires dont la culture religieuse est différente et affirmée), interculturels (comment aménager des espaces respectueux des différentes traditions), éducatifs (foulard islamique, etc.), sanitaires (psychose, détresse émotionnelle, délires religieux, etc.), aussi bien, évidemment, que des milieux de pastorale chrétienne aux prises avec le pluralisme interne des croyances et des pratiques de leurs propres commettants.

Ces demandes, la plupart du temps, ne se traduisent pas en emplois fermes qui refléteraient le développement d'une sorte d'ingénierie du socio-religieux. Elles sont plutôt des demandes de compréhension, de la part de personnes qui sont elles-mêmes, dans leur vie personnelle, aux prises avec des questions de ce type, ou de la part d'agents sociaux qui les rencontrent dans leur vie professionnelle. Elles interpellent l'Université dans sa mission fondamentale de contribution à l'intelligence du monde contemporain, pour que l'intelligence ne capitule pas, quand elle est confrontée à la défaillance des institutions traditionnelles du sens, et aux feux d'artifices du sacré éclaté²⁰.

Conclusion

Le paysage religieux du Québec contemporain est riche et diversifié. Son inscription dans l'espace social constitue un défi d'une ampleur rarement observée dans l'histoire de notre société. Aussi l'analyse scientifique et critique de ce phénomène est-elle plus nécessaire que jamais et elle trouve une place tout à fait légitime au sein de l'institution universitaire publique où s'affairent les théologies et les sciences religieuses. Ces deux sous-ensembles remplissent pour les groupes sociaux et religieux qu'ils desservent des missions à la fois semblables et différentes qui justifient leur existence respective aussi bien que leur collaboration mutuelle. Les conditions présentes faites aux universités québécoises invitent à une analyse approfondie des activités offertes et réalisées dans les centres de théologie et de sciences religieuses en vue de consolider les meilleurs acquis de ces secteurs académiques et de favoriser une étroite concertation entre eux.

¹⁸ Patrick MICHEL, « Pour une sociologie des itinéraires de sens : une lecture politique du rapport entre croire et institution », *Archives de sciences sociales des religions*, 82, avril-juin 1993 : *Croire et modernité* (suite), 223-238.

¹⁹ Reginald BIBBY, *La religion à la carte*, Montréal, Fides, 1988, 382 p. Traduction de *Fragmented Gods. Poverty and Potential of Religion in Canada*, Toronto, Studdart, 1987.

²⁰ Où, on le voit, il ne s'agit pas de condamner les expériences religieuses, qui sont toujours des expériences de quête de sens, mais bien de produire des outils leur permettant d'être socialement fécondes, i.e., *civilisées*.